



République d'Haïti

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DES RESSOURCES NATURELLES ET DU DÉVELOPEMENT RURAL
(MARNDR)



ORGANISATION DES NATIONS-UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE



UNION EUROPÉENNE



RÉCENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE
(RGA)
2008/2009



RÉSULTATS PROVISOIRES
DÉPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE



MICT



IHSI



CNIGS

Damien, Port-au-Prince, Haïti, (W.I)
Janvier 2012

UNITÉ D'ÉTUDE ET DE PROGRAMMATION / COMPOSANTE DE STATISTIQUES AGRICOLES

Damien, Route Nationale N° 1, 25174097 / 25113864

statagricoles@agriculture.gouv.ht

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	3
INTRODUCTION	6
PREMIÈRE PARTIE : ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES DU RGA	8
1. OBJECTIFS	9
<i>Objectif global :</i>	9
<i>Objectif spécifique:</i>	9
2. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE.....	9
2.1. ELABORATION DES DOCUMENTS TECHNIQUES.....	9
2.2. CARTOGRAPHIE DU RGA	10
2.3. ENQUETE PILOTE DU RGA	10
2.4. CONCEPTS ET DEFINITIONS	11
2.4.1. CAMPAGNE AGRICOLE DE REFERENCE.	11
2.4.2. EXPLOITATION AGRICOLE, L'UNITE STATISTIQUE	11
2.4.3. EXPLOITANT AGRICOLE.....	14
2.4.4. STATUT DE L'EXPLOITATION.....	14
2.4.5. PARCELLAIRE	16
2.4.6. STATUT JURIDIQUE DE LA PARCELLE	17
2.4.7. MODE DE FAIRE-VALOIR DE LA PARCELLE	18
2.4.8. IRRIGATION	19
2.4.9. OCCUPATIONS DE SOL.....	20
2.4.10. ELEVAGE	22
2.4.11. MAIN-D'OEUVRE	22
2.4.12. EQUIPEMENT ET MATERIEL.....	24
2.4.13. CREDIT AGRICOLE.....	24
2.4.14. VULGARISATION ET CONSEIL.....	24
2.5. QUESTIONNAIRES DU RGA.....	25
2.6. DISPOSITIF DE TERRAIN DU RGA	25
2.7. FORMATION DES AGENTS DE TERRAIN	26
2.8. CONTRÔLE DE QUALITÉ DES QUESTIONNAIRES ET DES DONNÉES	26
2.9. SENSIBILISATION ET PUBLICITÉ	27
3. DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE.....	28
4. CADRE INSTITUTIONNEL DU RGA.....	28
DEUXIÈME PARTIE : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DU SUD-EST	29
1. EXPLOITATIONS ET EXPLOITANTS AGRICOLES.....	30
2. STRUCTURES FONCIÈRES ET MODES DE FAIRE-VALOIRS	39
3. IRRIGATION	44
4. OCCUPATIONS DE SOL	48
5. ELEVAGE	54
6. MAIN D'OEUVRE	59

7. EQUIPEMENT ET MATÉRIEL	61
8. CRÉDIT	61
9. CONSEIL ET VULGARISATION	63
10. ENTRAVES AUDÉVELOPPEMENT DE L'EXPLOITATION	65
 TROISIÈME PARTIE : ANNEXES	 67
ANNEXE 1 : EXPLOITATIONS ET EXPLOITANTS AGRICOLES	68
ANNEXE 2 : STRUCTURES FONCIÈRES ET MODES DE FAIRE-VALOIRS	92
ANNEXE 3 : IRRIGATION.....	109
ANNEXE 4 : OCCUPATIONS DE SOL.....	118
ANNEXE 5 : ELEVAGE.....	143
ANNEXE 6 : MAIN D'OEUVRE	158
ANNEXE 7 : EQUIPEMENT ET MATÉRIEL	163
ANNEXE 8 : CRÉDIT	165
ANNEXE 9 : CONSEIL ET VULGARISATION	170
ANNEXE 10 : ENTRAVES AUDÉVELOPPEMENT DE L'EXPLOITATION	175
ANNEXE 11 : TABLEAUX STATISTIQUES AU NIVEAU COMMUNAL	181
ANNEXE 12 : NOMENCLATURE DES CULTURES	202

AVANT-PROPOS

Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) éprouve la plus grande satisfaction de publier les résultats provisoires de l'Enquête Exploitation du Recensement Général de l'Agriculture (RGA) pour le Département de la Grande-Anse.

Cet extrant informationnel, qui vient deux ans après la collecte exhaustive des informations au niveau de toutes les exploitations agricoles du pays, est la cinquième de la série. En effet, compte tenu de l'énorme masse d'informations à redresser, saisir et contrôler, qui porte sur un total de 1.053.107 exploitations occupant le paysage agricole haïtien et de l'urgence de publier les résultats, le MARNDR avait jugé plus approprié de le faire progressivement, c'est-à-dire département après département. Il s'ensuivra au terme de la série une consolidation des informations pour une projection nationale.

Le MARNDR garde le sentiment fort que le RGA est l'œuvre d'une relation interinstitutionnelle tripartite très forte. La Délégation de l'Union Européenne (UE) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) constituent ce binaire sans lequel la réalisation du RGA aurait été impossible. En effet, l'Union Européenne a été le financeur principal de l'opération à côté du Trésor Public, ayant déboursé quatre million cinq cent mille et 0/00 (4.500.000) euros, tandis que la FAO a assuré la gestion de ce fonds en plus de donner l'encadrement technique à travers un Consultant Permanent. Les plus Hautes Instances de l'Etat et les Autorités du MARNDR leur donnent acte de reconnaissance de leur appui et de leur effort.

Le MARNDR se félicite du rapprochement serré avec l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) et le Centre National de l'Information Géo-Spatiale (CNIGS) à l'occasion de cette opération. La définition de l'approche méthodologique de l'Enquête, la formation des cadres du Bureau du RGA, la délimitation des zones d'enquête, l'accès à des bases de données de l'IHSI sont parmi d'autres faits de coopération qui ont rendu faisable l'opération.

Le MARNDR apprécie à leur juste valeur l'esprit de sacrifice, le dépassement de soi et aussi le sentiment d'abnégation dont ont fait montre les membres de la Coordination Nationale du RGA. Dans ce même ordre d'idées, il en sait gré à tout le personnel du Bureau du RGA, aux Agents de Redressement, aux Agents de saisie et aux Responsables de Contrôle Informatique pour leur inestimable service.

Le Ministère remercie les Directeurs de Directions Départementales Agricoles et les Responsables de Statistiques de ces entités pour leur précieux apport à la phase préparatoire de l'Enquête et à son exécution. Ces remerciements vont également aux Directions Techniques et à la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) qui ont apporté leur éclairage sur la thématique de l'Enquête Exploitation.

Le MARNDR applaudit vivement le grand effort déployé par le bataillon d'enquêteurs et de contrôleurs qui, dans des conditions extrêmement difficiles, ont parcouru le paysage agricole, sollicitant des entrevues avec les exploitants. Sans leur héroïque participation, il n'y aurait rien.

Le MARNDR salue et remercie d'une façon toute spéciale cette valeureuse cohorte de 1.053.107 exploitants qui, bon an mal an, à partir de leur énergie dépensée dans leurs parcelles assurent l'alimentation de la population. Leur apport à la réalisation de ce travail équivaut à tous les autres apports, ayant dû aller plus tard dans leur jardin ou en sortir plus tôt ou tout simplement ne pas prendre un engagement afin de recevoir les enquêteurs, leur accorder le temps qu'il faut et surtout leur donner les pertinentes et confidentielles informations sollicitées sur leur personne, leur famille et leur exploitation. Sans ces partenaires privilégiés qui, faut-il le rappeler, sont au centre même de la mission et des attributions du Ministère, il n'y aurait pas d'Enquête Exploitation. Le Ministère leur donne à tous et à tout un chacun acte de sa gratitude et réitère la garantie de la confidentialité des informations qu'ils ont fournies.

Le MARNDR demande à tous ceux et à toutes celles qui, à un titre ou à un autre dans la chaîne des services, ont contribué à l'avancement d'un dossier du RGA ou ont posé un acte positif en sa faveur, à se reconnaître dans ces lignes.

Le MARNDR se sent finalement heureux de pouvoir livrer ce document aux chercheurs, aux étudiants, aux opérateurs du secteur et aux utilisateurs de statistiques agricoles. Leur démarche d'exploitation et de valorisation des informations contenues dans ce document donne son sens et son bien-fondé à l'effort du Ministère d'avoir réalisé cette opération.

Le Ministre de l'Agriculture

INTRODUCTION

Haïti fait face à une carence aiguë en données statistiques agricoles fiables, alors que l'agriculture joue un rôle prépondérant dans l'économie du pays. On estime que 25 à 30 % du produit Intérieur Brut (PIB) provient du secteur agricole et que ce secteur occupe deux tiers de la population économiquement active. Compte tenu de la diversité des régions et des systèmes de productions animales ou végétales, le besoin d'avoir des informations pertinentes pour la planification ou la mise en œuvre de politiques de développement du secteur agricole et du monde rural se fait de plus en plus sentir. Les données sur la structure de l'agriculture haïtienne remontent principalement au Recensement Général de la Population, du Logement et de l'Agriculture de 1971 et au Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1982, réalisés par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI). D'où l'urgent nécessité de renouveler avec le Recensement Général de l'Agriculture (RGA) les statistiques de ce secteur qui a, évidemment, beaucoup changé ces dernières décennies.

En effet, le rôle de l'information statistique est déterminant pour l'évaluation des réalisations et l'établissement des choix et des prises de décision pour une meilleure allocation des ressources, surtout dans le contexte actuel national de sortie de crise. Une connaissance plus approfondie du secteur agricole, sur la base d'informations statistiques de bonne qualité, pertinentes et variées, par les différents acteurs économiques est nécessaire pour asseoir leurs stratégies d'intervention sur des bases solides.

C'est dans ce contexte que le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) avait décidé de renforcer ses capacités de production et de génération d'informations et de statistiques sur le secteur agricole et le monde rural. Ainsi, le MARNDR avait sollicité l'appui technique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le support financier de l'Union Européenne (UE) pour réaliser le Projet de Recensement Général de l'Agriculture en Haïti, qui vise principalement à:

- ✓ conduire le recensement général sur l'agriculture ;
- ✓ contribuer à la mise en place d'un Système Permanent de Statistiques Agricoles ;
- ✓ renforcer les structures et le système d'information agricole et alimentaire et mettre en

place un système d'information géographique agricole et rural ;

- ✓ mettre à la disposition des décideurs et des utilisateurs privés et publics des informations permettant d'apporter un éclairage et de stimuler les actions de développement rural durable, de lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

Le Recensement Général de l'Agriculture (RGA) est une opération statistique couvrant l'ensemble du pays, donc tous les départements. Il permet de collecter, traiter et diffuser des données structurelles sur le secteur agricole aux différents niveaux du découpage administratif du pays, grâce à un dénombrement exhaustif de toutes les exploitations agricoles du pays (1,053,107 exploitations agricoles).

Cette quatrième publication des résultats du recensement au niveau du département de l'Artibonite s'inscrit dans un souci de la Coordination du Projet de RGA de mettre à la disposition des décideurs et utilisateurs publics et privés les données structurelles préliminaires qui caractérisent les exploitations agricoles en vue de l'amélioration de la définition des interventions des différents dans l'Artibonite compte tenu du contexte actuel de la reconstruction d'Haïti. Les résultats définitifs issus du département de l'Artibonite feront, comme ceux des autres départements, l'objet de la publication des résultats globaux du RGA, lesquels seront accessibles à travers un CD-Rom interactif.

La première partie de cette publication, intitulée « Aspects méthodologiques du Recensement Général de l'Agriculture » traite des objectifs du recensement, du cadre institutionnel, de la couverture de l'opération au point de vue territorial et exploitation agricole, de la cartographie et de la typologie des territoires.

La deuxième partie présente de façon sommaire les résultats préliminaires de l'Enquête Exploitation (EE) à travers les principales thématiques traitées dans le cadre de cette enquête.

La troisième partie concerne les principaux tableaux statistiques du département de la Grande-Anse.

PREMIÈRE PARTIE : ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES DU RGA

1. OBJECTIFS

Objectif global :

L'objectif global du projet de Recensement Général de l'Agriculture (RGA) est de **contribuer à la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire**, à partir de stratégies plus efficaces, définies et mises en œuvre sur la base d'informations statistiques structurelles, fiables, pertinentes et actuelles et **à l'établissement d'un système d'information** pouvant stimuler la croissance du secteur agricole et dynamiser l'espace rural.

Objectif spécifique:

L'objectif spécifique du Projet est de **renforcer le Système National de Statistiques Agricoles et d'améliorer la disponibilité des données agricoles**, à partir des informations générées et de leur diffusion comme élément de la mise en place d'un système permanent de production de statistiques agricoles. La réalisation du RGA permet de produire des données actuelles et détaillées sur la structure de l'agriculture haïtienne.

2. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

2.1. Elaboration des documents techniques

La méthodologie du RGA est conçue en conformité avec les récentes directives techniques de la FAO relatives au Programme du Recensement Mondial de l'Agriculture 2010. Elle prend pleinement en compte les spécificités du contexte haïtien et les expériences des institutions et experts haïtiens, tout particulièrement du Ministère de l'Agriculture, de l'IHSI et du Centre National de l'Information Géo-Spatiale (CNIGS).

Le projet d'assistance technique préparatoire au RGA, financé par la FAO, a permis d'appuyer le Ministère de l'Agriculture dans la définition du cadre institutionnel, la mise en place du Bureau du RGA, la définition de l'approche méthodologique, l'élaboration des documents de collecte et leurs tests sur le terrain. Les Directions Départementales Agricoles à travers leurs Directeurs et les Responsables de Statistiques, les Directions Techniques du MARNDR, la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) ont participé aux travaux de préparation et de validation du dossier méthodologique. Il importe aussi de mentionner que l'Institut Haïtien de

Statistique et d'Informatique (IHSI) et le Centre National de l'Information Géo-spatiale (CNIGS) ont eu chacun en son domaine de compétence, à former les cadres du RGA.

Le recensement de l'agriculture a été une opération statistique exhaustive, couvrant l'ensemble du territoire du pays. Il a permis de générer des données structurelles du secteur agricole. Ces données concernent principalement la taille des exploitations, les modes de faire-valoir, l'utilisation des terres, la superficie cultivée, l'irrigation, l'effectif du cheptel, les pratiques culturales, la gestion des exploitations, les services agricoles, la main d'œuvre, la problématique du genre et d'autres facteurs de production. Les données ont été collectées directement auprès des exploitants agricoles.

2.2. Cartographie du RGA

Le RGA est une enquête exhaustive qui vise l'ensemble des exploitants agricoles du pays vivant dans les sections communales, les quartiers et les bourgs ou villes à caractère rural. **L'enquêteur a une zone d'intervention bien déterminée et délimitée sur une carte.** La zone d'enquête peut être une ville rurale, un quartier, une partie ou la totalité d'une section communale composée de sections d'énumération (SDE).

La cartographie permet d'éviter le double emploi ou l'omission d'espace. L'enquêteur doit couvrir totalement sa zone de travail, c'est-à-dire enquêter tous les exploitants qui s'y trouvent.

Dans les zones urbanisées (grandes villes ou zones limitrophes des grandes villes) où la quasi-totalité des habitants ne pratique pas l'agriculture, l'enquêteur a eu recours à des personnes ressources (Maire, notables, ASEC ou CASEC, personne leader) pour localiser les rares exploitants agricoles.

2.3. Enquête pilote du RGA

Un test pilote de l'Enquête Exploitation (EE) du RGA a été réalisé à la 2^{ème} Section Communale de la Commune de Ganthier dans le département de l'Ouest. Ce test a permis d'évaluer les différents outils méthodologiques et de mieux appréhender les facteurs conditionnant le bon déroulement de l'opération, la logistique, la sélection et la formation des agents de terrain. Le système informatique ainsi que les différents programmes et logiciels de traitement des données ont été aussi testés par la même occasion.

2.4. Concepts et définitions

2.4.1. Campagne agricole de référence.

Une campagne agricole est la période durant laquelle s'accomplit un cycle végétatif normal. Ce cycle est compris entre le début des semis et la récolte pour les cultures annuelles.

Pour le RGA, l'année agricole de référence va du **1^{er} mars 2008**, début de la période de semis, au **28 février 2009**.

2.4.2. Exploitation agricole, l'Unité statistique

Selon les directives de la FAO, « une exploitation agricole est une **unité économique de production agricole** soumise à **une direction unique**, comprenant tous les animaux qui s'y trouvent et toute la terre utilisée entièrement ou en partie pour la production agricole, indépendamment du titre de possession, du mode juridique ou de la taille ».

Unité de production :

L'unité de production est constituée :

- ✓ Soit de parcelles de terres emblavées en cultures annuelles ou de plantation d'arbres (vergers) ;
- ✓ Soit d'arbres dispersés ;
- ✓ Soit d'animaux ;
- ✓ Soit de bassins destinés à l'aquaculture ;
- ✓ Soit d'une combinaison de deux ou de plusieurs facteurs de production.

Les éléments suivants se rapportent à l'identification de l'exploitation et permettent d'évoquer certains cas particuliers:

- ✓ Une exploitation peut être sans terre agricole. C'est le cas général des établissements d'accoupage ou des exploitations d'élevage ;
- ✓ Dans certains cas, des exploitations sont prises en main par des personnes n'ayant aucun droit à l'utilisation de la terre, à l'exception des produits des arbres qui y poussent ;
- ✓ Un ménage correspond en principe à une seule exploitation;

- ✓ Si un membre d'une coopérative, d'une institution religieuse ou d'un clan se voit attribuer une unité de production distincte, dont il assume la direction et l'entière responsabilité technique et économique, cette unité constitue une exploitation.

Les unités économiques qui se consacrent exclusivement aux activités énumérées ci-après ne sont pas considérées comme des exploitations agricoles:

- ✓ Chasse, piégeage et multiplication du gibier ;
- ✓ Sylviculture et exploitation forestière ;
- ✓ Pêche ;
- ✓ Services agricoles.

L'exploitation peut contenir un ou plusieurs blocs, situés dans une ou plusieurs divisions territoriales ou administratives, à condition qu'ils partagent les mêmes moyens de production, tels que la main-d'œuvre, les bâtiments agricoles, les machines ou animaux de trait utilisés pour l'exploitation.

En bref, dans le cadre du RGA l'exploitation est assimilée à **une unité de production** répondant à certaines conditions : **direction unique, utilisation des mêmes moyens de production et une taille minimale.**

Direction unique

La direction unique est assurée par une personne physique ou morale, appelée exploitant, à qui reviennent, en dernier ressort, l'initiative, la responsabilité technique et la responsabilité économique. Elle peut encore être exercée par un particulier, par un ménage, conjointement par deux ou plusieurs particuliers ou ménages, par un clan ou par une famille, ou par une personne morale telle que société, entreprise collective, coopérative ou organisme d'Etat. Elle a l'exclusivité du droit de regard et de décision pour tout ce qui peut engager l'avenir économique de l'exploitation.

Il est à rappeler que ladite direction unique peut déléguer à un gérant son pouvoir de décision, pour une ou plusieurs activités relevant habituellement de sa compétence.

Normalement, une unité est considérée comme une exploitation agricole s'il s'agit d'une unité de production agricole au moment du recensement. Cependant, Il existe des cas particuliers pour les exploitations impliquant des ménages :

- ✓ Si un ménage a vendu toutes ses terres et tous ses animaux pendant l'année de référence du recensement, il n'est plus une unité de production agricole et n'est donc pas assimilé à une exploitation agricole. Le ménage qui exploite la terre et les animaux au moment du recensement représente l'exploitation agricole et doit signaler toutes les activités de production végétale et animale effectuées durant l'année de référence.
- ✓ Si un ménage loue des terres pour les cultiver durant une saison donnée de la campagne de référence, alors que le recensement a lieu durant une autre saison de la même campagne agricole, le ménage devrait être considéré comme exploitation agricole, même s'il ne pratique pas d'activités de production agricole au moment du recensement. Dans ce cas, le ménage signalera les activités agricoles durant l'année de référence (voir campagne agricole de référence, page 12), à la manière habituelle.
- ✓ Il arrive qu'un ménage qui possède une pièce de terre l'exploite lui-même durant l'été et la loue à un autre ménage qui la cultive pendant l'hiver. Dans ce cas, la pièce de terre sera signalée comme faisant partie de la superficie de l'exploitation des deux ménages.

Utilisation des mêmes moyens de production :

C'est une certaine autonomie ou indépendance quant à l'utilisation de la main d'œuvre ou du matériel agricole dans toutes les parties constituant de l'exploitation. Les moyens de production ne sont pas considérés communs dans les deux cas suivants :

- ✓ Impossibilité technique d'utiliser les mêmes moyens (distance, ...) ;
- ✓ Volonté de séparer les moyens de production.

Taille minimale de l'exploitation :

Ne seront enquêtées comme exploitations que les unités de production atteignant ou dépassant une unité conventionnelle appelée « **unité exploitation** » et désignée taille minimale.

L'unité exploitation est une mesure permettant d'exprimer simultanément les superficies et/ou les arbres dispersés et/ou les animaux d'une exploitation, qui permettrait de réaliser **un revenu annuel net d'environ 5000 gourdes**. Le niveau très bas de cette valeur permet de couvrir la quasi totalité des exploitants agricoles et permet aussi d'avoir un filtre uniforme pour toutes les régions

d'Haïti. Cette unité, calculée sur la base du revenu moyen procuré par chacun des facteurs, est égale à :

- ✓ 4 centièmes de carreau de Surface Agricole Utile (SAU) non irriguée ;
- ✓ 1,5 centième de carreau de Surface Agricole Utile (SAU) irriguée ;
- ✓ 5 arbres équivalents manguier pour les arbres en usufruit ;
- ✓ 1 vache (Boeufs) ;
- ✓ 3 caprins ou ovins (femelles reproductrices) ;
- ✓ 3 porcins (femelles reproductrices) ;
- ✓ 15 poules ;
- ✓ 5 ruches ;
- ✓ 5 lapins (femelles reproductrices).

Cette taille minimale, équivalente à une «unité exploitation », est atteinte si au moins un seul élément (terres, arbres, animaux) atteint ou dépasse le seuil correspondant ci-dessus ou si la somme des fractions d'unité correspondantes à chaque élément est égale ou supérieure à 1.

NB. Les arbres sont comptabilisés dans le calcul de seuil minimal seulement lorsque l'exploitant a le droit de disposer de leur production (usufruit) sans être titulaire de la terre.

2.4.3. Exploitant agricole

Personne physique ou morale responsable de la marche de l'exploitation agricole, des décisions techniques et financières y relatives. Il peut assurer la marche de l'exploitation directement ou confier la responsabilité à un régisseur ou gérant.

2.4.4. Statut de l'exploitation

Statut

Le statut juridique de l'exploitation se rapporte aux aspects juridiques sous lesquels l'exploitation agricole est gérée. Il se réfère également à d'autres aspects relatifs au type d'exploitation.

Les statuts juridiques les plus prépondérants sont :

- **Exploitation individuelle** : exploitation prise en main par une seule personne, à qui reviennent tous les droits de gérance, de prise de décisions et des responsabilités.
- **Association de fait** : Décision de mettre des biens en commun sans acte juridique.
- **Société**: contrat établi entre des personnes physiques ou morales, aux fins d'investir dans une exploitation agricole. Cette société est soumise aux lois et aux règlements juridiques relatifs aux sociétés.
- **Coopérative agricole** : Coopérative qui exploite une entreprise agricole commune dont les membres attendent un avantage économique. C'est un groupement de personnes et non de capitaux. Une coopérative est régie par un principe de fonctionnement démocratique qui implique la participation de tous les membres à son administration.
- **État** : Ce statut englobe les exploitations agricoles qui reviennent ou appartiennent aux institutions gouvernementales. Exemples: Les pépinières du Ministère de l'Agriculture, les pépinières d'amélioration des semences, les stations expérimentales.
- **Religieux**: Lorsque la responsabilité et la prise des décisions au niveau de l'exploitation revient à une organisation religieuse.

Direction technique

En ce qui concerne la direction technique, l'exploitation peut être gérée directement par l'exploitant ou être confiée à un gérant qui assure le suivi et la gestion au quotidien. Notons que le **gérant** est la personne à qui l'exploitant confie une partie des tâches techniques et économiques de l'exploitation en contrepartie d'une rémunération fixe. Il importe de ne pas confondre gérant et métayer; en effet, ce dernier est un exploitant car il paie en nature pour avoir accès à la terre.

Unité de mesure utilisée pour évaluer la superficie

L'unité de mesure de surface utilisée par les exploitants est généralement le carreau et le centième de carreau. Cependant, dans certaines zones, d'autres unités de surfaces sont pratiquées, tels que le pas qui équivaut à 0.01 carreau et l'ha qui correspond à 0.77 carreau.

2.4.5. Parcellaire

Les terres d'une exploitation peuvent être constituées d'un ou de plusieurs blocs, situés dans une ou plusieurs zones distinctes ou dans une ou plusieurs divisions territoriales ou administratives, faisant partie de la même unité de production économique et partageant les mêmes moyens de production, tels que main-d'œuvre, bâtiments agricoles, machines et animaux de trait.

Le Bloc

Pour les besoins du recensement, l'exploitation est divisée en blocs. On appelle bloc toute partie de terres de l'exploitation limitées soit par des terres, d'eau, des routes, des forêts etc..... qui ne font pas partie de cette exploitation. Un bloc peut être constitué d'une ou plusieurs parcelles adjacentes. Il peut être traversé par une piste, une haie ou un petit courant d'eau qui fait partie de l'exploitation.

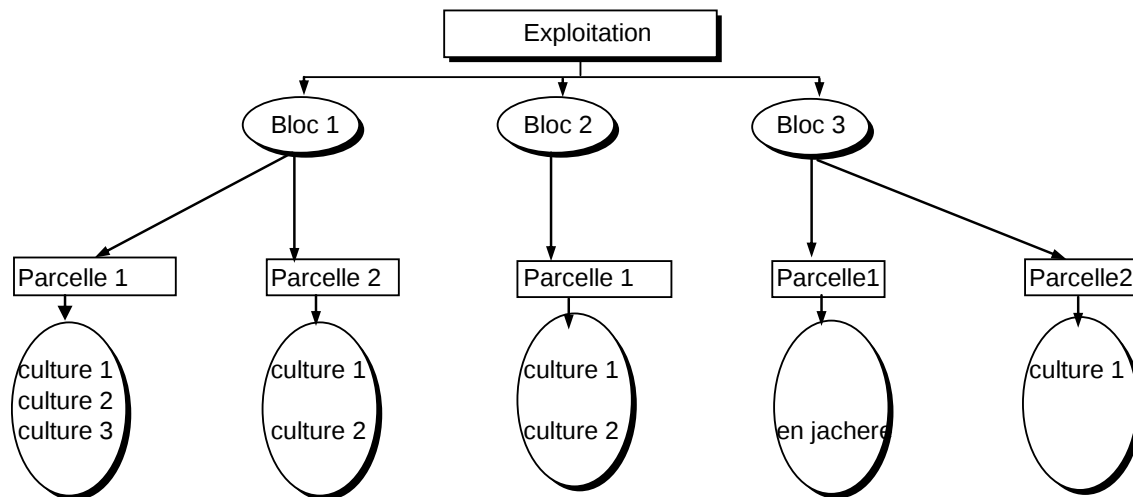
La parcelle

La parcelle est un terrain situé dans un bloc mais séparée du reste de celle-ci par des lignes de démarcation visibles qui font partie de l'exploitation. Elle est d'un même tenant et d'une même consistance.

La parcelle est dite d'un même tenant lorsque son labour peut se faire sans obstacles. Elle est dite de même consistance lorsqu'elle est constituée uniquement par l'une ou l'autre des catégories de terres suivantes:

- * terre de labour irrigué (ou) non irrigué ;
- * plantation irriguée (ou) non irriguée ;
- * terrain bâti ou inculte ;
- * terrain de pacage ;
- * serres.

Une parcelle se caractérise par un statut juridique et un mode de faire valoir spécifiques.



2.4.6. Statut juridique de la parcelle

On entend par statut juridique d'une terre, la forme juridique de propriété identifiant la terre vis à vis des lois, des règlements ou des coutumes.

Les principaux statuts juridiques présents en Haïti sont : Titre/achat, Titre/héritier, Mineur/partage, Mineur/collectif, Terre de l'église/Don, Terre de l'église/achat, Etat.

- **Titre/achat** : Ce sont des terres achetées avec séparation formelle pour lesquelles l'exploitant dispose d'un titre individuel de propriété.
- **Titre/héritage** : Ce sont des terres héritées avec séparation formelle pour lesquelles l'exploitant dispose d'un titre individuel de propriété.
- **Mineur/partage** : Ce sont des terres héritées qui sont partagées sans aucun acte officiel entre les personnes concernées.
- **Mineur/collectif** : Ce sont des terres héritées qui ne sont pas partagées (terres en indivision). Chaque héritier concerné détient le droit de travailler ces terres.
- **Terre de l'église** : Terre léguée par une personne physique ou morale à une fondation à caractère religieux.
- **Etat** : Toute terre à vocation agricole et qui est propriété de l'Etat. La tutelle de cette terre est soit assurée directement par le Services de Domaine de la Direction Générale des Impôts, soit confiée à d'autres organismes d'Etat.
- **Bien rural de famille** : Portion de terre mise par l'Etat à la disposition de particuliers vivant en communauté aux fins d'exploitation uniquement (colonies agricoles).

- **Non déclaré :** Cette classification est utilisée lorsque l'exploitant est dans l'impossibilité de préciser le statut juridique de la terre qu'il exploite. Cette classification ne sera utilisée qu'en dernier recours après avoir demandé des précisions à l'exploitant ou à d'autres membres du ménage.

Il ne faut pas confondre le statut juridique d'une parcelle avec son mode de faire-valoir. L'information sur le statut juridique s'obtient en demandant à l'exploitant si la terre en question lui appartient ou non. Il s'agit ici des procédures l'autorisant à travailler cette terre.

2.4.7. Mode de faire-valoir :

Le mode de faire valoir d'une parcelle est le régime régissant son utilisation et son exploitation. Le mode de faire valoir se définit par rapport à l'exploitant ou aux exploitants.

Les modes de faire-valoir existant en Haïti sont les suivants : Direct, Indirect/nature, Indirect/espèce, Indirect/sans contrepartie, indirect/ service, sans autorisation préalable, caution (plane dans l'Artibonite).

- **Direct :** Lorsque la terre est exploitée par le porteur du titre de propriété, par un ayant droit ou par l'attributaire.
- **Indirect/nature :** Lorsque la terre est exploitée, en contre partie d'un paiement de bail en récolte fixé d'avance (terre en métayage ou deux moitiés).
- **Indirect/espèce :** Lorsque l'exploitant travaille une terre qu'il a louée pour un nombre de saisons bien défini (terre en affermage ou prétention).
- **Indirect/sans contrepartie :** Situation dans laquelle l'exploitant travaille la terre avec l'autorisation verbale du propriétaire sans contrepartie.
- **Indirect/ service :** Lorsque la terre est exploitée, en contre partie d'un échange de service.
- **Sans autorisation préalable :** c'est le cas d'une terre exploitée d'une façon illégale et le plus souvent l'exploitant en question profite de l'exode forcé ou de l'absence du propriétaire de la terre.
- **Caution (plane dans l'Artibonite) :** Lorsque l'exploitant tient la terre comme garant contre un prêt d'argent. Dans ce cas, le nombre de campagnes n'est pas déterminé et la terre ne sera remise à son propriétaire qu'après qu'il eut versé la totalité du prêt.

2.4.8. Irrigation :

Le RGA s'intéresse à l'apport en eau de la parcelle notamment au cours de la dernière campagne agricole.

- **Irriguée** : C'est une terre qui reçoit **un apport d'eau délibéré en vue de compenser l'insuffisance des précipitations**. Cette eau peut provenir de la pluie, d'un fleuve ou d'une rivière par canalisation.
- **Non irriguée** : C'est une terre qui ne reçoit que l'eau des précipitations.

Technique d'Irrigation

On s'interroge sur les techniques d'irrigation seulement lorsqu'on recueille des informations sur une parcelle irriguée. Les techniques d'irrigation considérées sont: gravitaire, aspersion, goutte à goutte et autres techniques manuelles.

- **Gravitaire** : écoulement libre de l'eau par des canaux. C'est la technique la plus pratiquée.
- **Aspersion** : Tuyaux raccordés entre eux à travers lesquels l'eau circule sous pression avant d'être projetée par les gicleurs sur les cultures.
- **Goutte-à-goutte** : déversement de l'eau lentement à la surface du sol, à partir d'un dispositif de tuyauterie.
- **Autres techniques manuelles** : Toute technique utilisée ne correspondant pas à celles déjà citées, par exemple l'utilisation de seau d'eau ou de citerne tractée.

Origine de l'eau

L'origine de l'eau d'irrigation désigne la source de l'eau. Ainsi, si un réseau de canaux est utilisé pour distribuer l'eau d'un barrage à des agriculteurs, la source de l'eau est le barrage et non le canal. L'eau d'irrigation peut avoir plusieurs origines ou sources.

- **Barrage** : Retenue d'eau construite artificiellement.
- **Fleuve/rivière** : C'est l'eau de surface qui coule d'un point élevé à un point bas tout le long d'un chenal (lit) sous l'effet de la gravité.
- **Source** : Affleurement d'une nappe souterraine.
- **Lac/Etang** : Etendue d'eau stagnante, peu profonde, de surface relativement petite (jusqu'à quelques dizaines d'hectares), résultant de l'imperméabilité du sol.

- **Puits/forage** : Perforation pratiquée dans le sous-sol pour capter de l'eau.

2.4.9. Occupation du sol

Les occupations du sol se réfèrent aux activités agricoles réalisées par l'exploitant pendant la campagne de référence du RGA.

Cultures permanentes ou pérennes Ce sont les cultures qui ont un cycle de végétation de plusieurs années. On peut avoir des plantations serrées ou des arbres dispersés. A noter qu'une plantation serrée est constituée d'arbres et d'arbustes plantés de façon régulière ou systématique, comme dans un verger ou aussi de façon irrégulière.

N.B : Attention café, banane, grenade, grenadia (fruit de la passion) et floriculture sont considérés comme des cultures pérennes.

Les cultures annuelles Ce sont les cultures qui ont un cycle de végétation inférieur à un an). Pour faciliter l'identification des cultures, on peut se référer à la classification fournie en Annexe. Les données sur la superficie sous cultures temporaires se rapportent à la campagne agricole de référence.

Les cultures successives (saison1, saison 2 et saison 3) Des cultures annuelles peuvent être plantées plus d'une fois sur la même terre au cours d'une campagne agricole. On parle alors de cultures successives. Cette catégorie peut comprendre une seule culture ou des cultures différentes et elle est importante dans le cas d'Haïti qui a plus d'une période de récolte par campagne agricole. La superficie des cultures successives doit être signalée séparément pour chaque culture chaque fois que la terre estensemencée durant la campagne.

Les cultures successives ne doivent pas être confondues avec les récoltes successives d'une même culture sur pied (canne à sucre, foin, etc.), pour lesquelles la superficie ne doit être comptée qu'une seule fois.

Cultures associées (cultures mixtes, cultures intercalaires) : On parle de culture associée quand plus d'une culture (et souvent de nombreuses cultures) sont pratiquées de manière non systématique sur une parcelle ou un champ. Dans ce cas, il est plus difficile de calculer les superficies et l'on doit tenter de les estimer.

Les cultures associées sont dites **intercalaires** lorsque sur une parcelle ou un champ dans lesquels une culture est plantée entre les rangs d'une autre culture (par exemple sorgho et arachide entre des rangées de coton est une terre avec cultures intercalaires). Dans ce cas, la superficie de la parcelle ou du champ avec culture intercalée doit être rapportée aux différentes cultures, proportionnellement à la superficie occupée par chacune d'elle.

Dans le cas d'association de culture, il faut se limiter aux trois cultures principales :

- ✓ Culture associée principale : C'est la culture qui occupe la plus grande superficie sur la parcelle.
- ✓ Culture associée secondaire : Cultures qui après la culture principale occupent une plus grande superficie.
- ✓ Culture résiduelle : Cultures qui ne couvrent qu'une partie du jardin

Cultures en assolement ou fausse association : Sont désignées « fausses associations ou cultures en assolement » quand chaque culture occupe une portion de terrain distincte sur la parcelle et « vraies associations » quand les cultures sont mélangées.

Cultures intercalaires : lorsque dans une parcelle ou dans un champ une culture est plantée entre les rangs d'une autre culture (par exemple sorgho et arachide entre des rangées de canne à sucre).

Les mélanges : Ceci est pratiqué surtout au niveau des graines, lorsque les graines sont mélangées, plantées et récoltées ensemble.

Cultures sous étage : Lorsque la culture est plantée en dessous des plantations pérennes ; même si les arbres sont à un stade végétatif immature.

Arbres dispersés : Présence d'arbres sur l'exploitation, mais pas en quantité suffisante pour être classés comme forêt.

Jachère temporaire : Terre productive mais laissée au repos durant une ou plusieurs campagnes agricoles (moins de 5 ans) avant leur remise en culture.

Jachère permanente : Si la terre reste trop longtemps en jachère (5 ans et plus) elle sera classée comme de jachère permanente.

Pépinière : Terre agricole, couverte ou non, utilisée principalement pour la reproduction de tout type de semences et plants.

Bois et forêt: Parcelle boisée, qu'il s'agisse de peuplement naturel ou artificiel, qui fait partie de l'exploitation et fournit du bois ou des produits forestiers ou qui assure une protection.

Bâtiments : Construction indépendante qui comprend une ou plusieurs pièces et autre surfaces couverte par un toit soutenu par une structure quelconque.

Un bâtiment peut être utilisé exclusivement soit comme habitat, soit à des fins agricoles, soit pour les deux finalités. Un bâtiment peut être en propriété, en location ou autre forme de jouissance.

Le code de l'occupation ou la culture est à déterminer selon la nomenclature détaillée de l'occupation du sol (**voir nomenclature en Annexe**).

Nombre d'arbres (productifs ou non productifs) :

On demande à l'exploitant de dénombrer seulement les arbres qui sont sur la parcelle en question. Un arbre est productif, s'il donne des fruits. Les arbres improductifs sont généralement des arbres jeunes nouvellement plantés, qu'ils soient fruitiers ou forestiers.

2.4.10. Elevage

Définition : Pratique d'entretenir des animaux principalement à des fins agricoles : bovins, porcins, caprins, ovins, chevaux, mulets, volailles, ruches, etc. Tous les animaux gérés par l'exploitant, qu'il soit propriétaire ou non, doivent être pris en considération.

Population animale : nombre d'animaux qui se trouvent sur l'exploitation durant la période du recensement, quel qu'en soit le propriétaire. Le recensement prend donc en compte tous les animaux présents sur l'exploitation le jour de l'enquête, y compris ceux en propriété, en gardiennage et ceux destinés à l'autoconsommation.

2.4.11. Main-d'œuvre

Il s'agit de déterminer la main d'œuvre agricole active au sein de l'exploitation. Elle concerne les membres du ménage qui participent aux activités de l'exploitation, la main d'œuvre agricole permanente et occasionnelle active sur l'exploitation durant la dernière campagne agricole (période de référence du recensement).

Main d'œuvre familiale permanente : personne faisant partie de la famille dont les services sont utilisés de façon régulière et continue sur l'exploitation durant au moins 6 mois.

Aide familiale: Personne faisant partie du ménage et qui contribue d'une façon occasionnelle aux activités de l'exploitation.

Salarié permanent: personne dont les services sont utilisés de façon régulière et continue au niveau de l'exploitation durant au moins 6 mois.

Main d'œuvre agricole occasionnelle : personne à laquelle on a recours une ou plusieurs fois durant la campagne agricole afin d'effectuer des tâches bien précises, mais qui ne travaille pas d'une façon régulière ou continue. Il s'agit donc de toutes les formes d'emploi en dehors de l'emploi familial et permanent. Cette main d'œuvre occasionnelle peut être mobilisée à titre individuel ou dans un cadre de structure traditionnelle d'association de travail dont on distingue deux grandes catégories:

- **Eskwad**. (**Mera, ronde, chaines, douvan jou, colonne, laji bann etc.,...**). Ce sont des associations mutualistes d'échange de travail qui regroupent un nombre limité de travailleurs ayant en principe les mêmes droits et les mêmes obligations les uns envers les autres. Il s'agit de groupes fixes avec un chef d'*eskwad* qui est généralement l'initiateur du groupe et qui est chargé d'organiser les tours, de négocier la vente de la force de travail collective sur la base des conditions fixées par le groupe. L'*eskwad* se distingue de l'*avan jou*, d'une part, par la durée du travail : la journée complète, et d'autre part, par le paiement du travail qui peut se faire à terme (terme pouvant dépasser 6 mois) ;
- **Konbit** (Djann, Corvées) Ce terme, souvent employé pour nommer de façon générique les formes traditionnelles d'organisation du travail, désigne en fait lui-même une modalité particulière de mobilisation de la force de travail. Il s'agit pour un « acheteur » de mobiliser des travailleurs pour un travail particulier. En principe, celui qui invite *la konbit* offre, en contrepartie du travail fourni, le(s) repas et la boisson.

2.4.12. Equipement et matériel

On cherche à déterminer les différents types d'équipement et de matériel qui sont utilisés dans les activités agricoles l'exploitation au cours de la période de référence du recensement, de même que leur provenance ainsi que le nombre de ces équipements et matériels qui appartiennent à l'exploitant.

Ne sont pas pris en compte les équipements et les matériels non utilisés dans les activités, de même que ceux qui appartiennent à l'exploitant, mais ne sont pas utilisés sur l'exploitation.

2.4.13. Crédit agricole

Définition : On entend par crédit agricole tout type de crédit reçu pour financer les opérations de l'exploitation agricole, c'est-à-dire l'achat des intrants nécessaires à la production végétale et animale, la construction de bâtiments agricoles et l'achat de machines agricoles. Le crédit non lié aux opérations agricoles, notamment pour financer la construction de la maison de l'exploitant, d'autres opérations familiales, ou les dépenses de consommation, est exclu.

On distingue deux types de crédits: crédit de campagne et crédit d'investissement.

✓ **Crédit de campagne** : c'est un crédit à court terme contracté pour subvenir aux besoins en liquidité pendant la campagne agricole. Il est affecté généralement aux opérations suivantes: labour, moisson, semence, engrais, vendange, cueillette, récolte, achat de bétail pour l'embouche, achat d'aliment pour bétail, réparation et entretien.

✓ **Crédit d'investissement** : c'est un crédit à moyen et long terme destiné au financement des opérations d'investissement au sein de l'exploitation agricole. Les principales opérations d'investissement peuvent être comme suit: achat d'équipements, de terres, de bétail pour reproduction; construction d'étables, de puits et ouvrages hydrauliques, de bâtiments ; aménagement du sol.

2.4.14. Vulgarisation et conseil

La vulgarisation est la fourniture de conseils et d'informations sur l'agriculture aux producteurs agricoles et aux éleveurs. Les services de vulgarisation peuvent être assurés par des institutions gouvernementales, des organisations non gouvernementales, des organisations d'agriculteurs,

des institutions de formation, des organisations locales informelles, etc. Les conseils donnés aux agriculteurs peuvent se référer à divers domaines tels que: gestion de l'exploitation, sélection des variétés, utilisation d'intrants (tels qu'engrais), crédit, mécanisation agricole, santé animale, protection des végétaux, développement durable, commercialisation, etc. Les services de vulgarisation peuvent aussi être utilisés par les gouvernements pour distribuer des intrants, diffuser des informations sur le marché, et promouvoir des produits de base ou des variétés végétales spécifiques.

2.5. Questionnaire du RGA

Les différents modules du questionnaire de l'enquête exploitation sont les suivants :

- Localisation de l'exploitation
- Statut juridique de l'exploitation
- Caractéristiques générales de l'exploitant
- Caractéristiques générales de l'exploitation
- Parcellaire ou occupations du sol
- Élevage
- Main d'œuvre
- Matériels et équipements de l'exploitation
- Informations sur le crédit agricole
- Vulgarisations et conseils

2.6. Dispositif de terrain du RGA

L'exécution du recensement sur le terrain a été favorisé par un dispositif structuré qui a mobilisé 1,213 personnes dont 17 superviseurs au bureau central, 17 superviseurs départementaux, 171 contrôleurs, 1,008 enquêteurs. Des critères ont été considérés dans le choix des agents de terrain

En vue de mener à bien les opérations de collecte de données, l'organisation hiérarchique du personnel de terrain est établie comme suit :

a- Bureau central du RGA (Coordination) ;

- b- Direction et Sous-Direction Départementale Agricole/ODVA ;
- c- Responsable de Cellule de Statistique et / ou superviseur ;
- d- Responsable de BAC et/ou Contrôleur ;
- e- Enquêteur (au niveau d'une partie ou de la totalité d'une section communale et/ou une ville et/ou un quartier).

2.7. Formation des agents de terrain

Le RGA s'est inscrit dans le cadre d'un renforcement des capacités du Ministère de l'Agriculture, tant au niveau central que décentralisé. Ainsi, à l'instar des cadres du Bureau Central du RGA, les responsables des Cellules de Statistiques des DDA et Sous-DDA ont participé à l'élaboration et aux séances de formation et de validation du dossier méthodologique. Ces responsables départementaux allaient de concert avec les superviseurs centraux assurer la formation dans leur département respectif.

Au lancement de la collecte, tous les agents de terrain sélectionnés ont été formés. Trente-huit (38) séances de formation ont été réalisées au profit des agents de terrain. Les agents, qui ont réussi le test d'évaluation, ont été retenus pour mener l'enquête de terrain.

Des séances de formation complémentaires ont été réalisées en cas de besoins, soit pour combler des failles notées dans le travail de certains agents, soit pour former les nouveaux agents recrutés pour remplacer les cas de désistement ou les agents dont le travail, après contrôle, s'est révélé majoritairement mauvais.

2.8. Contrôle de qualité des questionnaires et des données

Des dispositions ont été prises et des procédures ont été mises en place pour garantir une meilleure qualité des données collectées donc la fiabilité de l'information générée à partir de ces données. Au niveau de terrain, les superviseurs départementaux étaient responsabilisés par rapport à la validation des questionnaires reçus des contrôleurs. Ces derniers devaient vérifier la qualité des questionnaires remplis en analysant véracité et la cohérence des réponses. Aussi, étaient-ils chargés de procéder au remplissage de questionnaires de contrôle pour un échantillon aléatoire de questionnaires.

Après validation des questionnaires par les équipes de terrain, les questionnaires sont transmis au bureau central du RGA, qui, par le biais des superviseurs centraux, procédait à un autre niveau de contrôle se portant sur le contenu des questionnaires-exploitations et des questionnaires de contrôle. Des contacts téléphoniques ont été aussi engagés auprès des exploitants afin de clarifier certaines incohérences relevées lors du contrôle des superviseurs centraux. Cette opération précédait la saisie des données.

Un dernier niveau de contrôle informatique a été effectué sur les questionnaires saisis afin de déceler toutes les incohérences d'ensemble des différents modules du questionnaire, et de procéder aux vérifications et redressement manuels et/ou informatiques nécessaires. Cette activité s'est déroulée parallèlement à la saisie des données.

2.9. Sensibilisation et publicité

Le lancement du RGA a été précédé d'une grande campagne de sensibilisation orchestrée par le Bureau Central du projet. Cette campagne s'est articulée autour de plusieurs activités de communication et de sensibilisation dont les plus importantes sont :

- ***Affiche et banderole publicitaire:***

Des affiches et banderoles publicitaires ont été préparées et distribuées au niveau des entités territoriales, des DDA et Sous-DDA, des BAC, des écoles, des églises, des associations et coopératives agricoles, etc.

- ***Spot publicitaire:***

Des spots publicitaires ont été montés avec le support de la Direction des Relations Publiques du MARNDR. Ils ont été diffusés à travers des radios locales/ communautaires et à la Radio Télévision Nationale d'Haïti (RTNH).

- ***Atelier et conférence :***

Des ateliers de travail et d'information ont été organisés avec la participation des principaux Partenaires Techniques et Financiers du MARNDR impliqués dans la réalisation du Projet.

- ***Dépliant :***

Un dépliant de présentation du RGA a été élaboré. Ce dépliant, qui expose les objectifs du RGA, la méthodologie et les résultats attendus, a été distribué aux différents acteurs du secteur afin les inciter à s'impliquer dans la réussite de cette opération.

Aussi, le canal des Collectivités Territoriales du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT) a-t-il été mis à profit. Des correspondances ont été adressées aux autorités locales par le MICT leur demandant de donner leur pleine et entière collaboration aux agents qui seront déployés sur le terrain.

3. Déroulement de l'enquête

L'enquête sur le terrain a été réalisée sur une période de 9 mois allant de mars à novembre 2009. Au cours de cette opération, des notes techniques et informationnelles ont été élaborées sur la base des remarques et commentaires effectués à partir des questionnaires reçus et des missions de contrôle réalisées. Ces notes techniques ont été transmises à tous les agents de terrain afin de les mettre au courant des différentes erreurs relevées lors du remplissage des questionnaires et des solutions proposées par le Bureau Central du RGA.

4. Cadre institutionnel du RGA

Le Projet Recensement Général de l'Agriculture est régi par l'Arrêté Présidentiel paru dans le Moniteur du 23 octobre 2008, Volume 163 No 97. Sa mise en œuvre a requis une synergie d'acteurs impliqués dans l'agriculture, pour sa pleine réussite. Ce recensement est appuyé par :

- **le Comité National d'Orientation du RGA**, institué dans le but d'appuyer l'Opération au plus haut niveau ;
- **le Comité d'Appui Technique et de Pilotage (CATP)**, qui appuie techniquement le Bureau Central du Recensement de l'Agriculture (BCRA) dans la définition de l'approche méthodologique. Il inclut principalement l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI), la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) et le Centre National de l'Information Géo-Spatiale (CNIGS) ;
- **le Bureau Central de Recensement Agricole (BCRA)**, qui est l'organe chargé de planifier et d'exécuter toutes les activités du recensement sur tout le territoire national, à travers les **cellules départementales du RGA** qui assurent la coordination au niveau départemental.

DEUXIÈME PARTIE
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE LA GRANDE-ANSE

1. Exploitants et exploitations agricoles

1.1 Effectif des exploitants

Sur les 1,053,107 exploitations agricoles recensées dans le pays, un total de 65,523 exploitations agricoles ont été dénombrées dans le département de La Grande-Anse (Tableau 1.1 A), représentant 6.2% de l'ensemble du pays. Elles couvrent une Superficie Agricole Utilisée (SAU) de 52,025.6 carreaux (cx), correspondant à une moyenne de 0,79 cx par exploitation. Le nombre d'exploitations gérées directement par les exploitants s'élève à 64,849, soit 99% du total, s'étendant sur une SAU de 51,595.6 cx, représentant également 99% du total.

En Haïti, les exploitations agricoles sont en grande partie de petite taille. Dans le Département de la Grande-Anse, 77.6% des exploitants agricoles exploitent une SAU inférieure à 1 cx, totalisant 27,381 cx, soit 52.6% de la SAU totale du département (Tableau 1.2 A). Par contre, 22.4% des exploitations ont une SAU supérieure ou égale à 1 cx ; celles-ci couvrent une SAU de 24,644.5 cx, correspondant à 47.4% de la SAU totale du département (Figures 1.1.1 et 1.1.2).

Figure 1.1.1 : Répartition des exploitants par classe taille de SAU

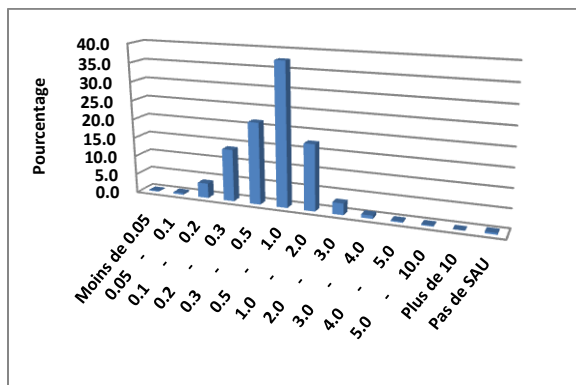
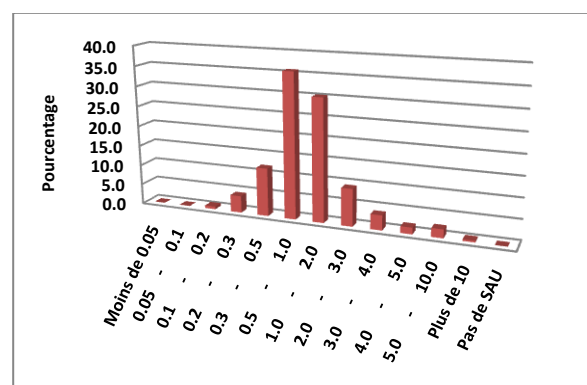


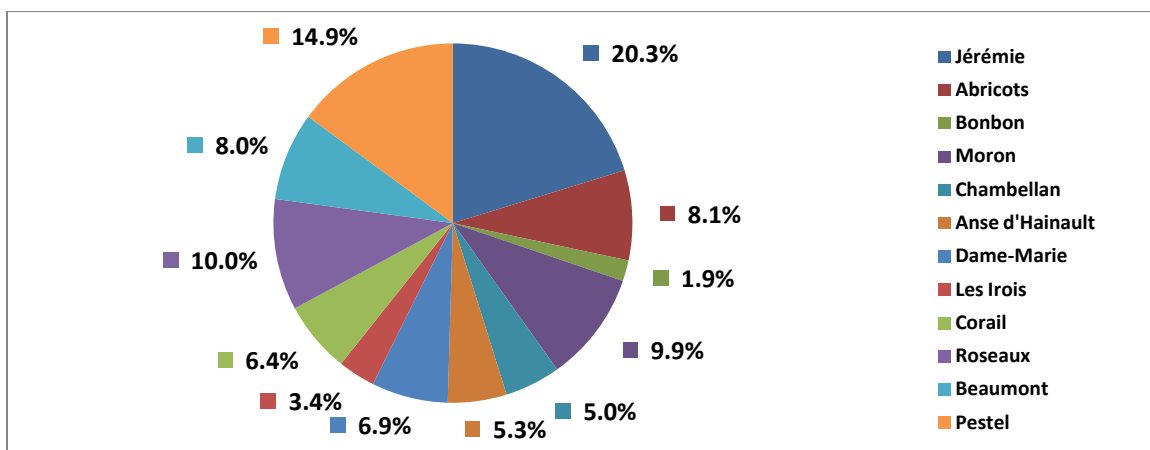
Figure 1.1.2 : Répartition de la SAU par classe taille de SAU



La répartition des exploitations entre les communes du Département varie de 1,231, recensées dans la commune de Bonbon à 13,267 dénombrées dans la commune de Jérémie (Tableau 1.3 A). L'énumération des autres communes, dans l'ordre décroissant du nombre d'exploitants, est la suivante : Pestel (9,763), Roseaux (6,568), Moron

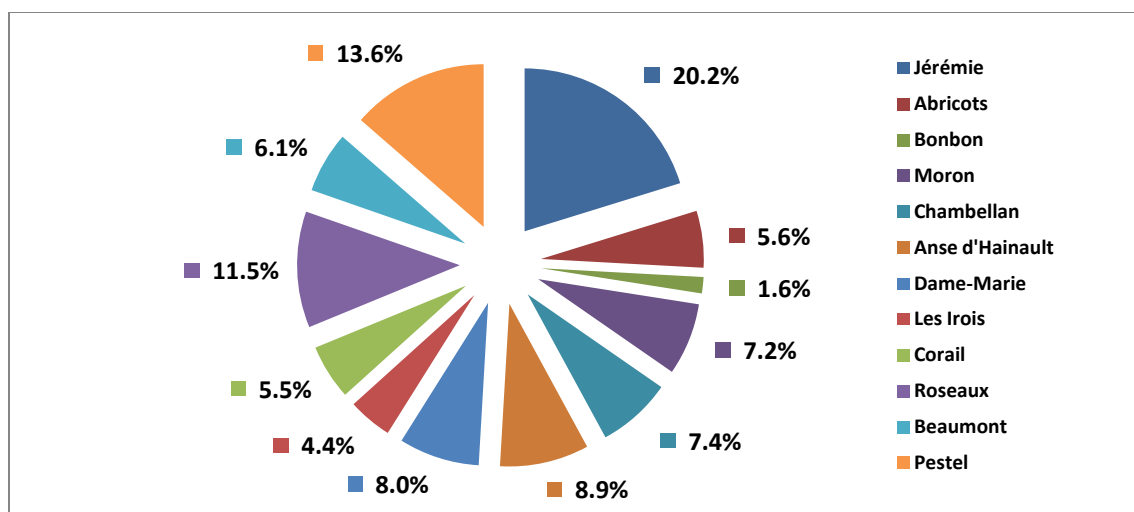
(6,506), Abricots (5,299), Beaumont (5,208), Dame-Marie (4,509), Corail (4,222), Anse d'Hainault (3,464), Chambellan (3,288) et Les Irois (2,198).

Figure 1.2 : Répartition des exploitations agricoles par commune



En ce qui concerne la SAU, la commune de Jérémie présente la SAU la plus élevée, 10,522.1 cx, alors que la plus faible SAU a été enregistrée au niveau de la commune de Bonbon 841.2 cx. Les communes les plus importantes en termes de SAU sont, dans l'ordre décroissant de la SAU, les suivantes : Jérémie (10,522.1 cx), Pestel (7,075.4 cx), Roseaux (6,006.2 cx), Anse d'Hainault (4,607.3 cx), Dame-Marie (4,165 cx), Chambellan (3,859.7 cx) et Moron (3,731.3 cx).

Figure 1.3 : Répartition de la SAU totale des exploitations agricoles par commune



1.2 Sexe et âge des exploitants

Dans le département de la Grande-Anse, les femmes agricultrices exploitent 13,452 exploitations agricoles, soit 20.5% des exploitations recensées dans ce département (Tableau 1.5 A). Ces unités d'exploitation couvrent une SAU de 9,982.5 carreaux, soit 19.2% du total, correspondant à une moyenne de 0.74 cx. La majorité de ces unités d'exploitations, soit 99%, sont gérées par les femmes elles-mêmes.

Quant aux hommes, ils exploitent 51,849 exploitations agricoles, soit 79.1% du total du département pour une SAU de 41,756.3 carreaux, représentant 76.6% de la SAU totale. La SAU moyenne par exploitation gérée par les hommes est de 0.81 carreau, supérieure à celle gérée par les femmes.

Figure 1.4.1 : Répartition des exploitants par sexe

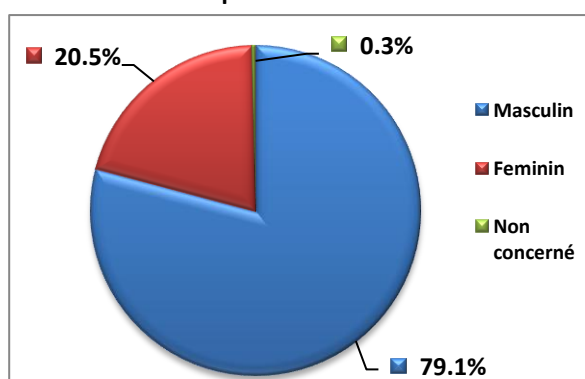
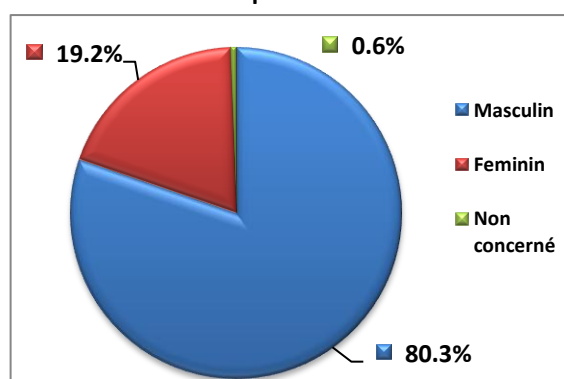
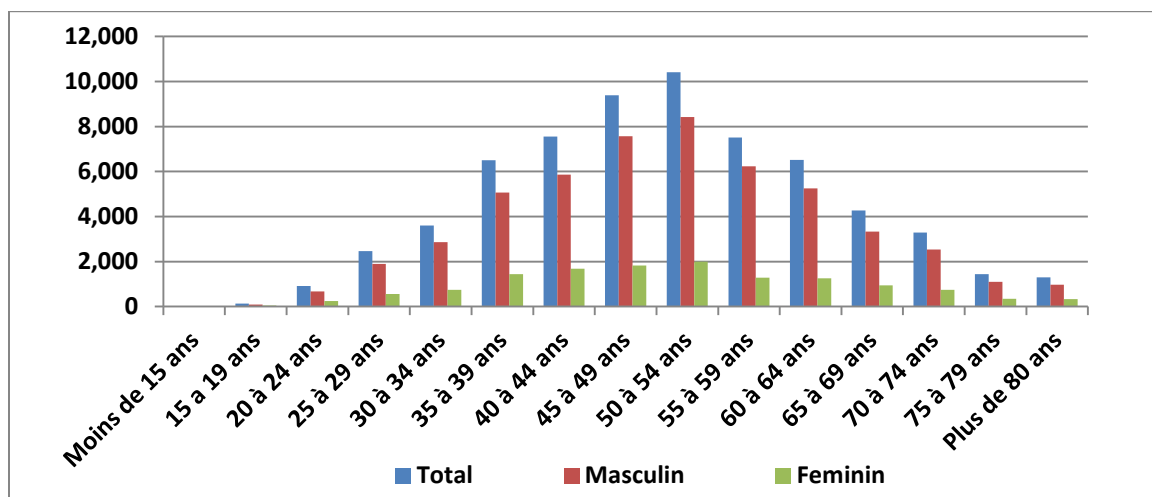


Figure 1.4.2 : Répartition de la SAU par sexe



Dans la Grande-Anse, le plus fort pourcentage des exploitants, 79.6%, sont âgés entre 35 ans et 69 ans. En dehors de cette fourchette, les pourcentages sont relativement faibles, 5.5% et 5% pour les exploitants âgés entre 30 et 34 ans et entre 70 et 74 ans respectivement. 3.8% des exploitants ont entre 25 et 29 ans (Tableau 1.4 A). La tranche d'âge la plus importante est 50 – 54 ans avec 15.9% de l'ensemble des exploitants. Si l'on fixe pour les besoins du recensement l'âge de la retraite dans le secteur agricole haïtien à 60 ans, le pourcentage d'exploitants encore actifs jusqu'à plus de 80 ans est relativement important, représentant 26% du total. Chez les femmes, ce pourcentage correspond à 26.9%, supérieur à celui des hommes qui est de 25.4%.

Figure 1.5 : Effectif des exploitants agricoles par sexe et selon la classe d'âge des exploitants



1.3 Niveau d'instruction et formation agricole

En ce qui concerne le niveau d'instruction, 38,086 exploitants du département de la Grande-Anse (Tableau 1.6 A), correspondant à 58.1% du total, ne savent ni lire ni écrire. Ceux-ci exploitent 30,250 cx de SAU, soit 58.1% de la SAU totale du département (Tableau 1.7 A). De cette catégorie, 9,041, soit 23.7%, sont des femmes agricultrices, représentent 13.8% de l'ensemble des exploitants (Tableau 1.7.1 A).

Les exploitants qui savent lire et écrire au nombre de 17,777, représentent environ 27.1% du total et travaillent 13,882.3 cx, soit 26.7% de la SAU totale. De ce groupe, 3,008 exploitants, correspondant à 16.9%, sont des femmes, celles-ci représentent 4.6% du total du département (Tableau 1.7.1 A). Un total de 6,734 exploitants, soit 10.3% de l'ensemble, ont atteint le niveau primaire. Parmi ces derniers, 14.9%, soit 1,002 exploitants, sont des femmes, lesquelles représentent 1.5% des exploitants de la Grande-Anse. Les exploitants qui ont atteint le niveau secondaire ne représentent que 3.7% du total du département (Figure 1.6.1).

Il est noté une faible implication des professionnels et des universitaires dans les activités agricoles au niveau du département, avec 0.4% et 0.1% respectivement (Figure 1.6).

Figure 1.6 : Effectif des exploitants agricoles selon le niveau d’instruction des exploitants

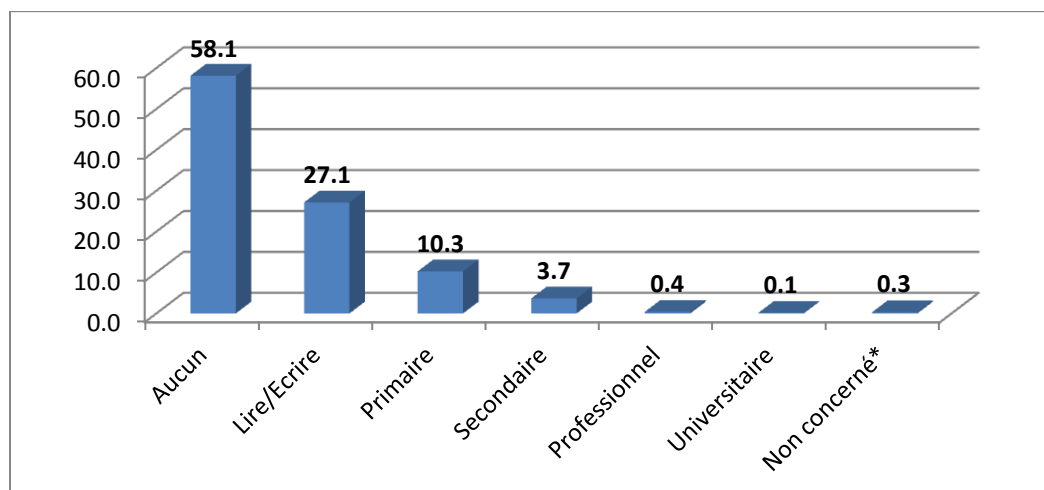
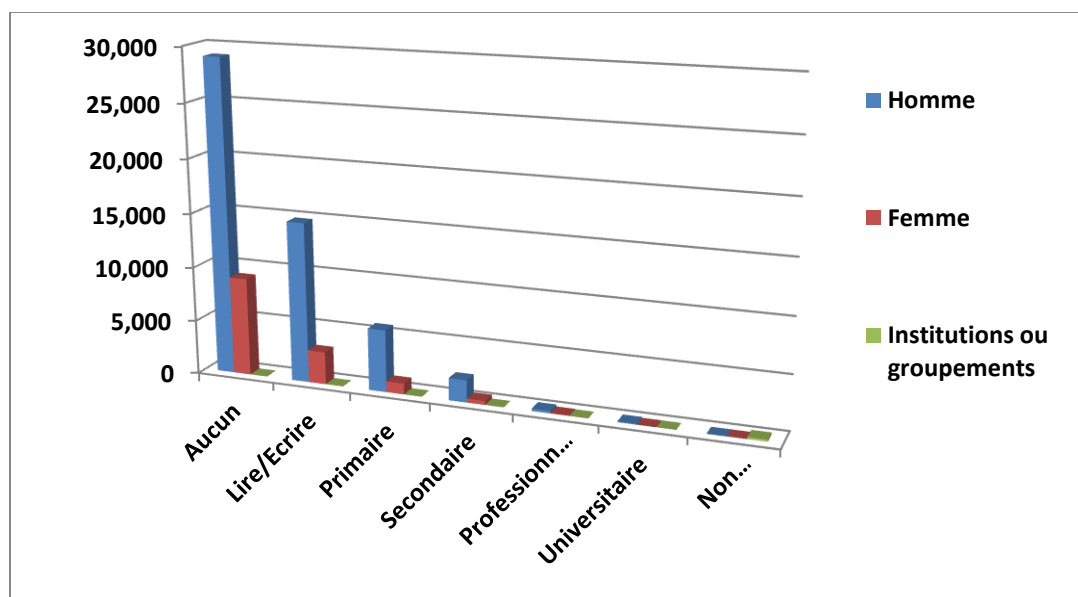
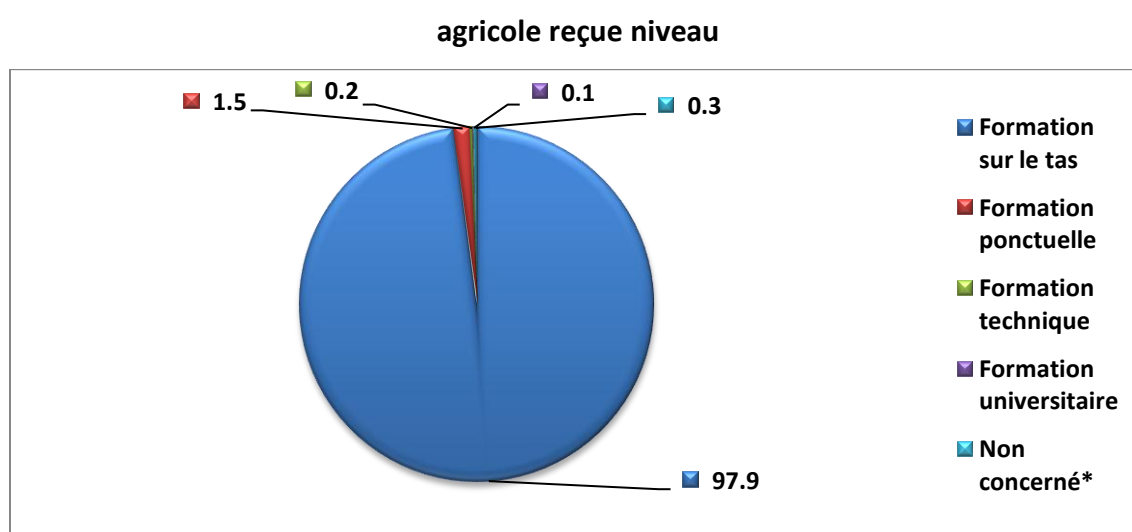


Figure 1.6.1 : Effectif des exploitants agricoles selon le niveau d’instruction et le sexe des exploitants



La majorité des exploitants agricoles de la Grande-Anse, soit 97.9%, ont appris le métier d’agriculteur sur le tas, principalement en travaillant avec des parents. Ces derniers exploitent 97.2% de la SAU totale du département. Seulement 1.5% ont reçu une formation ponctuelle. Les exploitants de formation technique et universitaire sont négligeables avec respectivement 0.2% et 0.1% (Tableau 1.10 A).

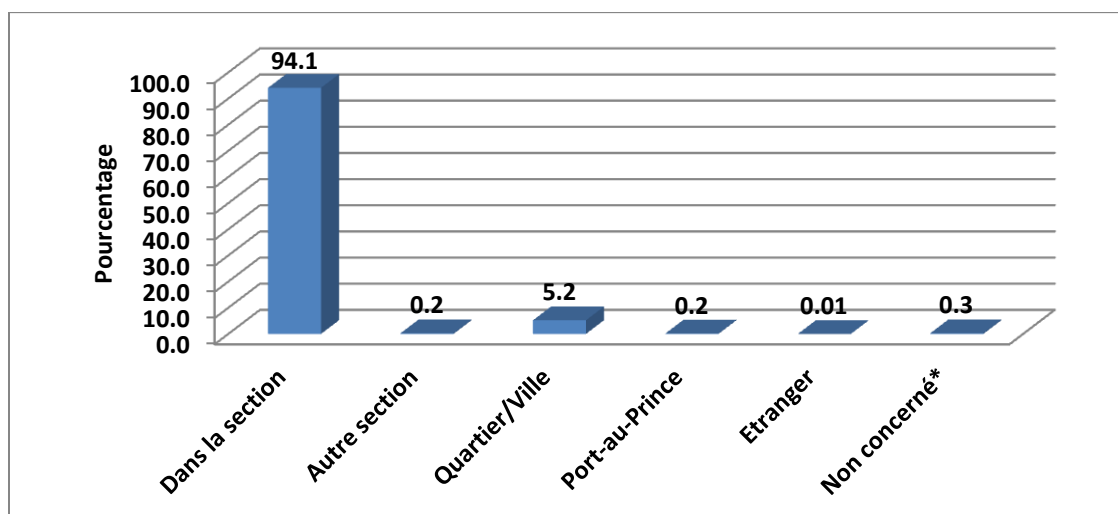
Figure 1.6.2 : Répartition (%) des exploitants agricoles selon la formation



1.4 Lieux de résidence

Dans 94.3% des cas, la résidence principale des exploitants agricoles se trouve au niveau du monde rural, soit dans la section communale où se trouve l'exploitation soit dans une autre section. Un total de 61,657 exploitants, soit 94.1% de l'ensemble, ont déclaré comme lieu de résidence principale la section communale où se trouve l'exploitation agricole (Tableau 1.12 A). Les exploitants résidant principalement dans le milieu urbain (Quartier, ville et Port-au-Prince) ne représentent que 5.4% du total. Il est à noter aussi la faible participation de la diaspora à la gestion des activités agricoles du département de l'Artibonite.

Figure 1.7 : Répartition (%) des exploitants agricoles selon le lieu de résidence principale



1.5 Activités principales des exploitants

Dans le département de la Grande-Anse, 61,371 exploitants, représentant 93.7% du total, s'adonnent principalement à l'agriculture (Tableau 1.13 A). Ces derniers disposent d'une SAU de 49,447.6 cx, soit 95% de la SAU totale du département (Tableau 1.14 A). De cette catégorie, les femmes, au nombre de 12,162, représentent 19.8%, soit 18.6% de l'ensemble du département (Tableau 1.14.1).

Ensuite, vient de loin la pêche qui est déclarée activité principale par 2.1% des exploitants dont 9.7% de femmes. Le commerce est cité comme activité principale par seulement 1.3% des exploitants. Cette activité se retrouve principalement et majoritairement chez les femmes avec 70.9% des exploitants concernés, soit 1.4% des exploitants de la Grande-Anse (Figure 1.8 et Figure 1.8.1).

Figure 1.8 : Effectif des exploitants agricoles selon l'activité principale des exploitants

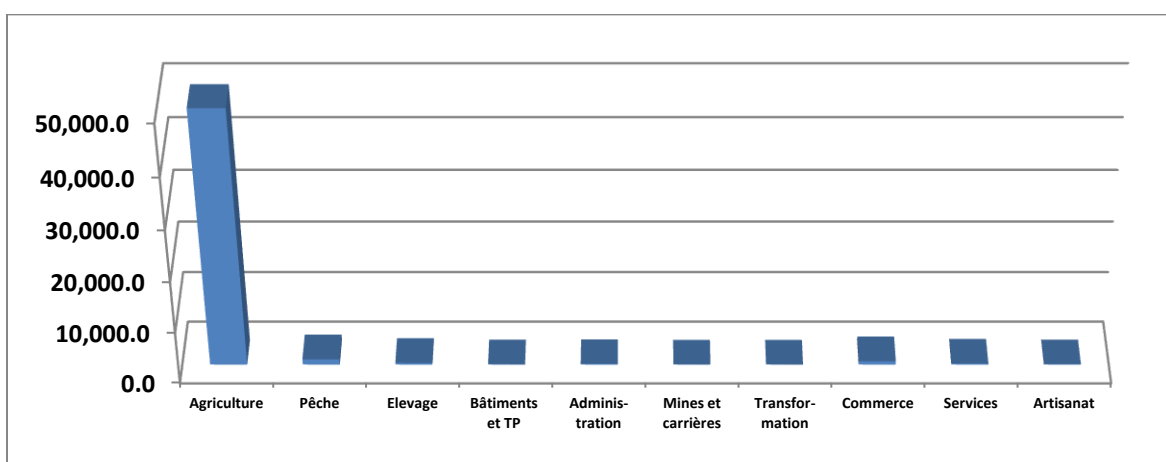
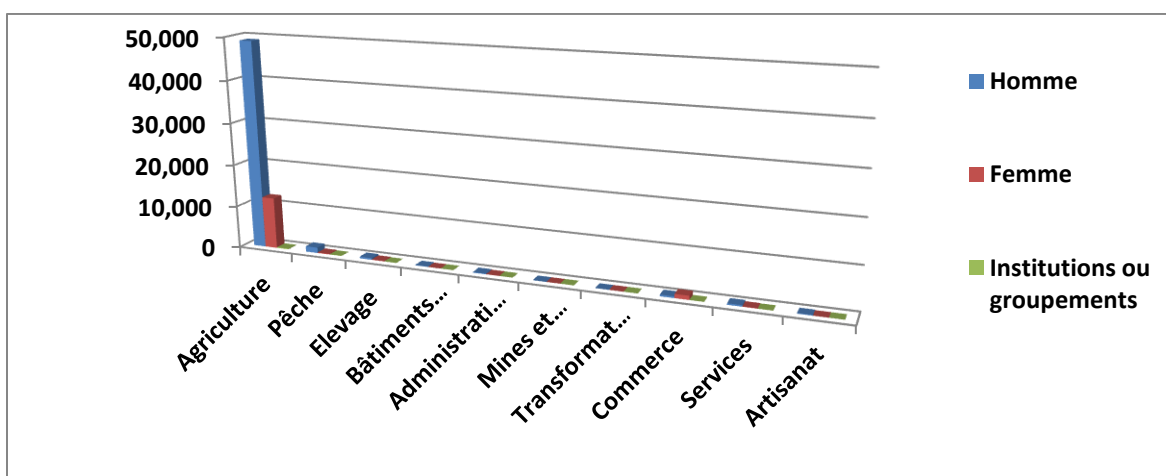


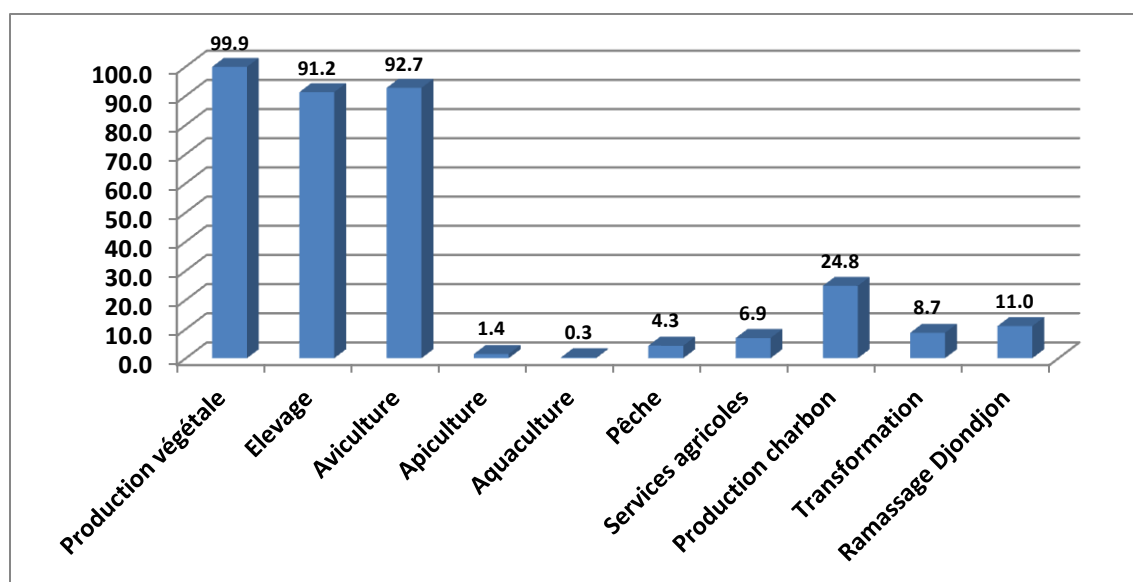
Figure 1.8.1 : Effectif des exploitants agricoles selon l'activité principale et le sexe des exploitants



1.6 Activités agricoles et para-agricoles pratiquées sur les exploitations

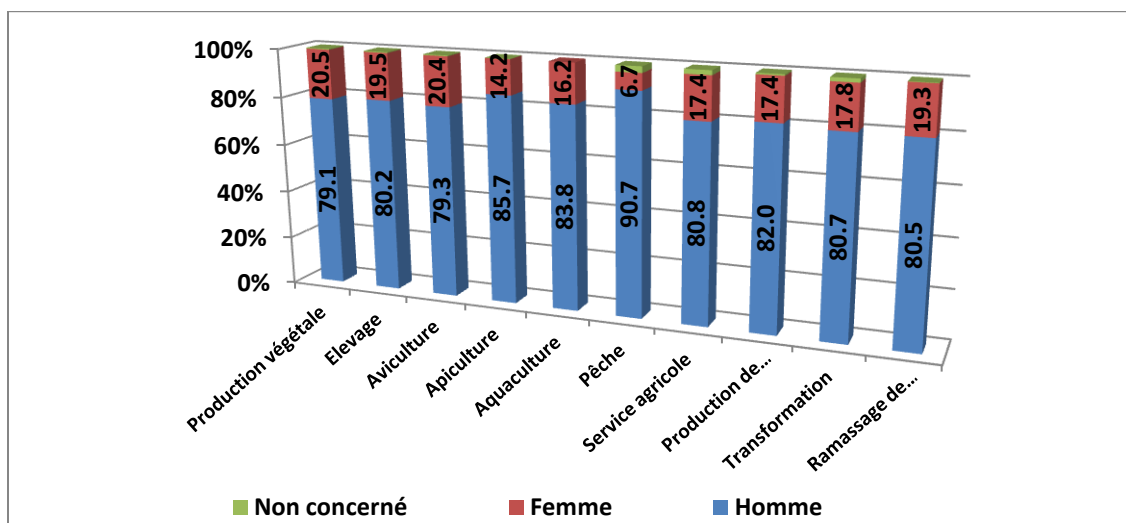
Au niveau du département de la Grande-Anse, la production végétale est présente sur presque toutes les exploitations (99.9%) (Tableau 1.15 A). Par ordre d'importance, les autres activités agricoles et para-agricoles les plus pratiquées sont l'aviculture et l'élevage avec des poids respectifs de 92.7% et 91.2% (Figure 1.9). La production du charbon est très significative avec 17%. Ensuite, viennent le ramassage de djondjon (champignon) et les services agricoles, avec 8.7% et 8.4% respectivement. L'apiculture (0.4%) et l'aquaculture (0.2%) constituent les deux activités de la plus faible importance.

Figure 1.9 : Exploitants agricoles (%) selon l'importance des activités agricoles et para-agricoles pratiqués sur les exploitations



Par rapport au sexe des exploitants, les femmes sont aussi impliquées dans les activités agricoles et para-agricoles sur l'exploitation. Par ordre d'importance, les femmes sont concernées à 20.5% dans la production végétale ; à 20.4% dans l'aviculture ; à 19.5% dans l'élevage ; à 19.3% dans le ramassage de djondjon (Champignon) ; à 17.8% dans la transformation ; à 17.4% dans les services agricoles et dans la production du charbon (Tableau 1.15.1 A).

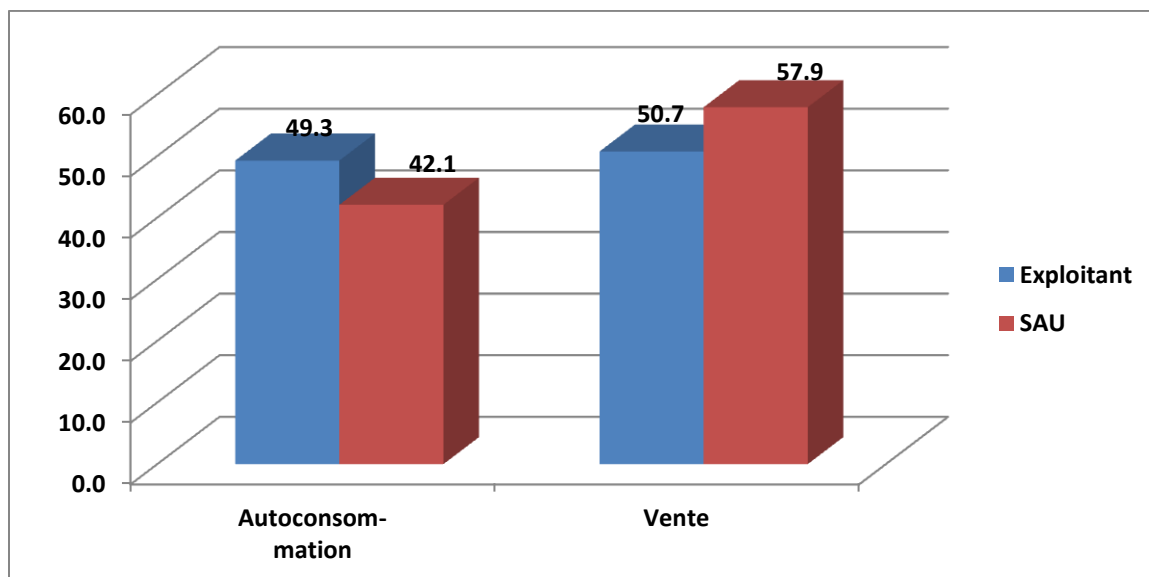
Figure 1.9.1 : Exploitants agricoles (%) par sexe et selon les activités agricoles et para-agricoles pratiqués sur les exploitations



1.7 Principale destination de la production agricole

Un total de 33,278 exploitations couvrant une SAU de 30,131 carreaux (Tableau 1.16 A), correspondant respectivement à 50.7% et 57.9% du nombre des exploitations et de la SAU du département de l'Artibonite (Figure 1.10), produisent principalement pour la vente. L'autoconsommation des produits agricoles comme destination principale vient en deuxième position, avec 49.3% des exploitations agricoles occupant 42.1% de la SAU totale.

Figure 1.10 : Importance (%) des exploitants agricoles et SAU selon la principale destination de la production agricole



Il est à noter que la SAU moyenne des exploitations dont la vente est déclarée principale destination de la production s'élève à 0.91 carreau alors qu'elle est de l'ordre de 0.68 carreau au niveau des exploitations à prédominance d'autoconsommation.

Parmi les exploitants dont la production est principalement destinée à l'autoconsommation, les femmes représentent 21.2% alors que les hommes correspondent à 78.4% (Tableau 1.16.1 A). En ce qui concerne la vente des produits, 19.9% des exploitants sont des femmes contre 79.9% d'hommes (Figures 1.10.1 et 1.10.2).

Figure 1.10.1 : Importance de l'autoconsommation selon

le sexe de l'exploitant

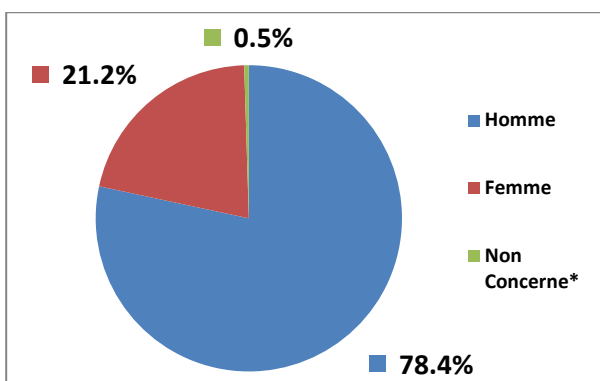
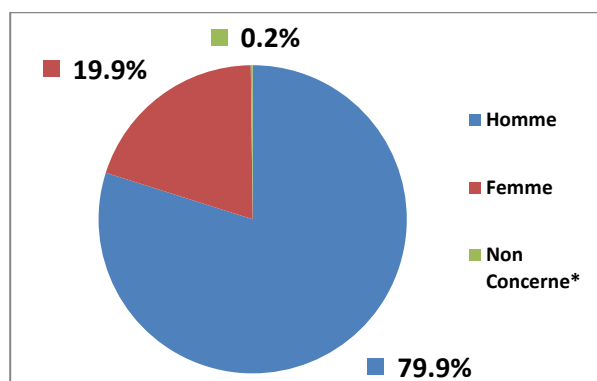


Figure 1.10.2 : Importance de la vente selon le sexe

de l'exploitant



2. Structures foncières et modes de faire-valoir :

2.1 Parcellaire

Dans le Département de la Grande-Anse, les 65,523 exploitations dénombrées s'étendent sur un total de 127,88 parcelles (Tableau 2.1 A). La superficie totale des parcelles est estimée à 57,591.1 carreaux dont 90.3% constituent la SAU totale. Le nombre moyen de parcelles par exploitation est de 2 parcelles. La superficie moyenne des parcelles atteint 0.45 carreau alors que la SAU moyenne par parcelle, inférieure à la superficie moyenne des parcelles, est de 0.41 carreau.

Il convient de signaler que 123,034 parcelles, correspondant à 96.7% du total, se trouvent dans les classes de SAU de 0.1 – 0.2 cx à 2.0 – 3.0 cx et couvrent 53,146.2 cx de superficie, soit 92.3% de la superficie totale des parcelles. La SAU correspondante est de 47,900.9 cx, soit 92.1% de la SAU totale (Figure 2.1).

Figure 2.1 : Nombre d'exploitants, nombre de parcelles, superficie des parcelles et SAU des parcelles par classe taille de la SAU

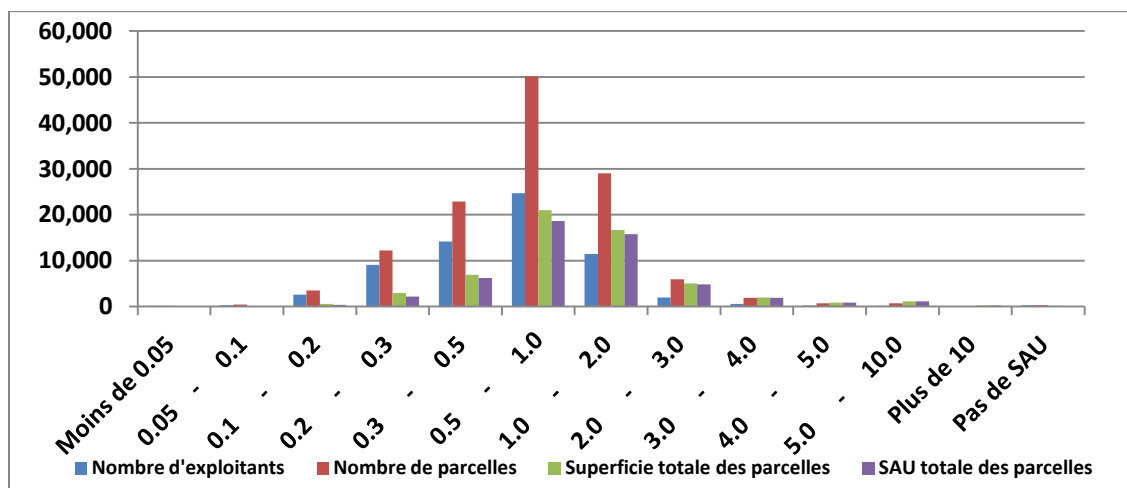
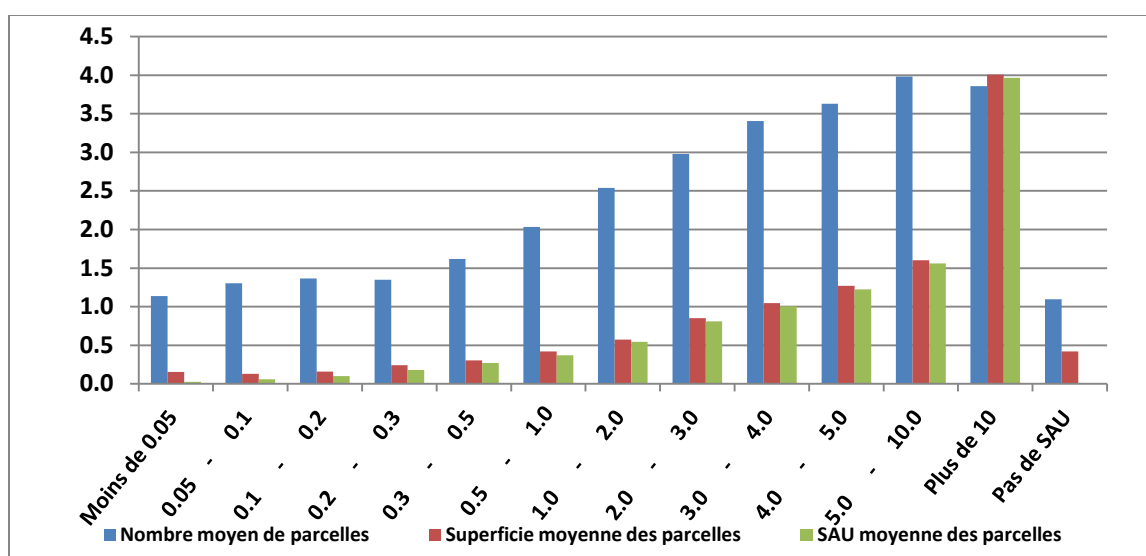


Figure 2.2 : Nombre moyen de parcelles, superficie moyenne des parcelles et SAU moyenne des parcelles par classe taille de la SAU



2.2 Statut juridique des parcelles

Un total de 83,838 parcelles, correspondant à 65.6% de l'ensemble de parcelles recensées dans le département de la Grande-Anse, sont déclarées en titre/achat (Tableau 2.3 A). Leur superficie s'élève à 38,112.6 cx, soit 66.2% de la superficie totale des parcelles (Tableau 2.4 A). Les parcelles appartenant aux femmes s'élèvent à 16,010, représentant 19.1% de cette catégorie, soit 12.5% de l'ensemble des parcelles du département (Tableau 2.4.1 A).

Le titre/héritage est le deuxième plus important statut avec 25,141 parcelles, soit 19.7% du total, couvrant une superficie de 11,082.5 cx, correspondant à 19.2% de la superficie totale des parcelles. De cette catégorie, les femmes possèdent 4,732 parcelles, soit 18.8%, correspondant à 3.7% des parcelles du département (Figure 2.3.1).

Ensuite vient le partage/mineur, moins important, avec 8,391 parcelles, soit 6.6% du total, couvrant une superficie de 2,885.7 cx, représentant 5% du total. Les femmes se partagent 1,433 parcelles, représentant 17.1% de cette catégorie, soit 1.1% du total des parcelles recensées au niveau de la Grande-Anse.

Figure 2.3 : Nombre de parcelles selon leur statut juridique

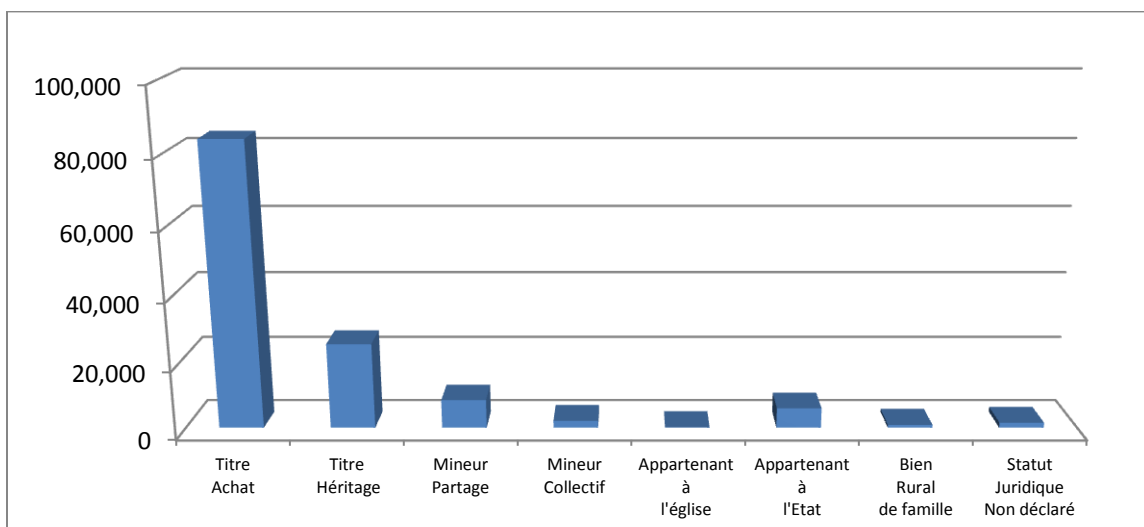


Figure 2.3.1 : Nombre de parcelles selon leur statut juridique de la parcelle et le sexe de l'exploitant

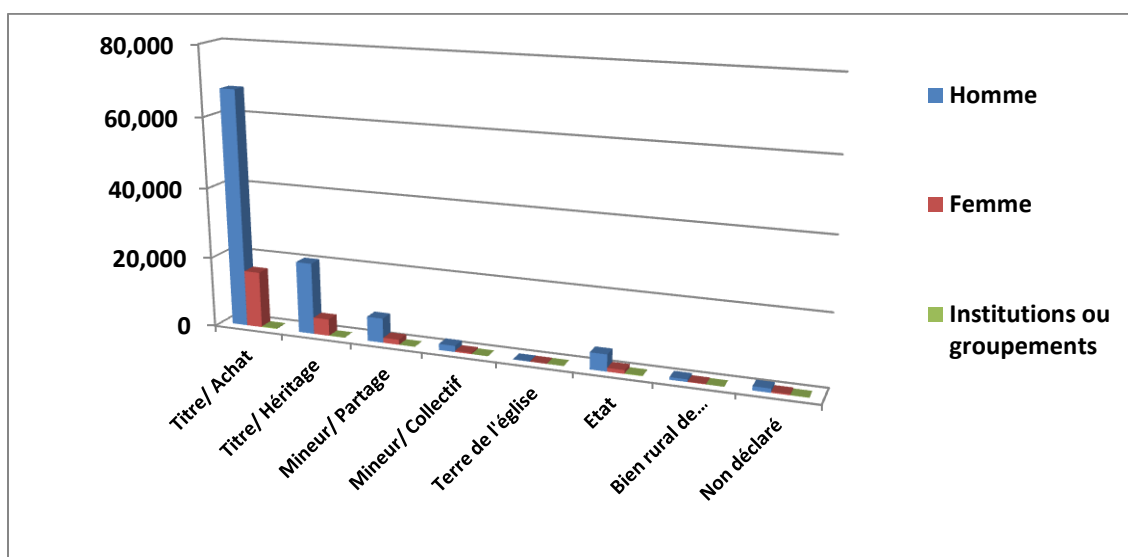
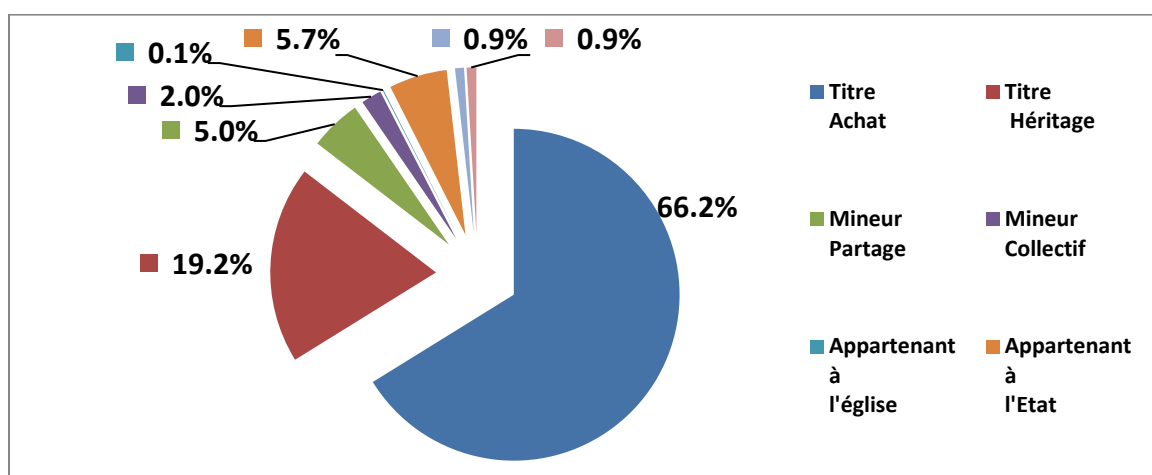


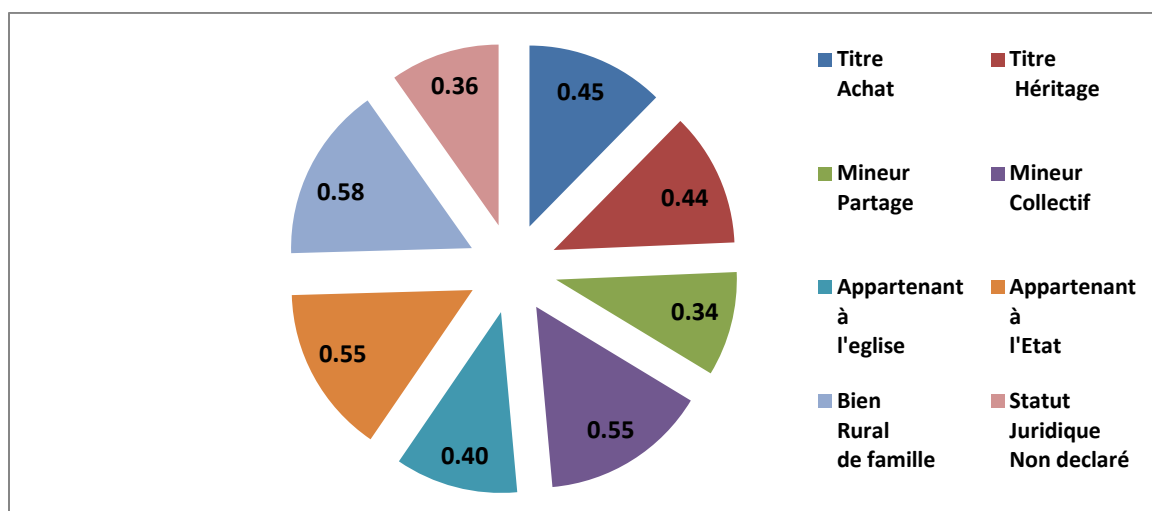
Figure 2.4 : Superficie des parcelles selon leur statut juridique



Dans le Département de la Grande-Anse, l'Etat détient seulement 5,911 parcelles, couvrant une superficie de 3,264.3 cx, correspondant à 5.7% de la superficie totale. Les parcelles à statut juridique non déclaré sont au nombre de 1,508 s'étendant sur une superficie de 543,1 cx, représentant 0.9% du total.

La superficie moyenne des parcelles, 0.45 cx, comme signalée antérieurement, est comprise entre la moyenne des parcelles des différents statuts juridiques qui va de 0.34 cx pour celles à statut juridique mineur/partage, à 0.58 cx pour celles à statut bien rural de famille, en passant, dans l'ordre de grandeur croissant, par statut juridique non déclaré (0.36 cx), terres de l'église (0.40 cx), titre/héritage (0.44), Titre/achat (0.45 cx), mineur collectif et terres de l'Etat (0.55 cx chacun) (Figure 2.5) .

Figure 2.5 : Superficie moyenne des parcelles selon leur statut juridique (en carreaux)



2.3 Modes de faire-valoir

Dans le département de la Grande-Anse, le mode de faire-valoir (MFV) direct prédomine. En effet, un total de 112,830 parcelles (Tableau 2.9 A) sont exploitées en MFV direct, soit 88.2% de l'ensemble, couvrant une superficie de 51,005.5 cx (Tableau 2.10 A), correspondant à 88.6% de la superficie totale des parcelles (Figure 2.6).

Le mode de faire-valoir indirect concerne 8,024 parcelles, soit 7.4% du total, occupant 8,217.5 cx, soit 6.3% de la superficie totale des parcelles du département. Le métayage est le MFV indirect le plus significatif avec 4,986 parcelles, correspondant à 3.9% du total, occupant une superficie de 2,396.2 cx, soit 4.2% de la superficie totale des parcelles. Les terres exploitées sans autorisation préalable couvrent 2,640.5 cx, représentant 4.6% de la superficie totale des parcelles et se répartissent en 6,537 parcelles, soit 5.1% du total (Tableau 2.10 A).

Figure 2.6 : Nombre de parcelles selon leur mode de faire-valoir

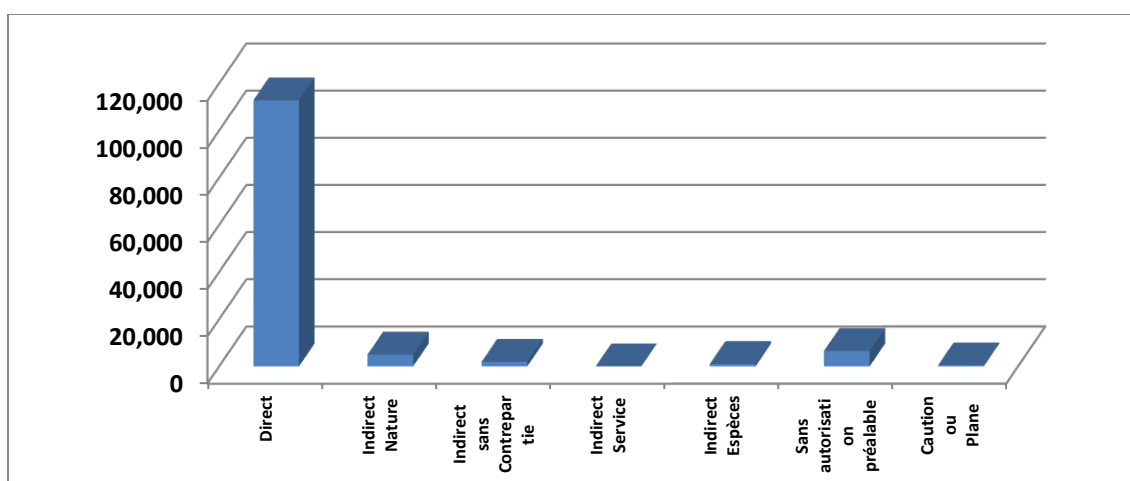
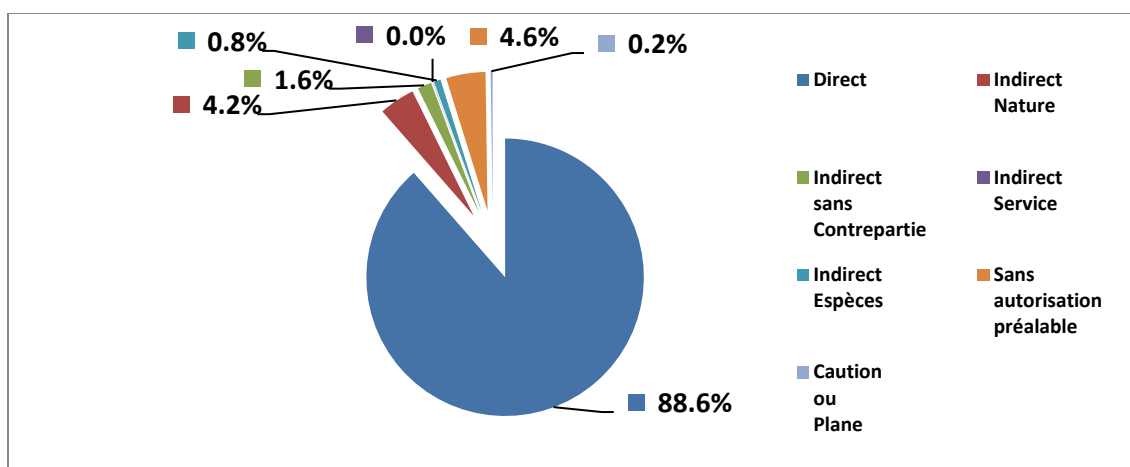
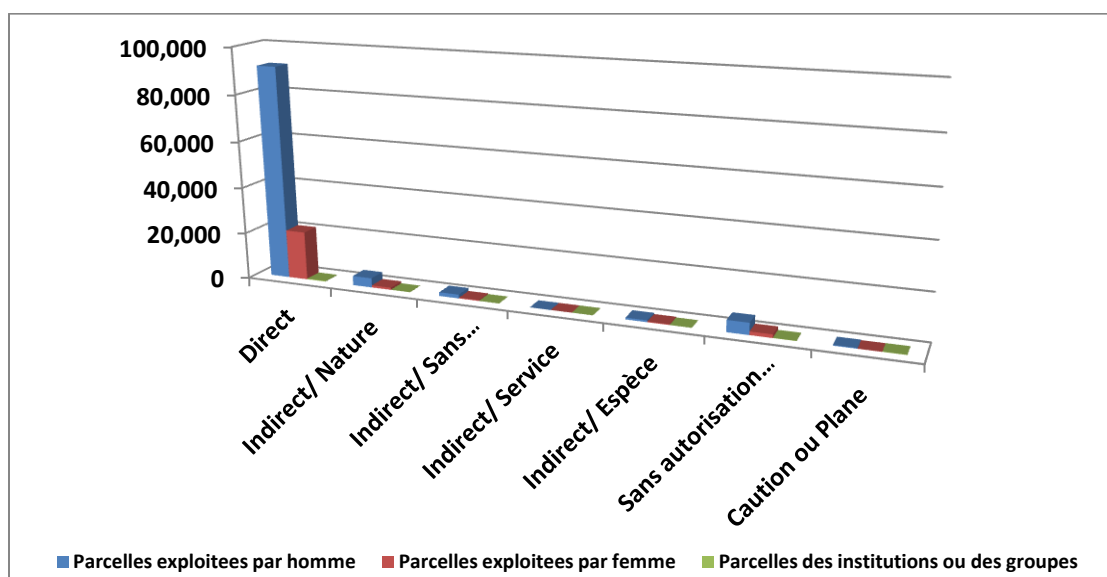


Figure 2.7 : Superficie des parcelles selon leur mode de faire-valoir



La participation des femmes agricultrices du département de l'Artibonite dans les activités agricoles se manifeste aussi par leur implication directe sur l'exploitation agricole. En effet, 20,957 parcelles, représentant 18.8% et 16.4% respectivement des parcelles exploitées en mode de faire-valoir direct et du total des parcelles du département, sont exploitées par des femmes agricultrices (Tableau 2.13 A). Ces parcelles couvrent une superficie 9,641.9 cx, représentant 18.9% du total en mode de faire-valoir direct.

Figure 2.8 : Nombre de parcelles selon leur mode de faire-valoir et le sexe de l'exploitant



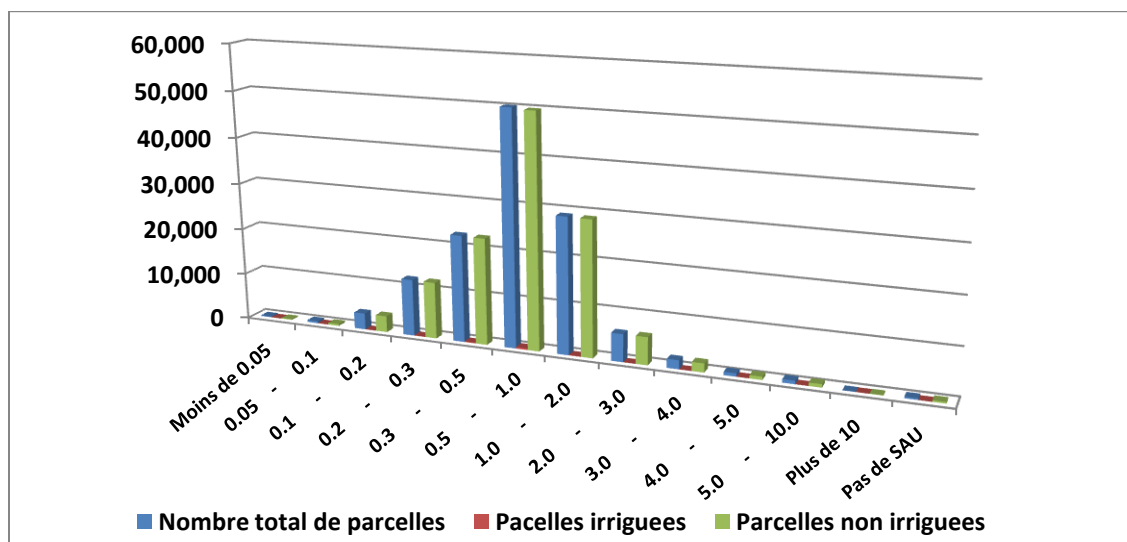
3. Irrigation

3.1 Importance de l'irrigation dans l'activité agricole

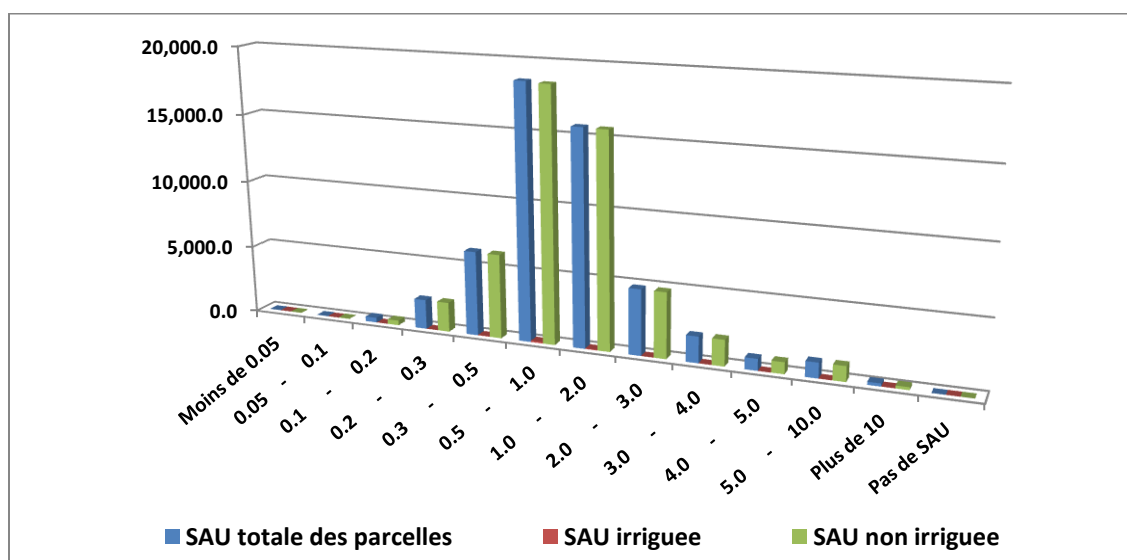
Dans le département de la Grande-Anse, l'irrigation, partielle ou entière des parcelles, est pratiquement insignifiante avec à peine 646 parcelles irriguées, soit 0.5% du total (Tableau 3.1 A). Celles-ci couvrent une SAU de 212.5 carreaux, correspondant à 0.4% de la SAU totale du département. Les parcelles irriguées se trouvent en majeure partie dans les exploitations dont la taille varie entre 0.3 et 1.0 cx, totalisant 449 unités qui couvrent une SAU de 126.4 cx (Figure 3.1 et 3.2).

La SAU moyenne irriguée par parcelle est de 0.33 cx contre 0.41 pour la parcelle non irriguée (Tableau 3.1 A).

**Figure 3.1 : Nombre total de parcelles irriguées et non irriguées
selon la classe taille de la SAU**



**Figure 3.2 : Superficie des parcelles irriguées et non irriguées
selon la classe taille de la SAU**



En ce qui concerne les parcelles irriguées, les femmes agricultrices en exploitent seulement 61 parcelles, soit 9.4% du total (Tableau 3.1.1 A). Ces parcelles couvrent une SAU de 17.8 cx, représentant 8.4% de la SAU totale des parcelles irriguées.

Figure 3.2.1 : Répartition des parcelles irriguées selon le sexe de l'exploitant

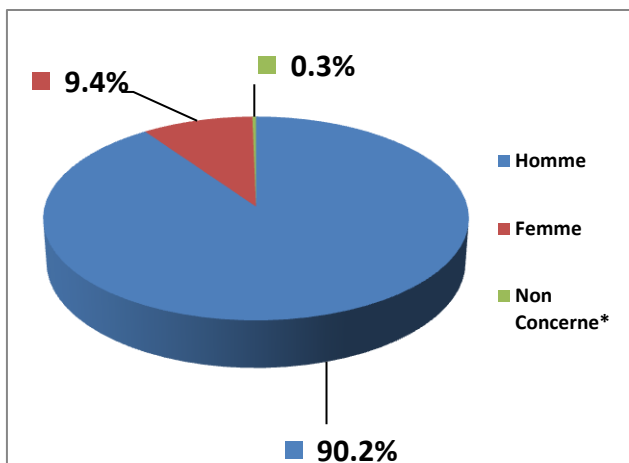
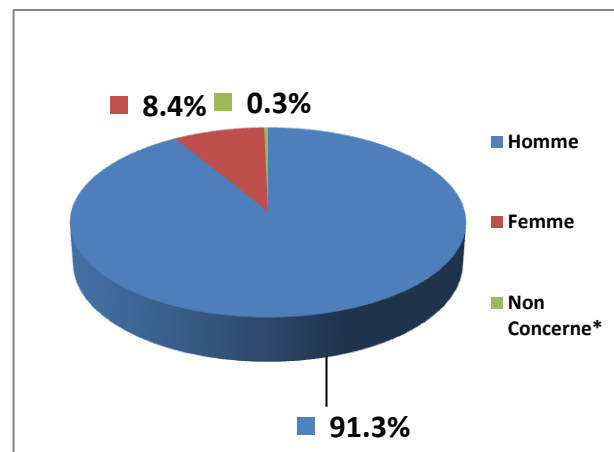


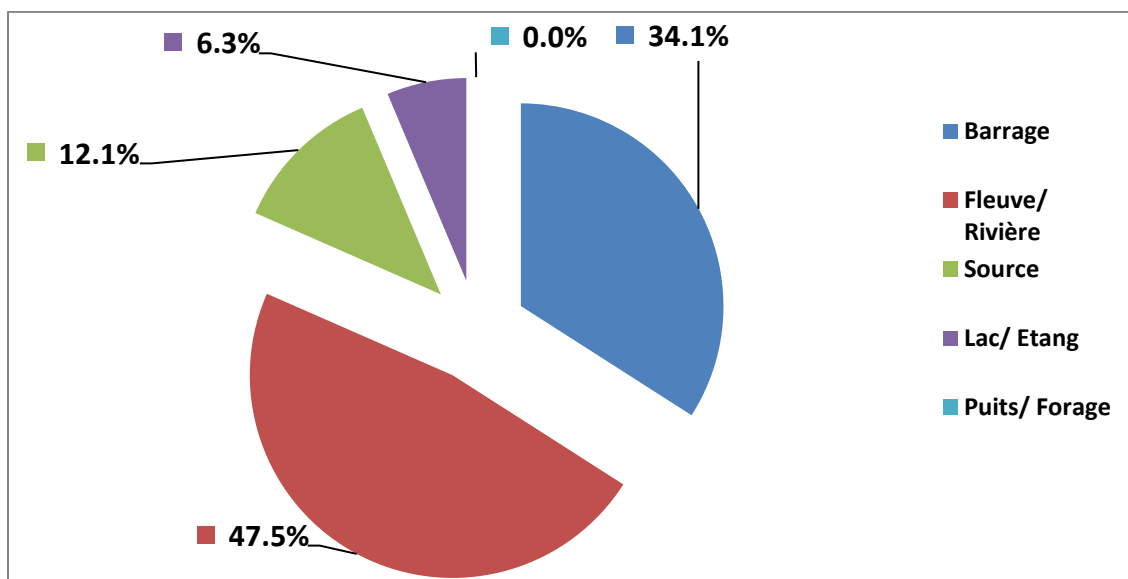
Figure 3.2.2 : Répartition de la SAU des parcelles irriguées selon le sexe de l'exploitant



3.2 Irrigation et origine de l'eau

L'eau utilisée pour l'irrigation des parcelles provient principalement de la catégorie fleuve/rivière, alimentant 307 parcelles irriguées, représentant 47.5% du total. Viennent ensuite les barrages avec 220 parcelles, soit 34.1% de l'ensemble des parcelles irriguées. L'eau collectée des sources a permis d'irriguer 78 parcelles, soit près de 12.1% des parcelles irriguées (Tableau 3.3 A).

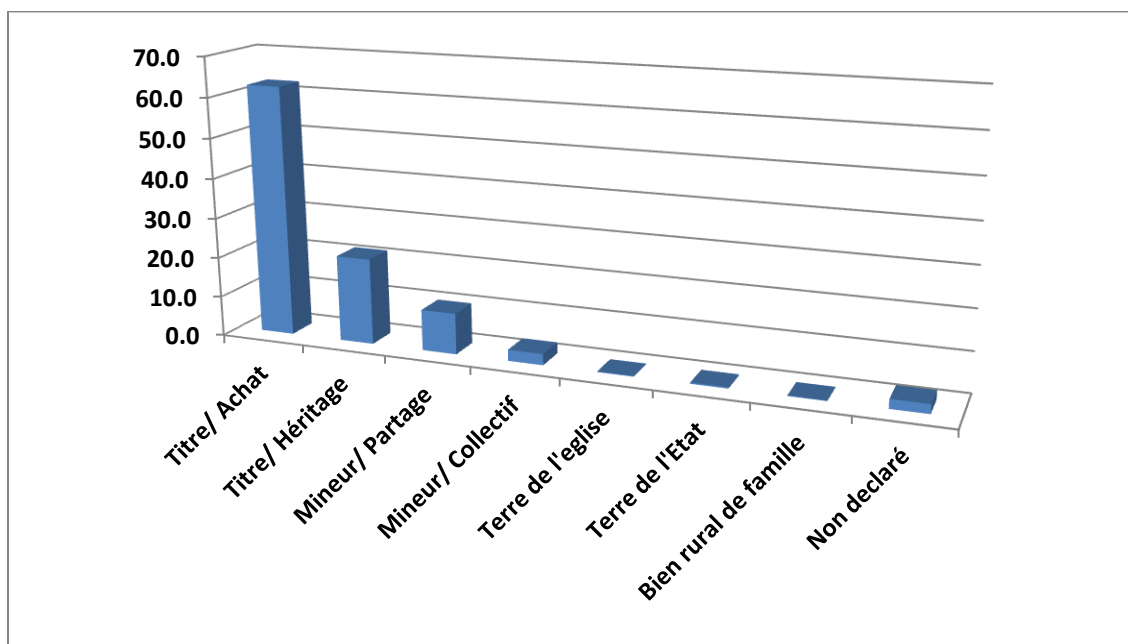
Figure 3.3 : Nombre total de parcelles irriguées selon l'origine de l'eau d'irrigation



3.3 Irrigation et statut juridique de la parcelle

Au niveau de la Grande-Anse, 543 parcelles irriguées (Tableau 3.4 A), soit 84.1% du total sont en titre de propriété individuelle ; 62.5% ont été acquises par achat et 21.5%, par héritage. Environ 10.2% des parcelles irriguées sont de statut juridique mineur partage (Figure 3.4).

Figure 3.4 : Importance (%) des parcelles irriguées selon le statut juridique de la parcelle

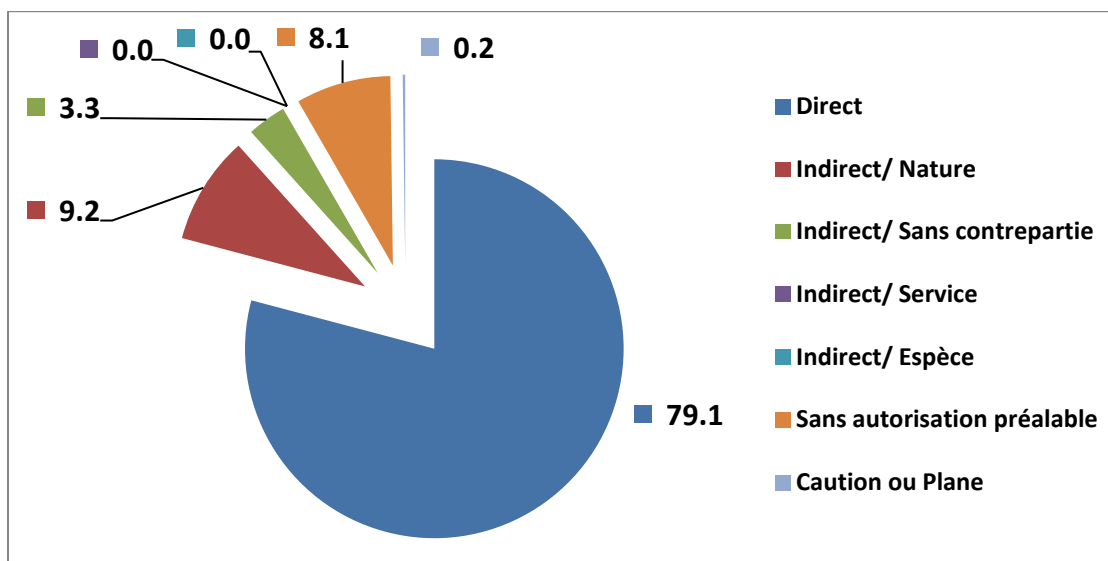


3.4 Irrigation et mode de faire-valoir

Un total de 502 parcelles (Tableau 3.5 A), soit 77.7% de l'ensemble de parcelles irriguées et couvrant 79.1% de la SAU irriguée sont en mode de faire-valoir direct. Le mode de faire-valoir indirect, qui sous-tend une compensation en nature, en espèce, en service ou sans contrepartie est pratiqué au niveau de 101 parcelles irriguées, soit 15.6% de l'ensemble, occupant 12.6% de la SAU totale irriguée. Le mode faire-valoir indirect/nature ou métayage est noté sur 9.9% de l'ensemble de parcelles irriguées et de la SAU totale irriguée.

Le mode de faire-valoir sans autorisation concerne 6.5% des parcelles irriguées et 13.9% de la SAU totale irriguée.

Figure 3.5 : Importance (%) de la SAU des parcelles irriguées selon le mode faire-valoir de la parcelle



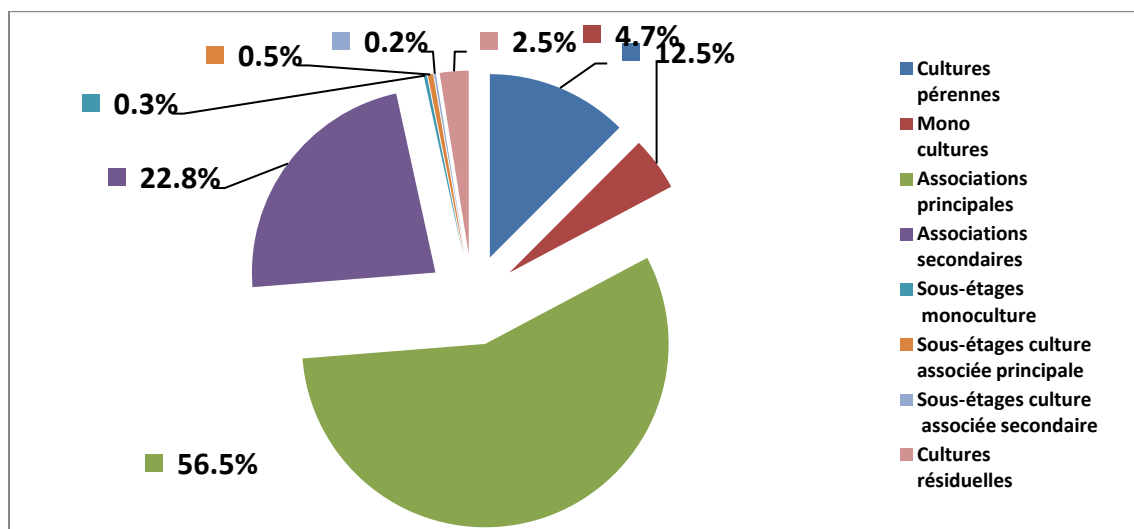
4. Occupations de sol

En considérant l'occupation du sol pendant plusieurs saisons, les associations et les occupations de cultures ainsi que les associations non agricoles, la superficie réelle cultivée au cours de la campagne agricole du recensement (1^{er} mars 2008 – 28 février 2009) s'élève à 86,177.8 cx dans la Grande-Anse (Tableau 4.1 A). Cela correspond à un taux d'utilisation de 149.6%, la superficie totale des parcelles étant de 57,591.1 cx.

Les superficies cultivées en première saison et celles des cultures pérennes totalisent 62,183.5 cx, représentant 72.2% des occupations agricoles. Un total de 4,090.5 cx, soit 4.7% de la superficie totale des spéculations, sont en monoculture alors que 68,367.8 cx, correspondant à 79,3%, sont exploités en association. Les cultures pérennes occupent 10,757 cx, représentant 12.5% des occupations de sol.

Figure 4.1 : Répartition des superficies cultivées (SAU)

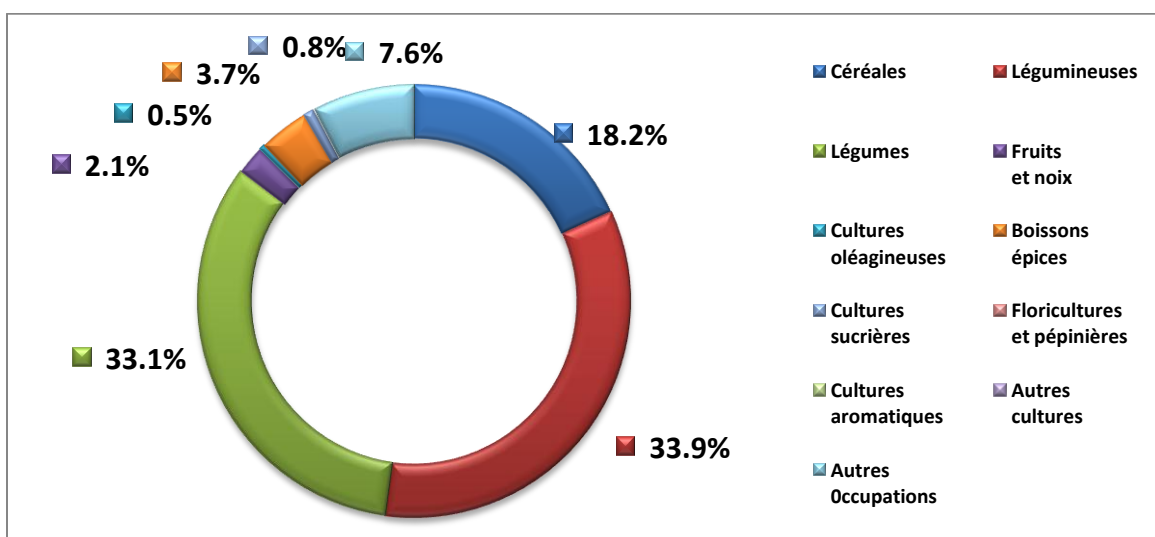
par type de culture



4.1 Importance des grands groupes d'occupations de sol

Les légumineuses, en monoculture ou en association, constituent les principales spéculations du département de la Grande-Anse avec 29,248.8 cx, soit 33.9% de la superficie totale des occupations (Tableau 4.2 A). Ensuite viennent les légumes couvrant une superficie de 28,485.8 cx, soit 33.1% de la superficie totale des occupations. Les céréales occupent 15,704.7 cx, soit 18.2% de la superficie totale des occupations. Les cultures pour boissons et épices sont moins importantes avec seulement 3.7% de la superficie totale des spéculations.

Figure 4.2 : Importance (en %) des grands groupes d'occupations de sol



4.2 Céréales

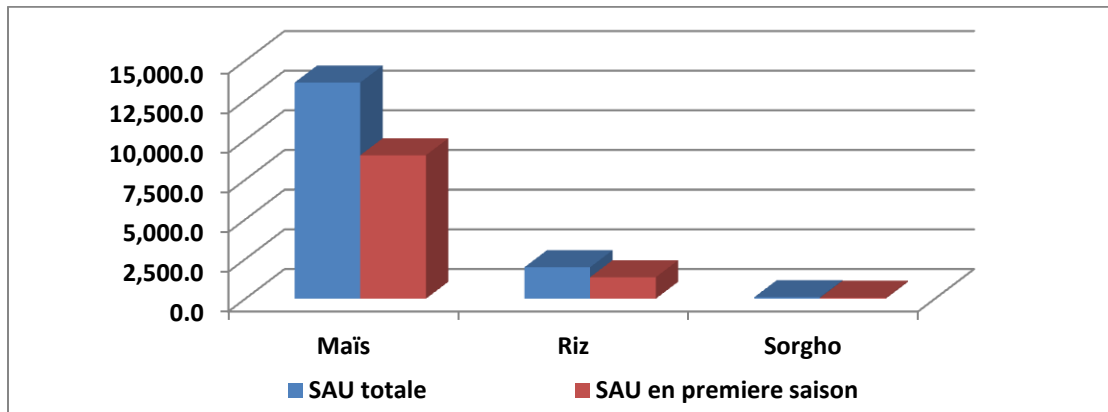
Les céréales, avec 15,704.7 cx, correspondant à 18.2% de la SAU totale des occupations de la Grande-Anse, sont en grande partie cultivées en première saison. Celles-ci totalisent 10,459.4 cx en première saison, soit 66.6% de la superficie totale en céréales (Tableau 4.4 A).

Le maïs est le plus important des céréales cultivées dans la Grande-Anse avec une SAU de 13,623.8 cx, représentant 86.7% du total. La SAU de maïs cultivée en première saison est estimée à 9,041.6 cx, soit 66.4% de la SAU totale du maïs.

Le riz, deuxième culture céréalière du département, s'étend sur une superficie de 1,983.7 cx, représentant 12.6% des surfaces en céréales. La SAU emblavée en première saison s'élève à 1,356.4 cx, soit 68.4% du total en riz.

Le sorgho, avec 97.3 cx, couvre seulement 0.6% de la SAU totale consacrée à la céréaliculture. La couverture en première saison s'élève à 61.5 cx, soit 63.2% de la SAU totale du sorgho (Figure 4.3).

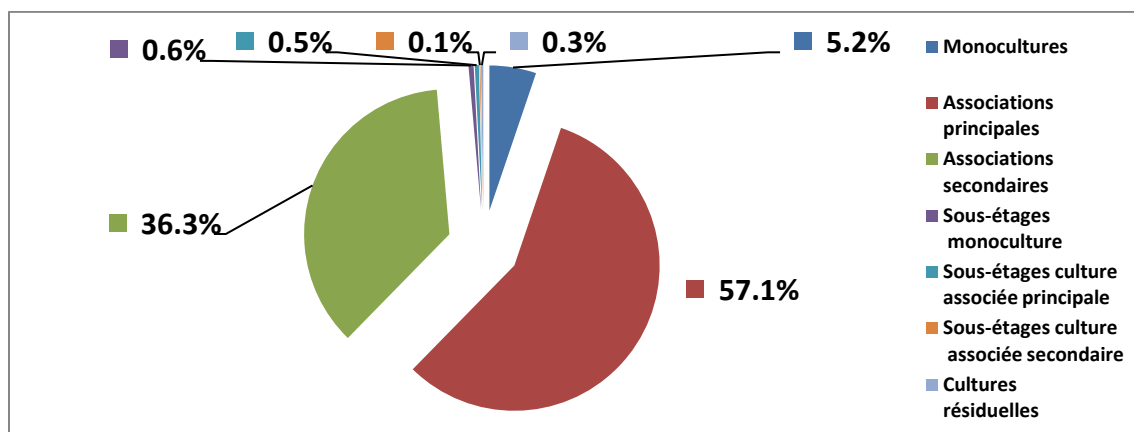
Figure 4.3 : SAU totale occupée par les céréales et SAU en première saison par culture



Une superficie de 817.5 cx, représentant 5.2% de la SAU des céréales, sont en monoculture. Les céréales associées occupent 93.4% des superficies en céréale avec 57.1% en principale (Figure 4.4). Pour le maïs, seulement 3.6% de la SAU totale est en monoculture. Au niveau des associations, le maïs est culture associée principale au niveau de 55.5% de la SAU totale et secondaire au niveau de 39.5%. Quant au riz, 15.9% de la SAU est en monoculture alors que 83.1% sont en association avec 68.5% en principale. Le sorgho, pour sa part, est cultivé en monoculture sur 12.4% de sa SAU. Il

est associé principal et secondaire sur 58.9% et 26.7% de sa SAU totale, respectivement (Tableau 4.4 A).

Figure 4.4 : SAU occupée par les céréales par type de culture



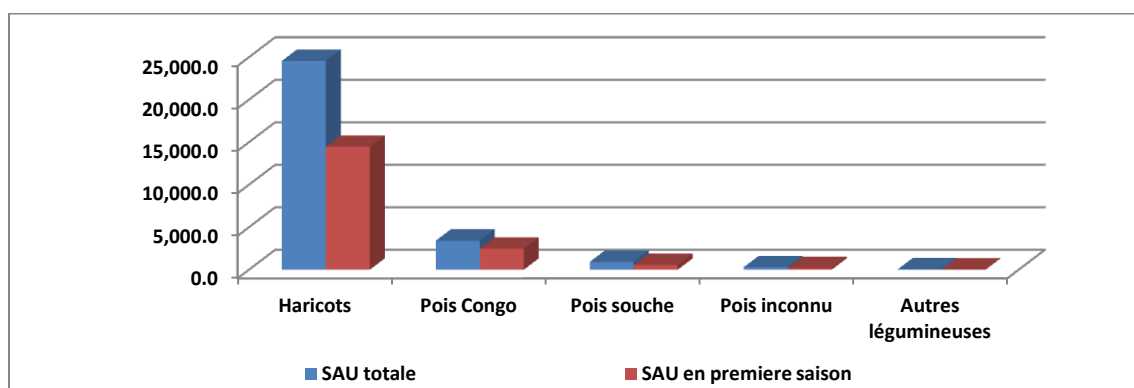
4.3 Légumineuses

Les légumineuses sont les cultures les plus importantes de la Grande-Anse, s'étendant sur 29,248.8 cx et représentant 33.9% de la SAU totale des spéculations agricoles. Une superficie de 17,657.9 cx, correspondant à 60.5% de la SAU totale des légumineuses, est cultivée en première saison (Tableau 4.5 A).

Le haricot, la spéculation la plus importante, est cultivé sur 24,568.5 cx, représentant 84% de la SAU totale des légumineuses. Une bonne partie du haricot cultivé est exploitée en première saison sur 14,462.6 cx, soit 58.9% de la SAU totale en haricot.

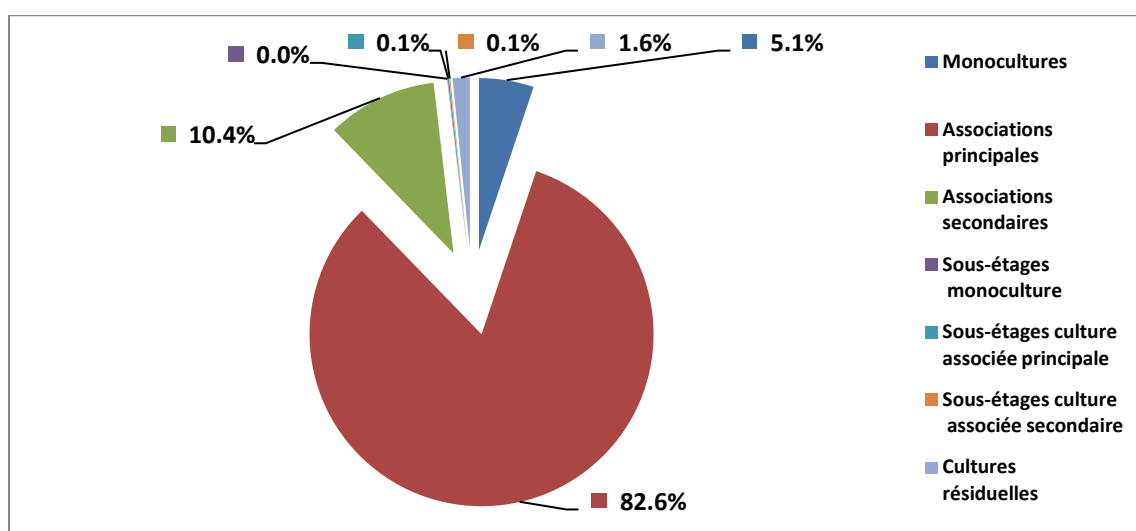
Le pois congo, cultivé sur une superficie totale de 3,422.5 cx, correspond à 11.7% de la SAU totale des légumineuses, dont 2,471.1 cx, représentant 72.2% de la SAU du pois congo, sont exploités en première saison. (Figure 4.5)

Figure 4.5 : SAU totale occupée par les légumineuses et SAU en première saison



La superficie occupée par les légumineuses en monoculture totalise 1,505.2 cx, soit 5.1% de la superficie totale des légumineuses. Les légumineuses en association se retrouvent sur 27,199.7 cx, soit 93% des superficies en légumineuses desquelles 24,160.2 cx, représentant 82.6%, sont associées principales (Figure 4.6). La superficie du haricot cultivée en monoculture représente 5.8% de la SAU totale du haricot. Ce dernier est culture associée principale au niveau de 91.2% de la superficie totale et secondaire au niveau de 2.7%. De son côté, le pois congo est en monoculture sur 2% de la superficie et associé principal et secondaire pour 36.5% et 54% de la superficie totale des légumineuses, respectivement.

Figure 4.6 : SAU occupée par les légumineuses par type de culture



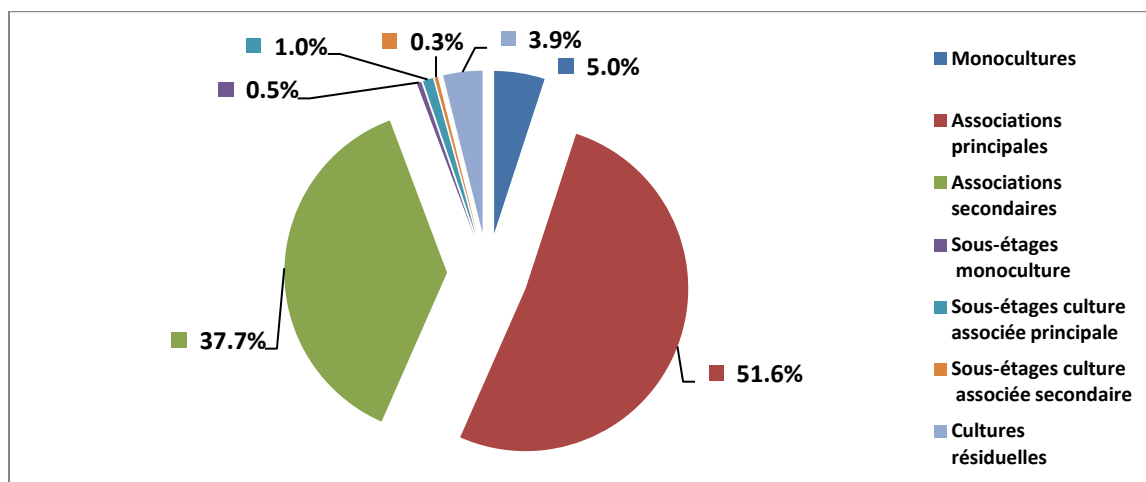
4.4 Légumes et melons

Les légumes et melons sont cultivés sur une superficie de 28,485.8 cx, représentant 33.1% de la superficie totale des spéculations de la Grande-Anse. De cette superficie, 22,135.1 cx, soit 77.7%, sont exploitées en première saison (Tableau 4.6 A). Les racines et les tubercules sont les plus importantes, couvrant une superficie de 26,733.9 cx, soit 93.8%. De ce groupe, les ignames prédominent avec 12,316.9 cx, soit 46.1% et 14.3% de la superficie des racines et tubercules et de la superficie totale des occupations.

La monoculture est pratiquée sur 1,432.4 cx, correspondant à 5% de la superficie occupée par les légumes et les melons. Les cultures associées se retrouvent sur 25,424.6 cx, soit 89.3% des surfaces en légumes et melons avec 14,690 cx, représentant 51.6% du total, en associations principales.

Figure 4.7 : SAU occupée par les légumes et melons

par type de culture



4.5 Fruits et noix

Les fruits et les noix, avec 1,816.8 cx, représentent 2.1% de la superficie totale des occupations (Tableau 4.7 A). Les cultures pérennes sont prédominantes avec 1,684.4 cx, soit 92.7% des surfaces totales emblavées en fruits et noix.

Les fruits tropicaux et subtropicaux couvrent 1,769.4 cx, soit 97.4% de la superficie totale en fruits et noix avec une prédominance des bananes et plantains estimée à 90.6% pour 1,603.7 cx, représentant 1.9% de la superficie totale des occupations (Tableau 4.7.1 A).

4.6 Cultures oléagineuses

Au niveau du département de l'Artibonite, les cultures oléagineuses (arachide, cocotier, etc.) sont cultivées sur une superficie de 413.1 cx, estimée à 0.5% de la superficie totale des occupations (Tableau 4.8 A). Les cultures pérennes couvrent une superficie de 52.9 cx, soit 12.8% du total. La monoculture est pratiquée sur 131.4 cx, correspondant à 31.8% de la SAU totale alors que les cultures associées se retrouvent au niveau de 54.6% de la superficie totale des cultures oléagineuses.

L'arachide, le plus important oléagineux, couvre une superficie de 343.1 cx, représentant 83.1% des surfaces occupées par les cultures oléagineuses. Environ 37.8% de la superficie des arachides sont cultivées en monoculture. Les associations (principales et secondaires) s'étendent sur 60.9% de la superficie en arachide.

4.7 Cultures pour boissons et épices

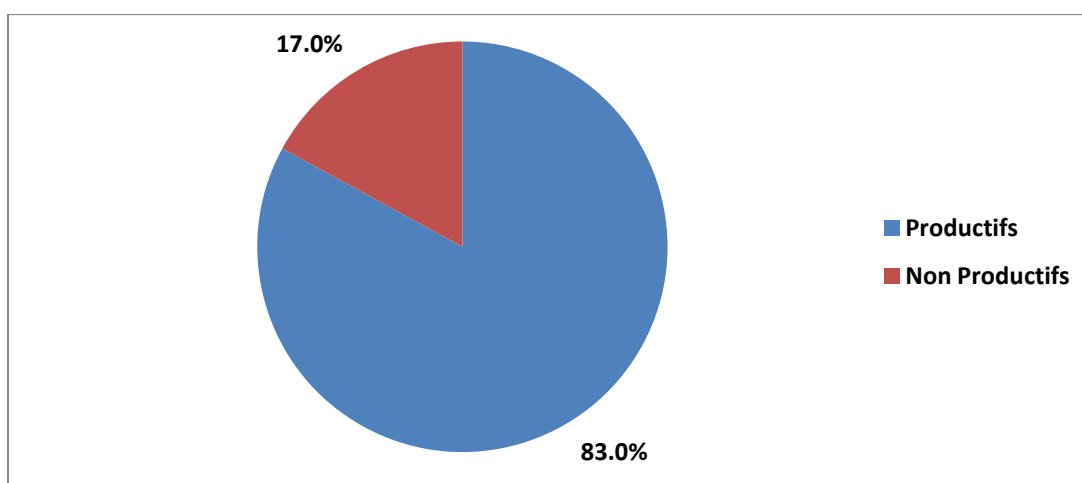
Les cultures pour boissons et épices (Café, cacao, piments, etc.) sont exploitées sur une superficie de 3,200.3 cx, soit 3.7% de la superficie totale des occupations consacrée à ces cultures (Tableau 4.9 A).

Le café, la culture prédominante, occupe une superficie de 1,709.6 cx, représentant 53.4% de la superficie totale. Vient ensuite le cacao, couvrant une superficie de 693.5 cx, soit 21.7% des surfaces plantées en cultures pour boissons et épices. Le gingembre, pour sa part, s'étend sur 607.4 cx, représentant 19% des surfaces totales en cultures pour boissons et épices.

4.8 Arbres, arbustes et cultures dispersés

Un total de 5,930,993 arbres, arbuste et autres cultures dispersés a été dénombré dans le département de la Grande-Anse dont 4,920,184, soit 83%, sont productifs (Tableau 4.15 A). Les bananes et plantains, placés dans cette catégorie conformément à la nomenclature de la FAO, sont les plus importants avec 28.8% du total. Ensuite, viennent les caféiers (20.8%), les arbres véritables (10.4%), les arbres forestiers (9.4%), les manguiers y compris la francisque (6.1%), les agrumes (5.3%), les cacaoyers (4.5%) et les cocotiers (4.4%).

**Figure 4.8 : Nombre d'arbres, arbustes et cultures dispersés
par type**

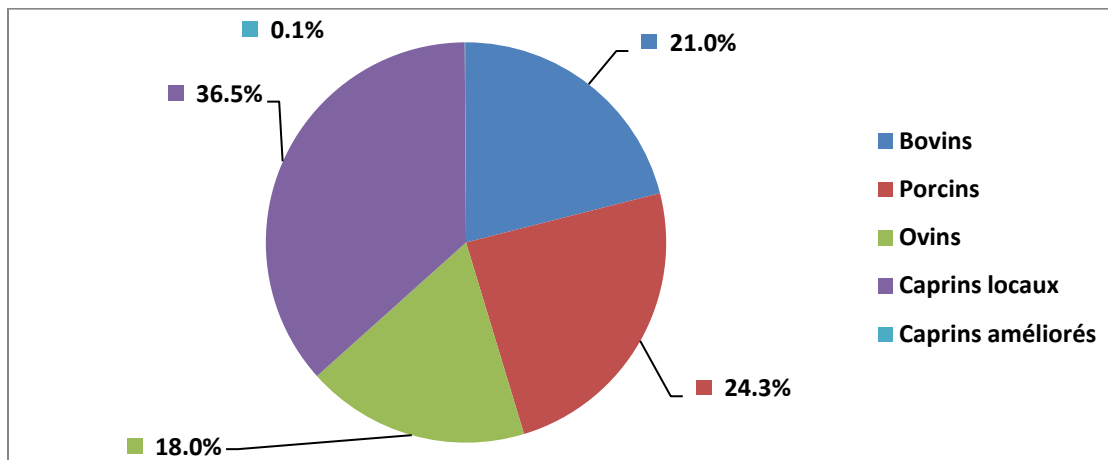


5. Elevage

5.1 Effectif du cheptel

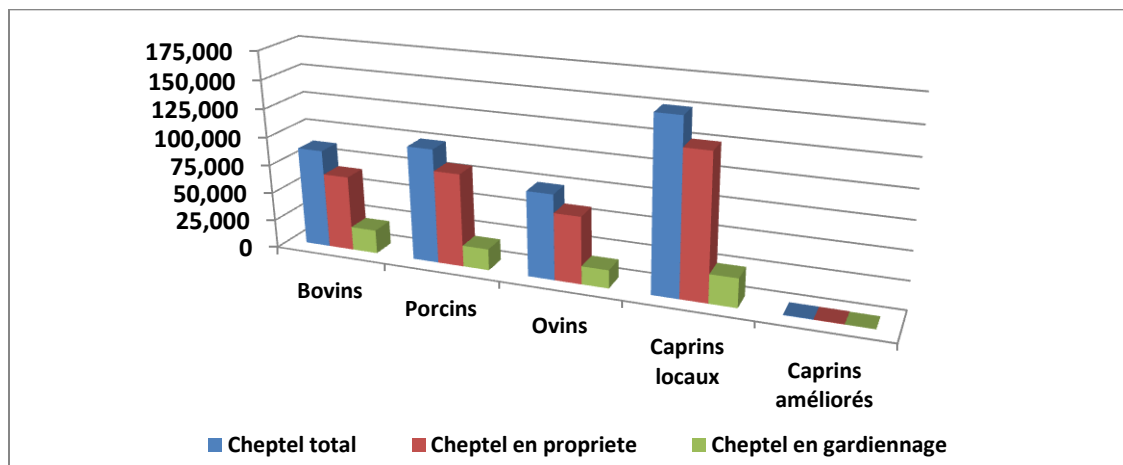
L'effectif du cheptel recensé dans le département de l'Artibonite s'élève à 414,054 têtes (Tableau 5.1 A). Les caprins, locaux et améliorés, dominent avec 36.6 % du total. Viennent ensuite les porcins et les bovins avec 24.3% et 21%, respectivement (Figure 5.1).

Figure 5.1 : Répartition du cheptel selon les espèces



Dans la Grande-Anse, 333,223 têtes, représentant 80.5% du total, sont en propriété, tandis que la part du cheptel en gardiennage s'élève à 80,831 têtes, soit 19.5% de l'ensemble. Les caprins, les porcins et les bovins sont les plus importants du cheptel total en propriété avec 37.9%, 24.5% et 19.9% respectivement. En ce qui concerne le gardiennage, les caprins, les bovins et les porcins sont plus significatifs avec 31.3%, 25.8% et 23.1% respectivement (Figure 5.2).

Figure 5.2 : Effectif du cheptel total, en propriété et en gardiennage par espèce



Considérant la répartition du cheptel suivant le sexe de l'exploitant, les hommes comptent 340,275 têtes sur leurs exploitations, soit 82.2% du total, et les femmes, 72,136 têtes, représentant 17.4% du total du cheptel. Parmi ces derniers, les femmes agricultrices possèdent 55,797 têtes, soit 77.3% alors qu'elles en ont 16,339 têtes en gardiennage, correspondant à 22.7% du cheptel total se trouvant sur leurs exploitations (Tableau 5.1.1 A).

Figure 5.2.1 : Répartition du cheptel total selon le sexe de l'exploitant

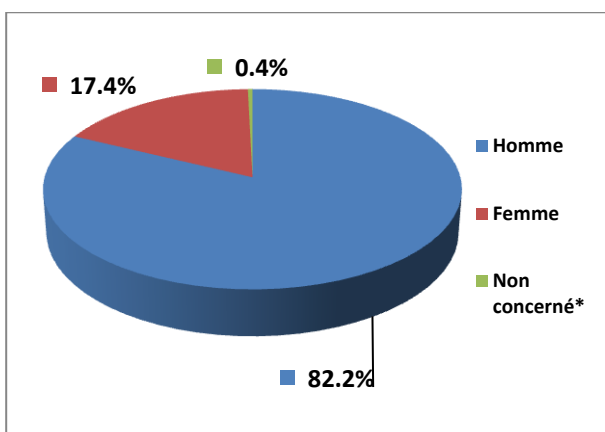
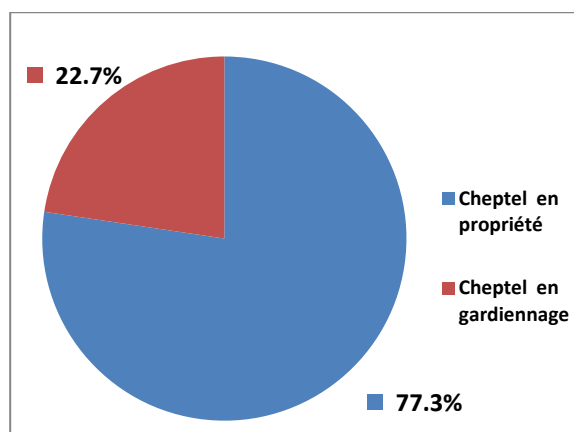


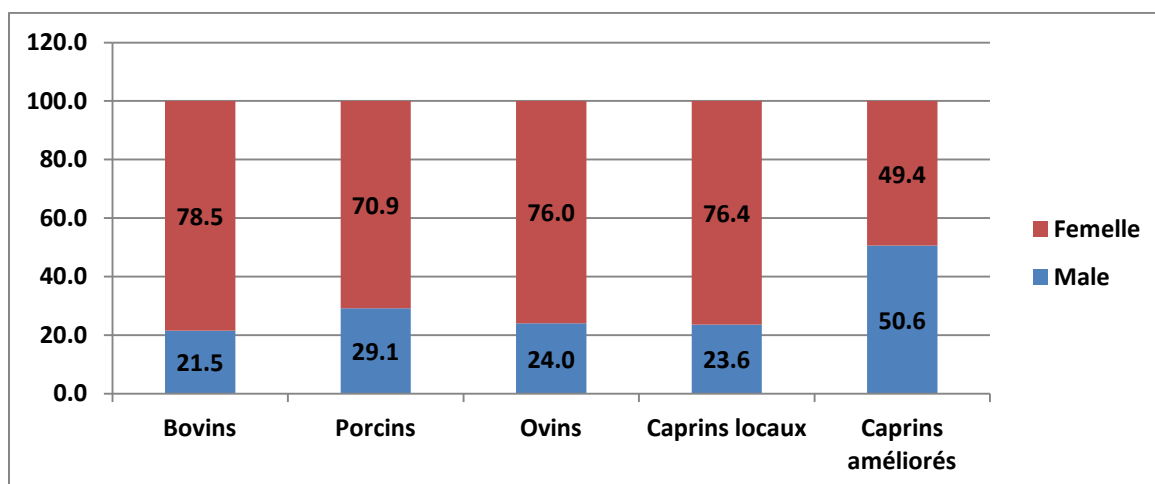
Figure 5.2.2 : Répartition du cheptel en propriété et en gardiennage sur les exploitations des femmes



5.2 Sexe et âge du cheptel

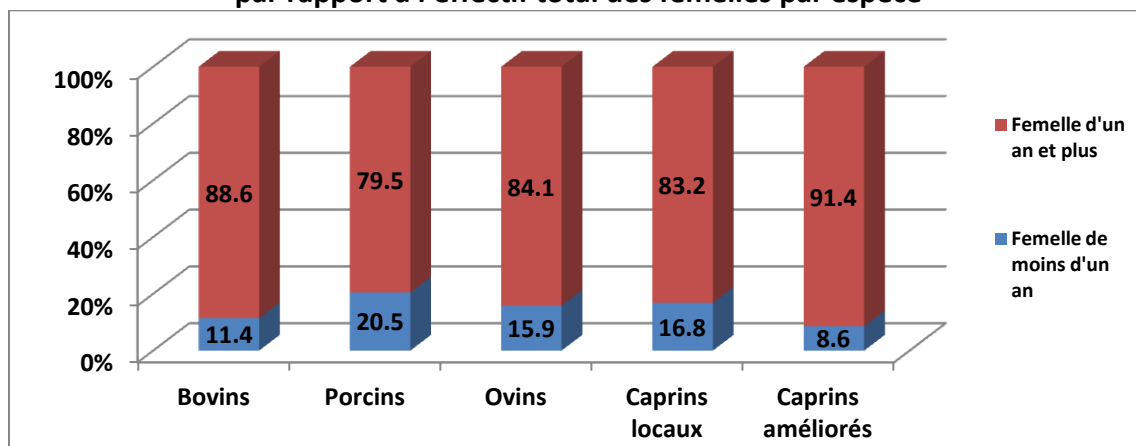
L'effectif des femelles dénombrées dans le département de la Grande-Anse totalisent 312,225 têtes, soit 75.4% du total (Tableau 5.5 A). Ce pourcentage varie entre 49.4%, chez les caprins améliorés et 78.5%, chez les bovins. (Figure 5.3)

Figure 5.3 : Importance (en %) de l'effectif des femelles par espèce



Les femelles reproductives, c'est-à-dire âgées d'un an et plus en général, s'élèvent à 216,379 têtes, constituant 83,7% des femelles dénombrées dans le Département de la Grande-Anse (Tableau 5.6 A). Les caprins améliorés, les bovins, les ovins et les caprins locaux présentent les plus forts pourcentages de femelles reproductrices avec 91.4%, 88.6%, 84.1% et 83.2%, respectivement, alors que les porcins en accusent le pourcentage de femelles reproductives le moins important, soit 79.5% (Figure 5.4).

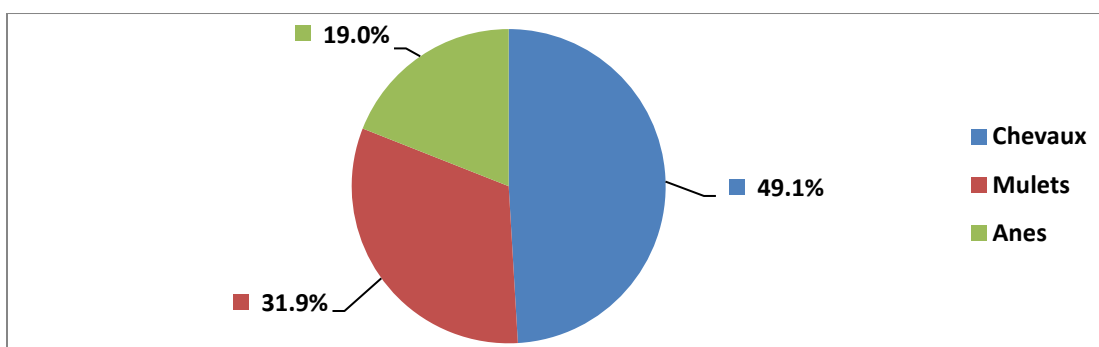
Figure 5.4 : Importance (en %) des femelles reproductives par rapport à l'effectif total des femelles par espèce



5.3 Importance des équidés

Les équidés recensés dans le département de la Grande-Anse totalisent 36,797 têtes (Tableau 5.9 A). Les chevaux sont prédominants avec 18,055 têtes, soit 49.1% du total. Viennent ensuite les mulets et les ânes avec 11,746 et 6,996 têtes, respectivement, correspondant à 31.9% et 19% du total (Figure 5.5).

Figure 5.5 : Répartition des équidés par espèce



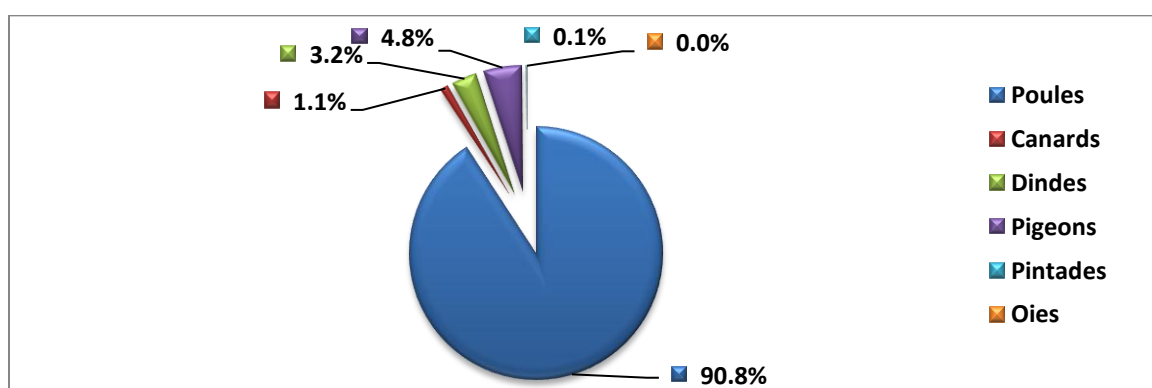
Les 36,797 têtes d'équidés notés dans la Grande-Anse se retrouvent sur 38,046 exploitations, soit 58.1% de l'ensemble des exploitations (Tableau 5.10 A).

5.4 Aviculture

L'aviculture est pratiquée au niveau de 60,725 exploitations de la Grande-Anse, représentant 92.7% du total. L'aviculture traditionnelle prédomine avec 636,514 têtes (Tableau 5.11 A). En moyenne, 10.5 têtes de volaille sont recensées par unité d'exploitation. L'aviculture moderne, pour sa part, est encore embryonnaire, se retrouvant seulement sur 95 exploitations, soit un peu plus de 0.2% de l'ensemble des exploitations avec volaille.

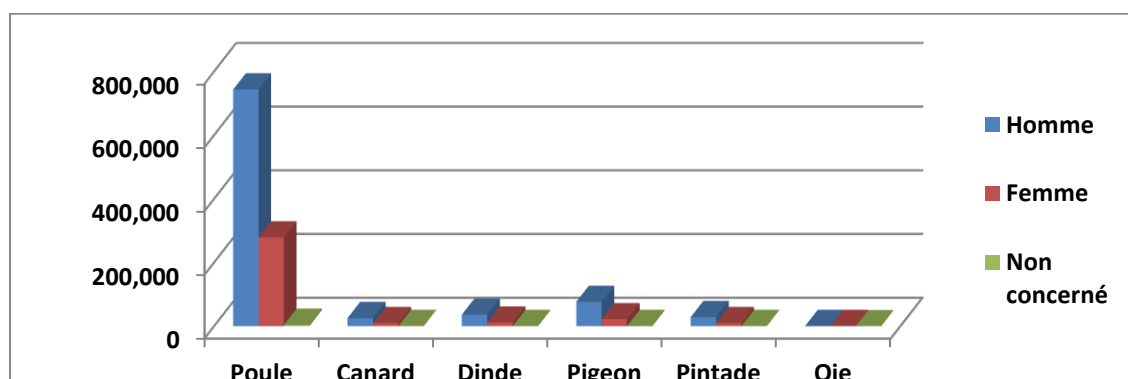
L'élevage de poules, le plus important, avec 577,990 têtes, soit 90.8% de l'ensemble de la volaille, a été recensé sur 92.3% des exploitations (Figure 5.6). Ensuite viennent les pigeons et les dindes avec 4.8% et 3.2% du total de la volaille, respectivement.

Figure 5.6 : Importance de l'aviculture traditionnelle par type de volaille



Dans le département de la Grande-Anse, les femmes détiennent sur leurs exploitations un total de 126,740 têtes de volaille, soit 19.9% de l'ensemble du département. Les hommes en comptent 508,110, représentant 79.8% du total (Tableau 5.11.1).

Figure 5.6.2 : Importance de l'aviculture traditionnelle par type de volaille et selon le sexe de l'exploitant

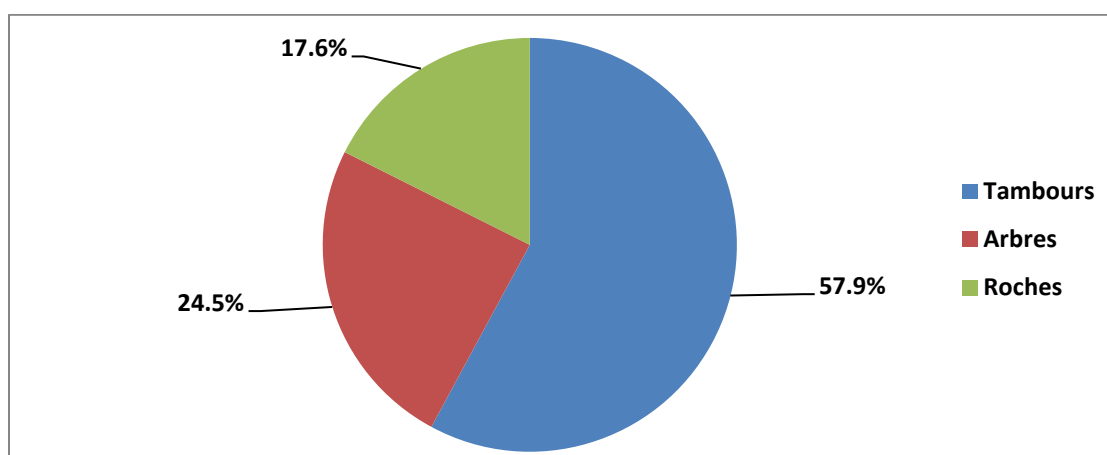


5.5 Apiculture

L'apiculture, faiblement pratiquée, est relevée sur 934 exploitations agricoles du département de la Grande-Anse, (Tableau 5.12 A), soit à peine 1.4% du total. L'effectif des ruches est de 4,682 unités dont 3,828, soit 81.8%, sont exploitées de manière traditionnelle tandis que seulement 188 ruches modernes ont été recensées sur 86 exploitations. En moyenne, on compte 3.3 ruches traditionnelles et 2.8 ruches modernes par exploitation.

Parmi les ruches traditionnelles, 2,216 unités, représentant 57.9% du total, sont installées dans des tambours, alors que 24.5% et 17.6% de celles-ci se retrouvent sur des arbres et des roches respectivement (Figure 5.7).

Figure 5.7 : Importance de l'apiculture par type



6. Main d'œuvre

6.1 Main d'œuvre familiale et salariale

Dans le département de la Grande-Anse, la main d'œuvre familiale et salariale mobilisée sur l'ensemble des exploitations totalise 327,239 personnes (Tableau 6.1 A). Parmi celles-ci, sont comptés 56.2% de membres permanents de la famille et 42.3% d'aides familiales, tandis que les salariés permanents n'en représentent que 1.5% (Figure 6.1.1).

La participation de la femme à la main d'œuvre familiale et salariale est de 44.3%, et celui de l'homme 55.7% (Figure 6.1.2).

Figure 6.1.1 : Répartition de la main d'œuvre familiale et salariale par type

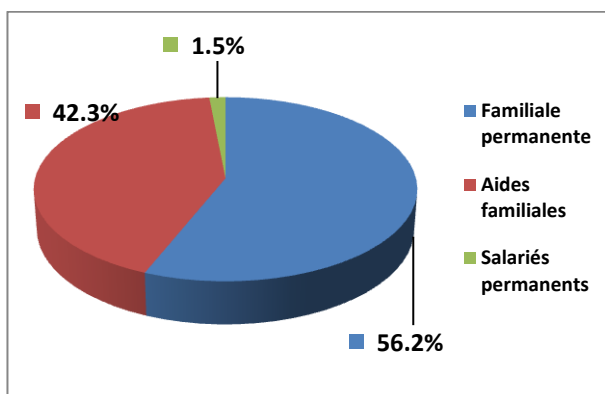
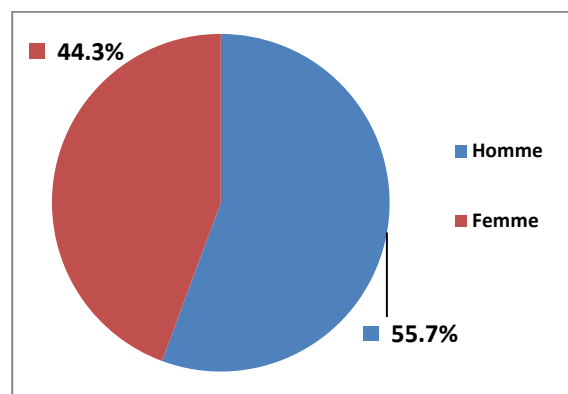


Figure 6.1.2 : Répartition de la main d'œuvre familiale et salariale par sexe



6.2 Emploi permanent

Au cours de la campagne de référence, la main d'œuvre permanente utilisée sur l'ensemble des exploitations recensées au niveau de la Grande-Anse s'élève à 188,725 personnes. La main d'œuvre permanente familiale intervient à 97.4%. En moyenne, 2.9 emplois permanents sont utilisés par exploitation agricole, et 3.6 emplois permanents par carreau de SAU. (Tableau 6.2 A)

6.3 Emploi occasionnel

La main d'œuvre occasionnelle mobilisée s'élève à 5,439,609 jours (Tableaux 6.3 et 64 A) dont 66.5% au cours de la première saison (Figure 6.2.1). En moyenne, 83 jours de travail occasionnel ont été utilisés par exploitation et 104.6 jours par carreau de la SAU. Les femmes contribuent à hauteur de 19.2% à la main d'œuvre occasionnelle tandis que les hommes y participent à 80.8% (Figure 6.2.2).

Figure 6.2.1 : Répartition de la main d'œuvre occasionnelle par saison

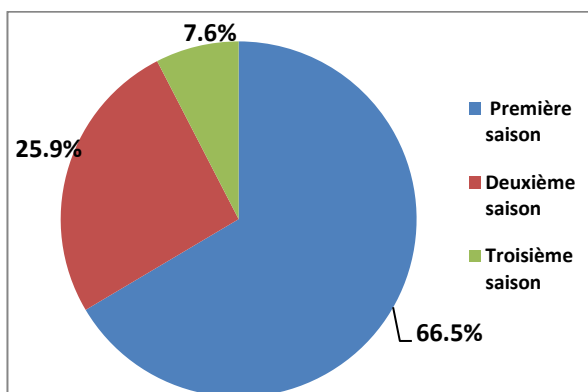
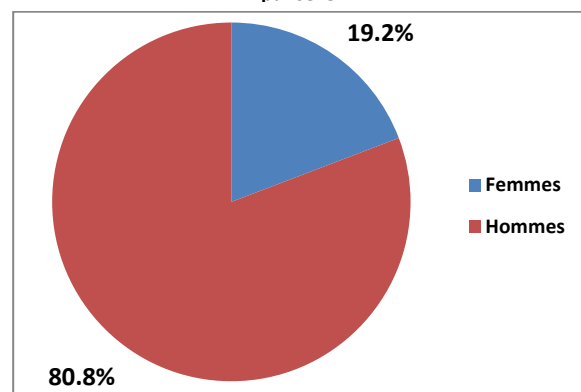


Figure 6.2.2 : Répartition de la main d'œuvre occasionnelle par sexe



7. Equipement et matériel

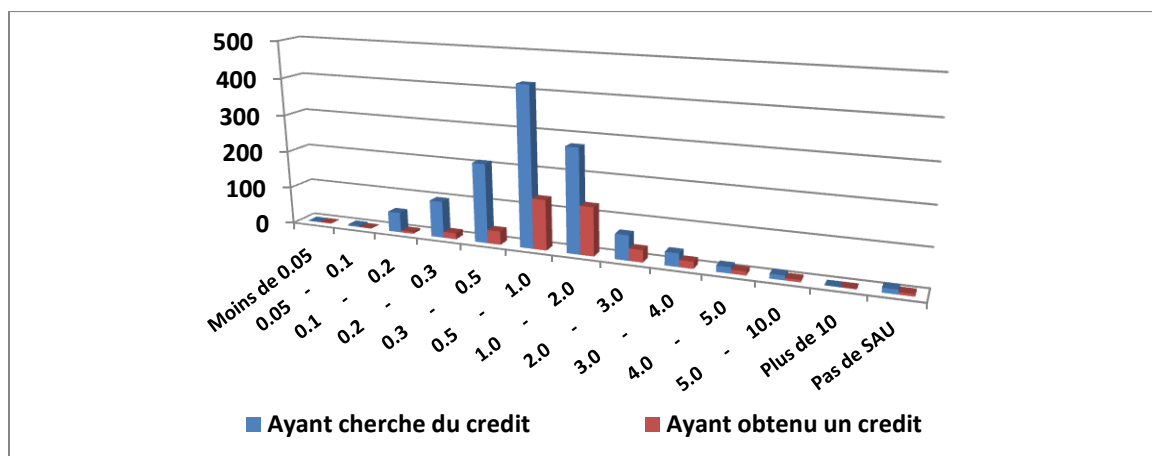
La mécanisation de l'agriculture est insignifiante au niveau du département de la Grande-Anse. En effet, les équipements et matériels mécaniques sont pratiquement inexistant dans les activités et opérations sur l'exploitation, avec une seule exploitation au niveau du Département à avoir déclaré l'utilisation de pompe à aspersion.

8. Crédit

Le crédit a été sollicité par 1,209 exploitants (Tableau 8.1 A), soit 1.8% des exploitants agricoles, qui valorisent 2.5% de la SAU totale de la Grande-Anse. De ces sollicitants, seulement 393, soit 32.5%, déclarent avoir obtenu ce crédit, représentant 0.6% de l'ensemble des exploitants du département.

Les exploitants qui ont le plus cherché à contracter un crédit exploitent entre 0.3 à 2.0 cx (Figure 8.1).

**Figure 8.1 : Répartition des exploitants ayant cherché et obtenu un crédit
par classe de SAU**



Considérant le sexe des exploitants, les femmes représentent 18.8% des demandeurs de crédit et 18.1% de ceux qui ont obtenu un crédit (Tableau 8.4).

Figure 8.1.1 : Répartition des exploitants ayant cherché du crédit selon le sexe

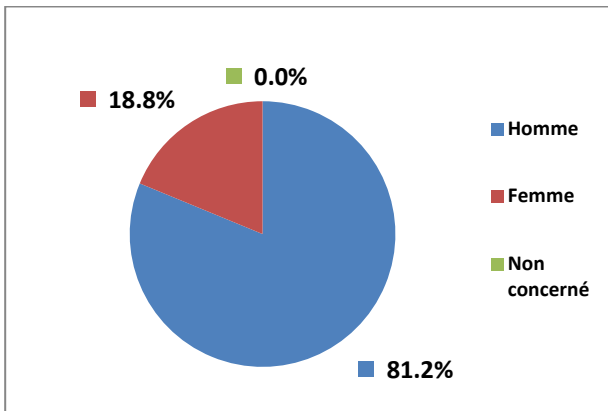
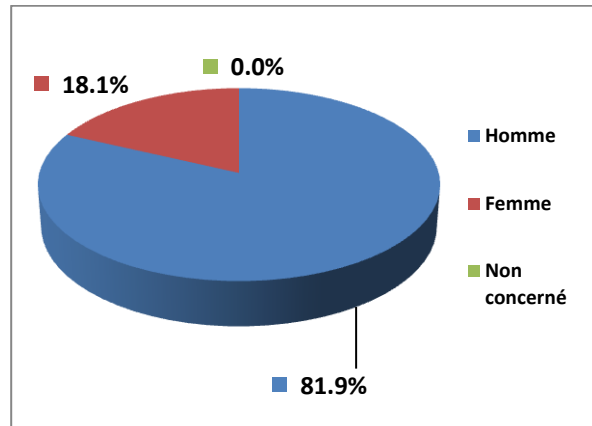
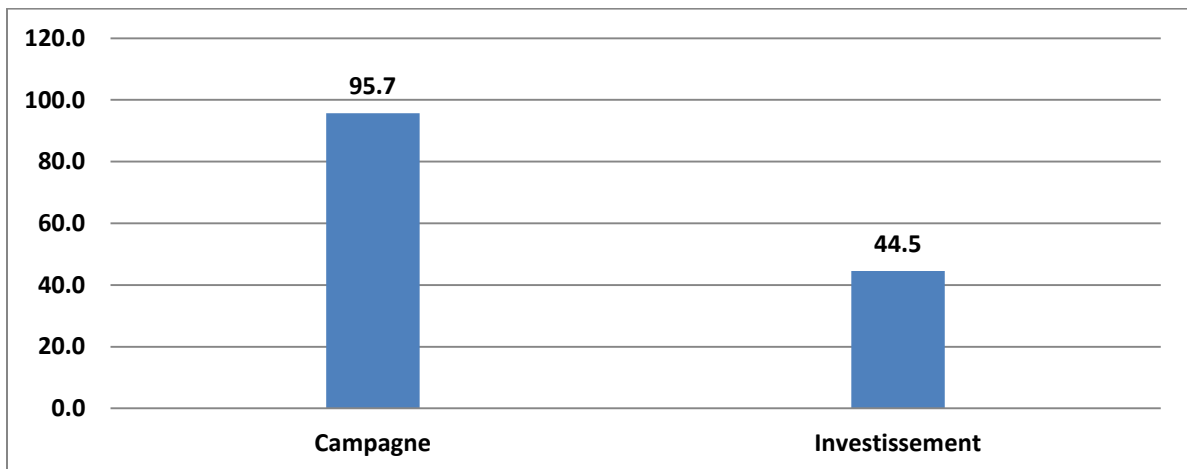


Figure 8.1.2 : Répartition des exploitants ayant obtenu du crédit selon le sexe



Au niveau de la Grande-Anse, le crédit obtenu est utilisé pour les besoins de campagne par 376 exploitants, correspondant à 95.7% des exploitations concernées alors que 44.5% des exploitants l'ont utilisé pour les opérations d'investissement (Tableau 8.3 A).

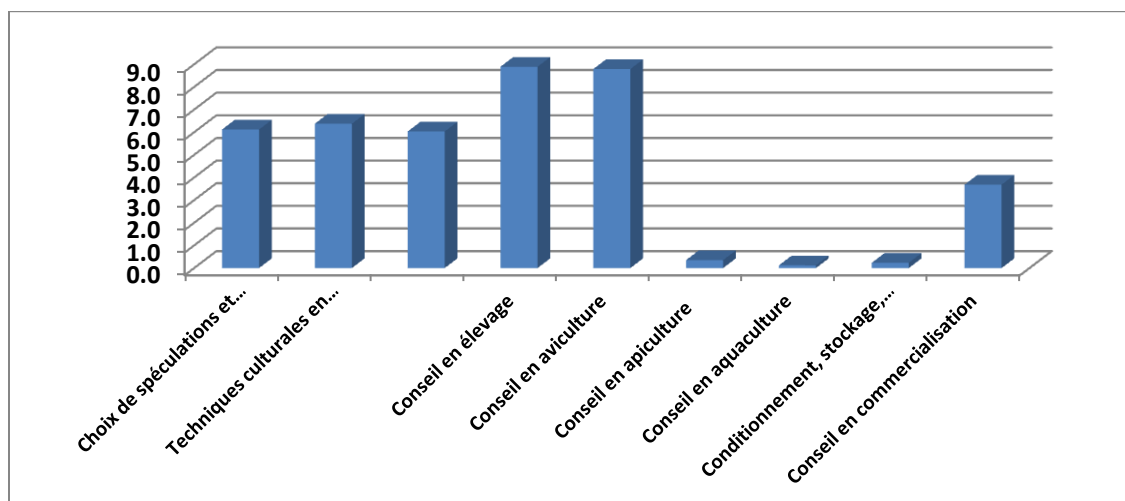
Figure 8.2 : Répartition du crédit obtenu selon l'utilisation



9. Conseils et vulgarisation

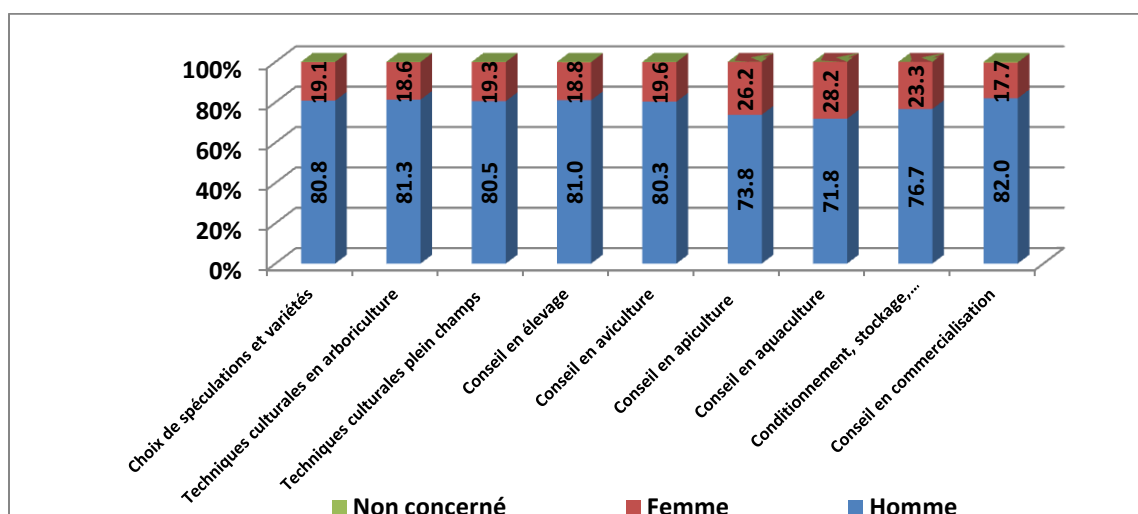
Le nombre d'exploitants ayant reçu des conseils de vulgarisation varient entre 78, pour conseil en aquaculture et 5,826 pour conseil en élevage, représentant 8.9% du total des exploitants. Dans l'ordre d'importance relative décroissant, les autres conseils reçus sont ainsi énumérés : aviculture, 8.8% ; techniques culturales en arboriculture, 6.4% ; choix des spéculations, 6.1% ; techniques culturales en plein champs, 6% et commercialisation, 3.7% (Tableau 9.1 A).

**Figure 9.1 : Vulgarisation et conseils reçus par les exploitants agricoles
par type de conseils et vulgarisation**



Parmi les exploitants ayant reçu des conseils, les femmes en ont reçu entre 17.7% en commercialisation et 28.2% en pêche et aquaculture (Tableau 9.2 A).

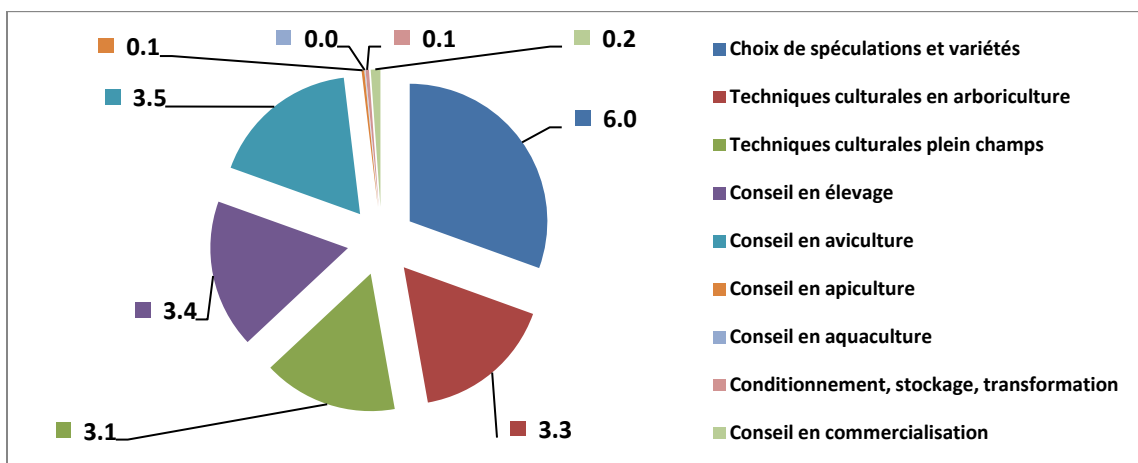
**Figure 9.2 : Vulgarisation et conseils reçus par type de conseils
et vulgarisation et selon le sexe de l'exploitant**



Les besoins en conseil et vulgarisation les plus cités par les exploitants sont dans l'ordre décroissant : choix de spéculation et de variétés, 6% ; conseil en aviculture, 3.5% ; conseil en élevage, 3.4% ; techniques culturales en arboriculture, 3.3% ; techniques culturales plein champs avec 3.1% (Figure 9.3).

Figure 9.3 : Importance (%) des besoins déclarés par les exploitants agricoles

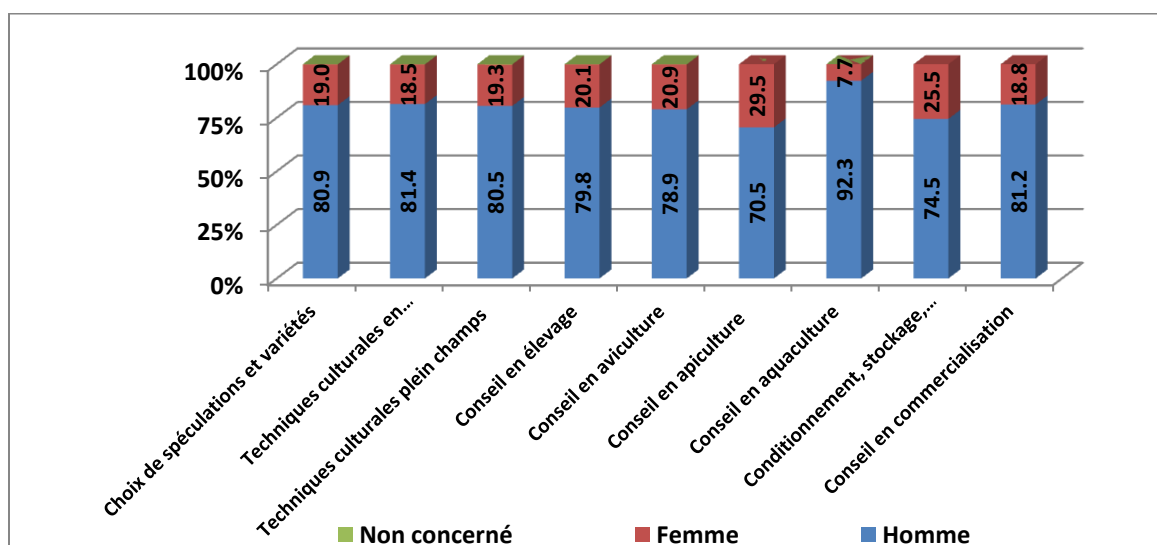
par type de conseils et vulgarisation



Par rapport à l'ensemble des besoins exprimés, ceux des femmes varient entre 7.7%, qui se réfèrent à la pêche et aquaculture et 29.5%, qui se portent sur l'apiculture (Tableau 9.3 A).

Figure 9.4 : Importance des besoins déclarés par type de conseil

et vulgarisation et selon le sexe de l'exploitant

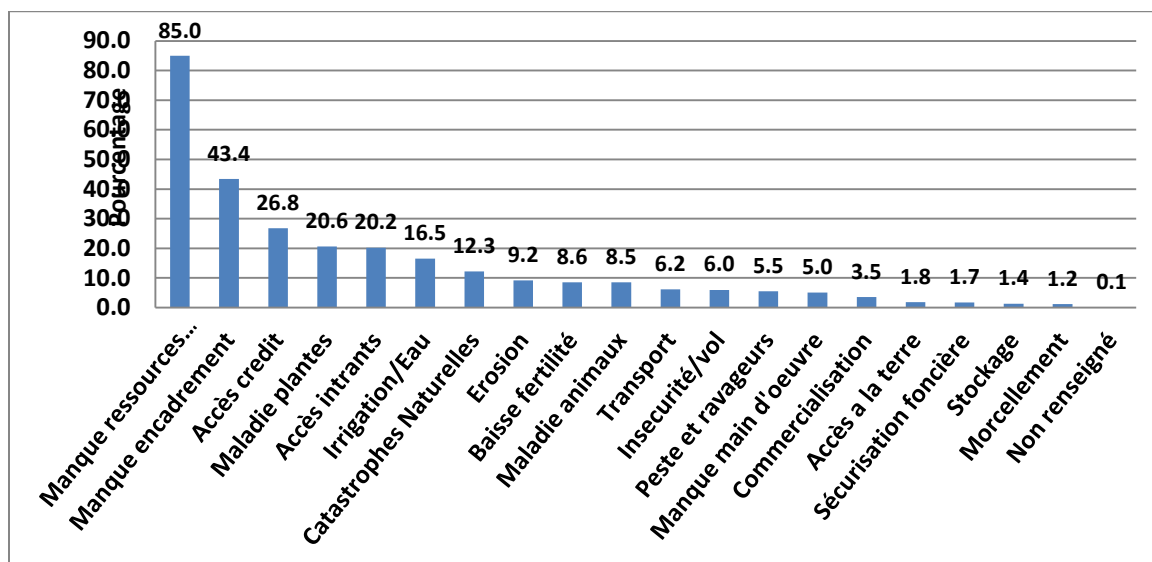


10. Entraves au développement

Au niveau du département de la Grande-Anse, 55,694 exploitants (Tableau 10.1 A), soit 85% de l'ensemble, considèrent le manque de ressources financières comme une entrave majeure au développement de l'activité agricole. Ce facteur est considéré

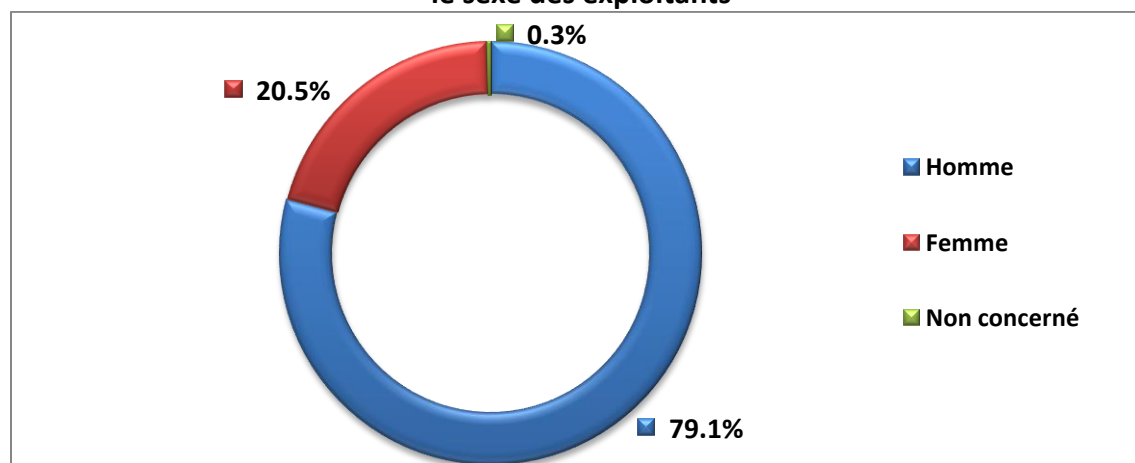
comme première entrave par 88% des exploitants et comme deuxième entrave par 7.1%. Dans l'ordre d'importance relative décroissant, les autres facteurs limitants sont ainsi énumérés : manque d'encadrement, 43.4% ; accès au crédit, 26.8% ; maladie des plantes, 20.6% ; accès aux intrants 20.2% ; irrigation et eau, 16.5% ; catastrophes naturelles, 12.3%. (Figure 10.1)

**Figure 10.1 : Importance des principales entraves au développement
des exploitations agricoles**



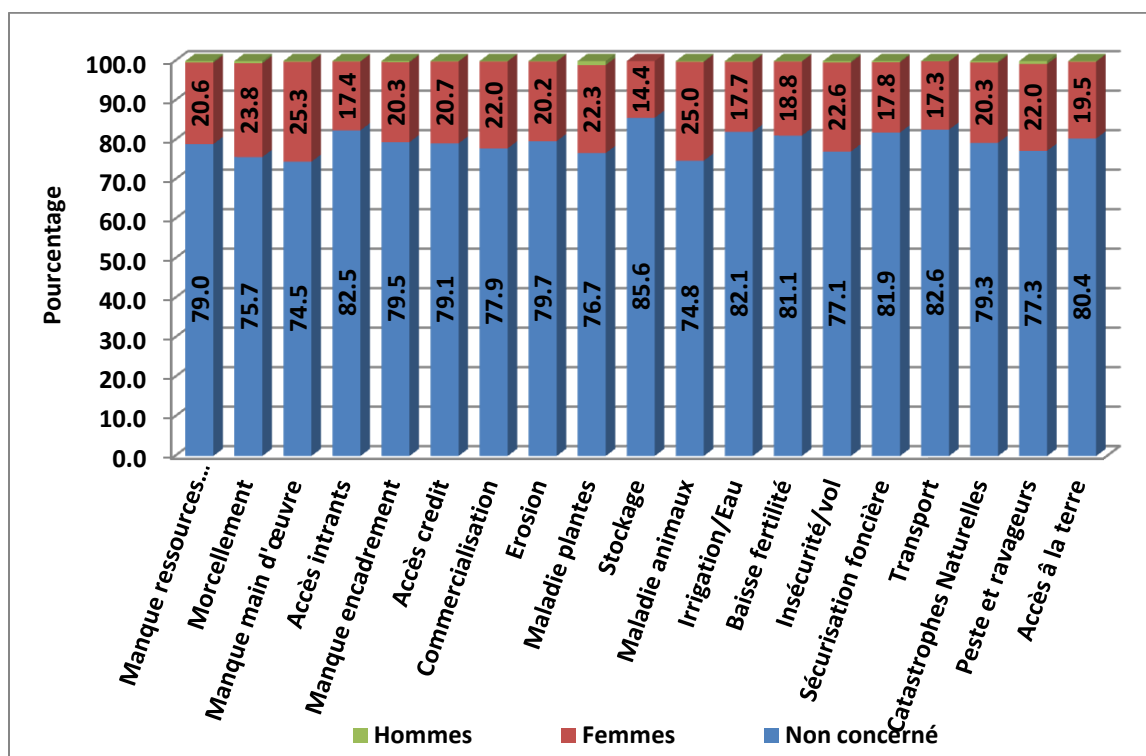
De l'ensemble des entraves au développement des exploitations citées (première, deuxième et troisième), 29.4% concernent les exploitations gérées par les femmes agricultrices contre 69.7% pour celles gérées par les hommes (Tableau 10.5).

**Figure 10.2 : Poids des entraves au développement citées selon
le sexe des exploitants**



Chez les femmes agricultrices, les entraves les plus citées sont par ordre d'importance : manque de main d'œuvre (25.3%) ; maladie des animaux (25%) ; morcellement de la terre (23.8%) ; insécurité/vol (22.6%) ; maladie des plantes (22.3%) ; commercialisation et pestes et ravageurs (22% chacun) ; accès au crédit (20.7%) ; manque de ressources financières (20.6%) ; catastrophes naturelles et manque d'encadrement (20.3% chacun) et l'érosion (20.2%).

Figure 10.3 : Principales entraves au développement citées selon le sexe des exploitants



TROISIÈME PARTIE : ANNEXES

RÉCENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE (RGA)



Annexe 1 : Exploitants et exploitations agricoles

**Tableau 1.1 : Nombre d'exploitations prises en main par l'exploitant ou par un gérant selon le sexe de l'exploitant ou gérant
et la classe taille de la Surface Agricole Utile (SAU) de l'exploitation**

Département : Grande-Anse

Classe taille SAU (en carreaux)	Exploitation prise en main par l'exploitant				Exploitation prise en main par un gérant				Total des exploitations			
	Total	Masculin	Féminin	Non concerné*	Total	Masculin	Féminin	Non concerné*	Total	Masculin	Féminin	Non concerné*
Moins de 0.05	134	79	55	0	3	2	1	0	137	81	56	0
0.05 - 0.1	302	182	120	0	2	0	2	0	304	182	122	0
0.1 - 0.2	2,530	1,859	668	3	47	45	2	0	2,577	1,904	670	3
0.2 - 0.3	8,829	6,672	2,141	16	220	193	25	2	9,049	6,865	2,166	18
0.3 - 0.5	13,982	11,035	2,923	24	158	120	36	2	14,140	11,155	2,959	26
0.5 - 1.0	24,528	19,849	4,624	55	132	93	35	4	24,660	19,942	4,659	59
1.0 - 2.0	11,344	9,058	2,214	72	84	51	31	2	11,428	9,109	2,245	74
2.0 - 3.0	1,975	1,629	322	24	16	11	5	0	1,991	1,640	327	24
3.0 - 4.0	554	462	82	10	6	5	1	0	560	467	83	10
4.0 - 5.0	188	147	36	5	3	3	0	0	191	150	36	5
5.0 - 10.0	178	152	23	3	2	2	0	0	180	154	23	3
Plus de 10	14	12	2	0	0	0	0	0	14	12	2	0
Pas de SAU	291	187	104	0	1	1	0	0	292	188	104	0
Total	64,849	51,323	13,314	212	674	526	138	10	65,523	51,849	13,452	222

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 1.2 : Surface Agricole Utile (SAU) des exploitations prises en main par l'exploitant ou par un gérant selon le sexe de l'exploitant ou gérant et la classe taille de la SAU de l'exploitation
(SAU en carreaux)

Département : Grande-Anse

Classe taille SAU (en carreaux)	Exploitation prise en main par l'exploitant				Exploitation prise en main par un gérant				Total des exploitations			
	SAU totale	Masculin	Féminin	Non concerné*	SAU totale	Masculin	Féminin	Non concerné*	SAU totale	Masculin	Féminin	Non concerné*
Moins de 0.05	3.9	2.3	1.6	0.0	0.1	0.1	0.0	0.0	4.0	2.4	1.7	0.0
0.05 - 0.1	22.5	13.7	8.9	0.0	0.2	0.0	0.2	0.0	22.7	13.7	9.0	0.0
0.1 - 0.2	343.2	252.8	90.1	0.4	6.4	6.1	0.3	0.0	349.6	258.8	90.4	0.4
0.2 - 0.3	2,128.5	1,610.3	514.3	3.9	51.6	45.1	6.0	0.5	2,180.1	1,655.4	520.3	4.4
0.3 - 0.5	6,134.3	4,826.2	1,296.6	11.5	69.3	52.6	15.8	1.0	6,203.6	4,878.7	1,312.4	12.5
0.5 - 1.0	18,519.5	14,963.9	3,516.2	39.4	101.6	70.7	28.1	2.8	18,621.1	15,034.5	3,544.4	42.2
1.0 - 2.0	15,622.3	12,498.8	3,025.3	98.2	116.0	70.2	43.2	2.5	15,738.3	12,569.0	3,068.6	100.7
2.0 - 3.0	4,768.5	3,935.7	776.4	56.4	39.8	26.6	13.1	0.0	4,808.3	3,962.4	789.5	56.4
3.0 - 4.0	1,894.4	1,582.5	278.9	33.0	20.9	17.5	3.5	0.0	1,915.3	1,600.0	282.4	33.0
4.0 - 5.0	836.5	651.2	163.6	21.7	13.4	13.4	0.0	0.0	849.9	664.6	163.6	21.7
5.0 - 10.0	1,107.9	954.4	137.9	15.5	10.7	10.7	0.0	0.0	1,118.6	965.2	137.9	15.5
Plus de 10	214.2	151.7	62.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	214.2	151.7	62.5	0.0
Pas de SAU	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	51,595.6	41,443.3	9,872.2	280.1	430.0	312.9	110.3	6.8	52,025.6	41,756.3	9,982.5	286.8

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 1.3 : Répartition des exploitants et de la Surface Agricole Utile (SAU) totale des exploitations par commune
(SAU en carreaux)

Département : Grande-Anse

COMMUNES	EXPLOITANT		SAU	
	EFFECTIF	%	EFFECTIF	%
Jérémie	13,267	20.3	10,522.1	20.2
Abricots	5,299	8.1	2,932.4	5.6
Bonbon	1,231	1.9	841.2	1.6
Moron	6,506	9.9	3,731.3	7.2
Chambellan	3,288	5.0	3,859.7	7.4
Anse d'Hainault	3,464	5.3	4,607.3	8.9
Dame-Marie	4,509	6.9	4,165.0	8.0
Les Irois	2,198	3.4	2,280.6	4.4
Corail	4,222	6.4	2,848.9	5.5
Roseaux	6,568	10.0	6,006.2	11.5
Beaumont	5,208	8.0	3,155.4	6.1
Pestel	9,763	14.9	7,075.4	13.6
TOTAL	65,523	100.0	52,025.6	100.0

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 1.4 : Nombre total d'exploitations et leur Surface Agricole Utile (SAU) selon la classe d'âge et le sexe des exploitants
(SAU en carreaux)**

Département : Grande-Anse

Classe d'Age	Total		Masculin		Féminin		Non concerné*	
	Nombre Exploitations	SAU	Nombre Exploitations	SAU	Nombre Exploitations	SAU	Nombre Exploitations	SAU
Moins de 15 ans	7	5.6	7	5.6	0	0.0	0	0.0
15 à 19 ans	138	115.6	91	69.2	47	46.4	0	0.0
20 à 24 ans	910	691.2	666	507.8	244	183.5	0	0.0
25 à 29 ans	2,462	1,816.3	1,898	1,401.0	564	415.3	0	0.0
30 à 34 ans	3,606	2,585.6	2,857	2,070.1	749	515.5	0	0.0
35 à 39 ans	6,507	4,903.8	5,070	3,872.1	1,437	1,031.7	0	0.0
40 à 44 ans	7,551	5,641.9	5,863	4,436.3	1,688	1,205.7	0	0.0
45 à 49 ans	9,392	7,303.7	7,562	5,946.2	1,830	1,357.5	0	0.0
50 à 54 ans	10,408	8,564.8	8,414	7,045.3	1,994	1,519.5	0	0.0
55 à 59 ans	7,514	6,079.9	6,230	5,100.2	1,284	979.6	0	0.0
60 à 64 ans	6,516	5,318.5	5,255	4,400.0	1,261	918.5	0	0.0
65 à 69 ans	4,266	3,593.5	3,331	2,849.2	935	744.3	0	0.0
70 à 74 ans	3,281	2,781.7	2,535	2,207.9	746	573.8	0	0.0
75 à 79 ans	1,442	1,208.3	1,099	956.2	343	252.1	0	0.0
Plus de 80 ans	1,301	1,128.5	971	889.3	330	239.2	0	0.0
Non concerné*	222	286.8	0	0.0	0	0.0	222	286.8
Total	65,523	52,025.6	51,849	41,756.3	13,452	9,982.5	222	286.8

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

**Tableau 1.5 : Répartition des exploitations et de leur Surface Agricole Utile (SAU) selon la classe taille de la SAU de l'exploitation
et le sexe de l'exploitant
(SAU en carreaux)**

Département : Grande-Anse

Classe taille SAU (en carreaux)	Total		Masculin		Féminin		Non concerné*	
	Nombre Exploitations	SAU	Nombre Exploitations	SAU	Nombre Exploitations	SAU	Nombre Exploitations	SAU
Moins de 0.05	137	4.0	81	2.4	56	1.7	0	0.0
0.05 - 0.1	304	22.7	182	13.7	122	9.0	0	0.0
0.1 - 0.2	2,577	349.6	1,904	258.8	670	90.4	3	0.4
0.2 - 0.3	9,049	2,180.1	6,865	1,655.4	2,166	520.3	18	4.4
0.3 - 0.5	14,140	6,203.6	11,155	4,878.7	2,959	1,312.4	26	12.5
0.5 - 1.0	24,660	18,621.1	19,942	15,034.5	4,659	3,544.4	59	42.2
1.0 - 2.0	11,428	15,738.3	9,109	12,569.0	2,245	3,068.6	74	100.7
2.0 - 3.0	1,991	4,808.3	1,640	3,962.4	327	789.5	24	56.4
3.0 - 4.0	560	1,915.3	467	1,600.0	83	282.4	10	33.0
4.0 - 5.0	191	849.9	150	664.6	36	163.6	5	21.7
5.0 - 10.0	180	1,118.6	154	965.2	23	137.9	3	15.5
Plus de 10	14	214.2	12	151.7	2	62.5	0	0.0
Pas de SAU	292	0.0	188	0.0	104	0.0	0	0.0
Total	65,523	52,025.6	51,849	41,756.3	13,452	9,982.5	222	286.8

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

**Tableau 1.6 : Nombre total d'exploitations, répartition des exploitations selon le niveau d'instruction de l'exploitant
et la classe taille de la Surface Agricole Utile (SAU) de l'exploitation**

Département : Grande-Anse

Classe taille SAU (en carreaux)	Total	Niveau d'instruction de l'exploitant						
		Aucun	Lire/Ecrire	Primaire	Secondaire	Professionnel	Universitaire	Non concerné*
Moins de 0.05	137	72	32	23	10	0	0	0
0.05 - 0.1	304	149	77	47	24	5	2	0
0.1 - 0.2	2,577	1,502	595	334	115	22	7	2
0.2 - 0.3	9,049	5,248	2,397	1,029	313	42	9	11
0.3 - 0.5	14,140	8,309	3,912	1,344	501	38	20	16
0.5 - 1.0	24,660	14,040	7,129	2,482	858	83	22	46
1.0 - 2.0	11,428	6,970	2,834	1,078	416	41	19	70
2.0 - 3.0	1,991	1,121	522	230	86	6	5	21
3.0 - 4.0	560	307	120	87	31	4	2	9
4.0 - 5.0	191	104	41	29	11	1	1	4
5.0 - 10.0	180	95	39	27	14	2	0	3
Plus de 10	14	7	0	2	2	0	3	0
Pas de SAU	292	162	79	22	18	7	4	0
Total	65,523	38,086	17,777	6,734	2,399	251	94	182

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 1.7 : Surface Agricole Utile (SAU) totale des exploitations, répartition de la SAU des exploitations selon le niveau d'instruction de l'exploitant et la classe taille de la SAU

(SAU en carreaux)

Département : Grande-Anse

Classe taille SAU (en carreaux)	SAU totale	Niveau d'instruction de l'exploitant						
		Aucun	Lire/Ecrire	Primaire	Secondaire	Professionnel	Universitaire	Non concerné*
Moins de 0.05	4.0	2.2	0.9	0.7	0.3	0.0	0.0	0.0
0.05 - 0.1	22.7	11.1	5.9	3.5	1.8	0.3	0.2	0.0
0.1 - 0.2	349.6	203.5	79.6	45.8	16.2	3.3	1.0	0.3
0.2 - 0.3	2,180.1	1,263.6	575.1	250.0	76.2	10.3	2.3	2.7
0.3 - 0.5	6,203.6	3,633.6	1,743.2	580.7	215.0	15.1	8.4	7.8
0.5 - 1.0	18,621.1	10,633.7	5,440.4	1,809.7	631.6	59.2	14.2	32.4
1.0 - 2.0	15,738.3	9,572.5	3,931.9	1,486.3	569.4	56.0	27.2	95.0
2.0 - 3.0	4,808.3	2,721.3	1,253.6	552.2	205.3	14.7	11.7	49.4
3.0 - 4.0	1,915.3	1,046.5	411.0	300.7	107.3	12.9	7.0	30.0
4.0 - 5.0	849.9	468.6	180.5	128.1	47.9	4.0	4.0	16.8
5.0 - 10.0	1,118.6	582.6	260.3	160.0	90.2	10.0	0.0	15.5
Plus de 10	214.2	110.9	0.0	24.2	21.0	0.0	58.0	0.0
Pas de SAU	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	52,025.6	30,250.0	13,882.3	5,341.8	1,982.2	185.7	133.9	249.8

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 1.7.1 : Répartition des exploitations et de leur Surface Agricole Utile (SAU) selon le sexe et le niveau d'étude de l'exploitant
(Superficie des parcelles en carreaux)

Département : Grande-Anse

Niveau d'éducation	Nombre d'exploitants				SAU			
	Total	Chef d'exploitation Homme	Chef d'exploitation Femme	Non Concerne*	Total	Chef d'exploitation Homme	Chef d'exploitation Femme	Non Concerne*
Aucun	38,086	29,026	9,041	19	30,250.0	23,449.2	6,778.6	22.3
Lire/Ecrire	17,777	14,752	3,008	17	13,882.3	11,666.6	2,204.5	11.2
Primaire	6,734	5,730	1,002	2	5,341.7	4,666.1	674.4	1.2
Secondaire	2,399	2,040	358	1	1,982.2	1,713.6	268.2	0.4
Professionnel	251	216	35	0	185.7	162.7	23.0	0.0
Universitaire	94	85	8	1	133.9	98.1	33.8	2.0
Non Concerne*	182	0	0	182	249.8	0.0	0.0	249.8
Total	65,523	51,849	13,452	222	52,025.6	41,756.3	9,982.5	286.8

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 1.8 : Nombre total d'exploitations, répartition des exploitations selon le niveau d'instruction de l'exploitant et la classe d'âge de l'exploitant

Département : Grande-Anse

Classe d'âge de l'exploitant	Total	Niveau d'instruction de l'exploitant						
		Aucun	Lire/Ecrire	Primaire	Secondaire	Professionnel	Universitaire	Non concerné*
Moins de 15 ans	7	3	2	2	0	0	0	0
15 à 19 ans	138	51	37	37	12	1	0	0
20 à 24 ans	910	335	257	197	119	0	2	0
25 à 29 ans	2,462	999	698	444	308	10	3	0
30 à 34 ans	3,606	1,544	1,101	604	319	26	12	0
35 à 39 ans	6,507	3,191	1,935	935	401	39	6	0
40 à 44 ans	7,551	4,017	2,260	852	372	31	19	0
45 à 49 ans	9,392	5,232	2,788	1,054	263	40	15	0
50 à 54 ans	10,408	6,261	2,898	962	243	37	7	0
55 à 59 ans	7,514	4,625	2,065	662	134	23	5	0
60 à 64 ans	6,516	4,358	1,561	453	108	27	9	0
65 à 69 ans	4,266	2,947	1,001	264	39	11	4	0
70 à 74 ans	3,281	2,391	665	165	49	3	8	0
75 à 79 ans	1,442	1,063	300	60	15	2	2	0
Plus de 80 ans	1,301	1,050	192	41	16	1	1	0
Non concerné*	222	19	17	2	1	0	1	182
Total	65,523	38,086	17,777	6,734	2,399	251	94	182

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 1.9 : Surface Agricole Utile (SAU) totale des exploitations, répartition de la SAU selon le niveau d'instruction de l'exploitant et la classe d'âge de l'exploitant

(SAU en carreaux)

Département : Grande-Anse

Classe d'âge de l'exploitant	Total	Niveau d'instruction de l'exploitant						
		Aucun	Lire/Ecrire	Primaire	Secondaire	Professionnel	Universitaire	Non concerné*
Moins de 15 ans	5.6	3.6	1.0	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0
15 à 19 ans	115.6	44.3	36.2	25.3	9.4	0.5	0.0	0.0
20 à 24 ans	691.3	277.6	176.8	145.2	91.2	0.0	0.5	0.0
25 à 29 ans	1,816.3	764.3	519.1	284.0	242.5	5.4	1.0	0.0
30 à 34 ans	2,585.6	1,123.4	781.0	413.4	245.8	14.9	7.1	0.0
35 à 39 ans	4,903.8	2,378.5	1,472.9	712.5	307.8	27.6	4.5	0.0
40 à 44 ans	5,641.9	3,022.1	1,656.9	627.3	297.6	21.5	16.4	0.0
45 à 49 ans	7,303.7	4,030.7	2,137.2	838.6	218.2	29.3	49.7	0.0
50 à 54 ans	8,564.8	5,202.6	2,330.6	784.1	210.8	31.5	5.1	0.0
55 à 59 ans	6,079.9	3,749.7	1,603.1	587.8	121.5	14.6	3.3	0.0
60 à 64 ans	5,318.5	3,456.4	1,290.4	411.9	121.7	29.3	8.8	0.0
65 à 69 ans	3,593.5	2,428.0	856.5	237.5	38.8	7.5	25.2	0.0
70 à 74 ans	2,781.7	1,962.8	607.6	150.7	52.0	1.9	6.7	0.0
75 à 79 ans	1,208.3	886.4	239.4	65.5	12.2	1.4	3.4	0.0
Plus de 80 ans	1,128.5	897.5	162.3	55.8	12.3	0.3	0.3	0.0
Non concerné*	286.8	22.3	11.2	1.2	0.4	0.0	2.0	249.8
Total	52,025.6	30,250.0	13,882.3	5,341.8	1,982.2	185.7	133.9	249.8

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 1.10 : Nombre total d'exploitations, répartition des exploitations selon le type de formation agricole de l'exploitant et la classe taille de la Surface Agricole Utile (SAU) de l'exploitation

Département : Grande-Anse

Classe taille de la SAU (en carreaux)	Total Exploitants	Type de formation agricole de l'exploitant				
		Formation sur le tas	Formation ponctuelle	Formation technique	Formation universitaire	Non concerné*
Moins de 0.05	137	131	5	1	0	0
0.05 - 0.1	304	299	4	1	0	0
0.1 - 0.2	2,577	2,548	24	3	0	2
0.2 - 0.3	9,049	8,916	97	19	6	11
0.3 - 0.5	14,140	13,960	141	19	4	16
0.5 - 1.0	24,660	24,135	411	54	14	46
1.0 - 2.0	11,428	11,111	202	37	8	70
2.0 - 3.0	1,991	1,904	49	11	6	21
3.0 - 4.0	560	524	21	6	0	9
4.0 - 5.0	191	183	4	0	0	4
5.0 - 10.0	180	168	9	0	0	3
Plus de 10	14	10	1	3	0	0
Pas de SAU	292	282	6	3	1	0
Total	65,523	64,171	974	157	39	182

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

**Tableau 1.11 : Surface Agricole Utile (SAU) totale des exploitations, répartition de la SAU selon le type de formation agricole de l'exploitant
et la classe taille de la SAU de l'exploitation**
(SAU en carreaux)

Département : Grande-Anse

Classe taille de la SAU (en carreaux)	SAU totale	Type de formation agricole de l'exploitant				
		Formation sur le tas	Formation ponctuelle	Formation technique	Formation universitaire	Non concerné*
Moins de 0.05	4.0	3.9	0.1	0.0	0.0	0.0
0.05 - 0.1	22.7	22.3	0.3	0.1	0.0	0.0
0.1 - 0.2	349.6	345.5	3.4	0.4	0.0	0.3
0.2 - 0.3	2,180.1	2,147.8	23.4	4.6	1.5	2.7
0.3 - 0.5	6,203.6	6,122.7	63.6	8.0	1.6	7.8
0.5 - 1.0	18,621.1	18,225.9	313.0	39.6	10.2	32.4
1.0 - 2.0	15,738.3	15,299.4	279.9	54.5	9.5	95.0
2.0 - 3.0	4,808.3	4,594.9	122.2	27.4	14.3	49.4
3.0 - 4.0	1,915.3	1,791.9	72.4	21.0	0.0	30.0
4.0 - 5.0	849.9	815.5	17.6	0.0	0.0	16.8
5.0 - 10.0	1,118.6	1,051.4	51.6	0.0	0.0	15.5
Plus de 10	214.2	145.9	10.2	58.0	0.0	0.0
Pas de SAU	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	52,025.6	50,567.2	957.8	213.7	37.1	249.8

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

**Tableau 1.12 : Nombre total d'exploitations, répartition des exploitations selon le lieu de résidence de l'exploitant
la classe d'âge de l'exploitant**

Département : Grande-Anse

Classe d'âge de l'exploitant	Total	Lieu de Résidence principale de l'exploitant					
		Dans la section	Autre section	Quartier/Ville	Port-au-Prince	Etranger	Non concerné*
Moins de 15 ans	7	7	0	0	0	0	0
15 à 19 ans	138	133	0	5	0	0	0
20 à 24 ans	910	867	3	38	2	0	0
25 à 29 ans	2,462	2,319	3	132	8	0	0
30 à 34 ans	3,606	3,383	12	207	4	0	0
35 à 39 ans	6,507	6,134	13	346	14	0	0
40 à 44 ans	7,551	7,097	22	416	16	0	0
45 à 49 ans	9,392	8,959	20	399	14	0	0
50 à 54 ans	10,408	9,821	19	547	19	2	0
55 à 59 ans	7,514	7,053	22	425	12	2	0
60 à 64 ans	6,516	6,133	11	361	10	1	0
65 à 69 ans	4,266	4,027	12	222	5	0	0
70 à 74 ans	3,281	3,100	7	169	5	0	0
75 à 79 ans	1,442	1,364	6	70	2	0	0
Plus de 80 ans	1,301	1,226	6	68	1	0	0
Non concerné*	222	34	1	5	0	0	182
Total	65,523	61,657	157	3,410	112	5	182

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

**Tableau 1.12.1 : Nombre total d'exploitations, répartition des exploitations selon le lieu de résidence de l'exploitant
la classe taille de la Surface Agricole Utile (SAU) de l'exploitation**

Département : Grande-Anse

Classe taille de la SAU (en carreaux)	Total	Lieu de Résidence principale de l'exploitant					
		Dans la section	Autre section	Quartier/Ville	Port-au-Prince	Etranger	Non concerné*
Moins de 0.05	137	77	1	59	0	0	0
0.05 - 0.1	304	226	3	75	0	0	0
0.1 - 0.2	2,577	2,308	3	260	4	0	2
0.2 - 0.3	9,049	8,572	18	431	17	0	11
0.3 - 0.5	14,140	13,589	28	484	21	2	16
0.5 - 1.0	24,660	23,247	56	1,270	40	1	46
1.0 - 2.0	11,428	10,697	42	594	23	2	70
2.0 - 3.0	1,991	1,840	6	119	5	0	21
3.0 - 4.0	560	511	0	39	1	0	9
4.0 - 5.0	191	165	0	22	0	0	4
5.0 - 10.0	180	162	0	15	0	0	3
Plus de 10	14	8	0	6	0	0	0
Pas de SAU	292	255	0	36	1	0	0
Total	65,523	61,657	157	3,410	112	5	182

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 1.13 : Nombre total d'exploitations, répartition des exploitations selon l'activité principale de l'exploitant et la classe taille de la Surface Agricole Utile (SAU) de l'exploitation

Département : Grande-Anse

Classe taille SAU (en carreaux)	Total	Activité principale de l'exploitant									
		Agriculture	Pêche	Elevage	Bâtiments et TP	Adminis- tration	Mines et carrières	Transfor- mation	Commerce	Services	Artisanat
Moins de 0.05	137	72	16	9	1	1	0	1	30	6	1
0.05 - 0.1	304	208	8	10	3	4	0	0	50	19	2
0.1 - 0.2	2,577	2,106	81	51	10	16	2	1	208	65	37
0.2 - 0.3	9,049	8,288	217	82	19	31	1	2	302	87	20
0.3 - 0.5	14,140	13,421	187	103	21	24	3	0	255	99	27
0.5 - 1.0	24,660	23,358	640	143	26	45	6	6	313	88	35
1.0 - 2.0	11,428	10,903	278	61	10	35	3	2	97	31	8
2.0 - 3.0	1,991	1,896	33	11	4	10	0	0	24	9	4
3.0 - 4.0	560	536	9	6	0	3	0	0	4	2	0
4.0 - 5.0	191	185	2	2	0	0	0	0	2	0	0
5.0 - 10.0	180	171	3	2	0	0	0	0	3	0	1
Plus de 10	14	12	0	1	0	0	0	0	1	0	0
Pas de SAU	292	215	17	7	0	3	1	0	43	2	4
Total	65,523	61,371	1,491	488	94	172	16	12	1,332	408	139

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 1.13.1 : Nombre total d'exploitations, répartition des exploitations selon l'activité principale et la classe d'âge de l'exploitant

Département : Grande-Anse

Classe d'âge de l'exploitant	Total	Activité principale de l'exploitant									
		Agriculture	Pêche	Elevage	Bâtiments et TP	Adminis-tration	Mines et carrières	Transfor-mation	Commerce	Services	Artisanat
Moins de 15 ans	7	5	2	0	0	0	0	0	0	0	0
15 à 19 ans	138	126	7	3	0	0	0	0	2	0	0
20 à 24 ans	910	845	42	7	3	2	0	0	9	2	0
25 à 29 ans	2,462	2,268	95	23	6	6	2	1	35	23	3
30 à 34 ans	3,606	3,317	127	20	5	9	0	1	78	38	11
35 à 39 ans	6,507	6,067	157	39	6	18	1	2	141	63	13
40 à 44 ans	7,551	7,025	187	58	19	27	1	3	164	52	15
45 à 49 ans	9,392	8,827	213	59	12	32	2	0	162	65	20
50 à 54 ans	10,408	9,710	255	60	19	27	4	1	238	65	29
55 à 59 ans	7,514	7,124	104	48	14	18	1	0	139	51	15
60 à 64 ans	6,516	6,129	132	60	6	10	4	2	142	22	9
65 à 69 ans	4,266	4,055	55	35	1	10	0	1	87	16	6
70 à 74 ans	3,281	3,104	48	38	2	5	1	1	65	7	10
75 à 79 ans	1,442	1,382	14	14	0	3	0	0	24	1	4
Plus de 80 ans	1,301	1,228	10	23	0	1	0	0	34	2	3
Non concerné*	222	159	43	1	1	4	0	0	12	1	1
Total	65,523	61,371	1,491	488	94	172	16	12	1,332	408	139

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 1.13.2 : Surface Agricole Utile (SAU) totale des exploitations, répartition de la SAU selon l'activité principale et la classe d'âge de l'exploitant

Département : Grande-Anse

Classe d'âge de l'exploitant	Total	Activité principale de l'exploitant									
		Agriculture	Pêche	Elevage	Bâtiments et TP	Adminis- tration	Mines et carrières	Transfor- mation	Commerce	Services	Artisanat
Moins de 15 ans	5.6	3.5	2.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
15 à 19 ans	115.6	108.6	5.2	1.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0
20 à 24 ans	691.3	658.2	23.9	4.4	1.0	0.5	0.0	0.0	2.6	0.7	0.0
25 à 29 ans	1,816.3	1,704.6	58.6	17.7	5.5	2.9	0.3	1.2	13.7	10.0	1.9
30 à 34 ans	2,585.6	2,406.2	89.9	11.4	4.3	2.7	0.0	1.2	38.8	18.0	13.1
35 à 39 ans	4,903.8	4,655.5	106.5	27.2	3.4	16.0	0.2	0.7	65.5	23.0	5.7
40 à 44 ans	5,641.9	5,313.2	130.6	42.7	11.9	19.0	0.3	0.7	89.6	25.0	8.9
45 à 49 ans	7,303.7	6,932.1	148.4	45.2	7.0	30.0	1.0	0.0	96.5	36.1	7.3
50 à 54 ans	8,564.8	8,126.3	196.4	36.4	7.8	20.1	3.5	0.5	126.5	35.4	11.9
55 à 59 ans	6,079.9	5,852.2	73.0	29.8	9.3	11.2	0.2	0.0	71.1	27.2	5.9
60 à 64 ans	5,318.5	5,101.0	89.6	41.2	5.4	9.5	3.2	1.0	51.8	12.3	3.4
65 à 69 ans	3,593.5	3,454.8	40.6	23.7	0.1	6.0	0.0	1.0	51.2	13.9	2.3
70 à 74 ans	2,781.7	2,672.0	35.4	26.4	0.8	3.0	0.6	0.6	30.4	5.9	6.7
75 à 79 ans	1,208.3	1,177.8	10.3	7.1	0.0	1.8	0.0	0.0	8.3	0.5	2.6
Plus de 80 ans	1,128.5	1,071.5	8.8	28.4	0.0	1.0	0.0	0.0	15.9	1.2	1.7
Non concerné*	286.8	210.1	53.5	1.0	0.6	5.4	0.0	0.0	15.2	0.7	0.2
Total	52,025.6	49,447.6	1,072.6	344.0	57.2	129.0	9.5	7.0	677.5	209.8	71.5

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 1.14 : Surface Agricole Utile (SAU) totale des exploitations, répartition de la SAU selon l'activité principale de l'exploitant
la classe taille de la SAU de l'exploitation
(SAU en carreaux)**

Département : Grande-Anse

Classe taille SAU (en carreaux)	Total	Activité principale de l'exploitant									
		Agriculture	Pêche	Elevage	Bâtiments et TP	Adminis- tration	Mines et carrières	Transfor- mation	Commerce	Services	Artisanat
Moins de 0.05	4.0	2.1	0.5	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.9	0.2	0.0
0.05 - 0.1	22.7	15.9	0.5	0.7	0.2	0.3	0.0	0.0	3.7	1.3	0.1
0.1 - 0.2	349.6	285.3	11.2	6.5	1.3	2.5	0.3	0.1	28.1	9.0	5.3
0.2 - 0.3	2,180.1	1,997.1	53.8	19.3	4.6	7.6	0.2	0.5	71.6	20.6	4.7
0.3 - 0.5	6,203.6	5,899.3	77.0	45.5	9.5	9.9	1.2	0.0	109.6	41.3	10.5
0.5 - 1.0	18,621.1	17,711.8	432.4	103.7	18.2	30.0	4.5	3.9	226.1	65.7	24.6
1.0 - 2.0	15,738.3	15,047.7	358.0	84.2	14.4	46.4	3.2	2.5	129.8	43.1	9.1
2.0 - 3.0	4,808.3	4,578.6	80.5	28.4	8.9	22.7	0.0	0.0	56.8	22.4	10.2
3.0 - 4.0	1,915.3	1,836.8	29.9	20.0	0.0	9.6	0.0	0.0	12.8	6.2	0.0
4.0 - 5.0	849.9	824.4	9.0	8.5	0.0	0.0	0.0	0.0	8.0	0.0	0.0
5.0 - 10.0	1,118.6	1,062.6	19.7	13.0	0.0	0.0	0.0	0.0	16.2	0.0	7.0
Plus de 10	214.2	186.1	0.0	14.0	0.0	0.0	0.0	0.0	14.0	0.0	0.0
Pas de SAU	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	52,025.6	49,447.6	1,072.6	344.0	57.2	129.0	9.5	7.0	677.5	209.8	71.5

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 1.14.1 : Répartition des exploitations et de leur Surface Agricole Utile (SAU) selon le sexe et l'activité principale de l'exploitant
(Superficie Agricole Utile ou SAU en carreaux)

Département : Grande-Anse

Activité principale de l'exploitant	Nombre d'exploitants				SAU			
	Total	Chef d'exploitation Homme	Chef d'exploitation Femme	Non Concerne*	Total	Chef d'exploitation Homme	Chef d'exploitation Femme	Non Concerne*
Agriculture	61,371	49,050	12,162	159	49,447.6	39,926.6	9,310.9	210.1
Pêche	1,491	1,304	144	43	1,072.6	918.9	100.2	53.5
Elevage	488	399	88	1	344.0	289.1	53.9	1.0
Bâtiments et travaux publics	94	90	3	1	57.2	55.3	1.3	0.6
Administration	172	145	23	4	129.0	107.2	16.4	5.4
Mines et carrières	16	15	1	0	9.5	8.6	0.9	0.0
Transformation	12	10	2	0	7.0	5.7	1.3	0.0
Commerce	1,332	376	944	12	677.5	206.5	455.7	15.2
Services	408	336	71	1	209.8	177.8	31.3	0.7
Artisanat	139	124	14	1	71.5	60.7	10.5	0.2
Total	65,523	51,849	13,452	222	52,025.6	41,756.3	9,982.5	286.8

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 1.15 : Nombre total d'exploitations, répartition des exploitations selon les activités agricoles et para agricoles pratiquées et la classe d'âge de l'exploitant

Département : Grande-Anse

Classe d'âge de l'exploitant	Total Exploitants	Activités agricoles et para agricoles pratiquées par l'exploitation									
		Production végétale	Elevage	Aviculture	Apiculture	Aquaculture	Pêche	Services agricoles	Production charbon	Transformation	Ramassage Djondjon
Moins de 15 ans	7	7	7	6	0	0	1	1	4	0	1
15 à 19 ans	138	138	122	122	3	0	6	2	40	6	20
20 à 24 ans	910	907	816	820	16	2	70	26	222	45	95
25 à 29 ans	2,462	2,460	2,215	2,206	36	8	198	95	652	244	294
30 à 34 ans	3,606	3,601	3,231	3,251	56	6	243	166	894	280	364
35 à 39 ans	6,507	6,498	5,892	5,976	86	15	350	352	1,721	496	679
40 à 44 ans	7,551	7,543	6,882	6,973	119	18	333	518	1,989	657	904
45 à 49 ans	9,392	9,380	8,647	8,741	121	31	351	683	2,509	816	1,053
50 à 54 ans	10,408	10,397	9,625	9,703	141	24	348	839	2,505	941	1,137
55 à 59 ans	7,514	7,505	6,945	7,045	115	25	285	600	1,947	647	916
60 à 64 ans	6,516	6,510	6,034	6,094	104	34	262	474	1,565	622	791
65 à 69 ans	4,266	4,261	3,917	4,039	72	10	181	284	967	355	436
70 à 74 ans	3,281	3,278	2,950	3,051	33	10	69	232	668	278	333
75 à 79 ans	1,442	1,441	1,212	1,326	14	3	19	78	219	102	71
Plus de 80 ans	1,301	1,301	1,060	1,169	17	5	23	90	257	120	105
Non concerné*	222	221	213	203	1	0	71	84	90	86	11
Total	65,523	65,448	59,768	60,725	934	191	2,810	4,524	16,249	5,695	7,210

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

**Tableau 1.15.1 : Répartition des exploitations selon les activités agricoles et para agricoles pratiquées
et le sexe de l'exploitant**

Département : Grande-Anse

Activités para-agricole	Total	Homme		Femme		Non concerné*	
		Total	%	Total	%	Total	%
Production végétale	65,448	51,794	79.1	13,433	20.5	221	0.3
Elevage	59,768	47,914	80.2	11,641	19.5	213	0.4
Aviculture	60,725	48,126	79.3	12,396	20.4	203	0.3
Apiculture	934	800	85.7	133	14.2	1	0.1
Aquaculture	191	160	83.8	31	16.2	0	0.0
Pêche	2,810	2,550	90.7	189	6.7	71	2.5
Service agricole	4,524	3,654	80.8	786	17.4	84	1.9
Production de charbon	16,249	13,328	82.0	2,831	17.4	90	0.6
Transformation	5,695	4,597	80.7	1,012	17.8	86	1.5
Ramassage de Djondjon	7,210	5,807	80.5	1,392	19.3	11	0.2

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 1.15.2 : Nombre total d'exploitations, répartition des exploitations selon les activités agricoles et para agricoles pratiquées et la classe taille de la Surface Agricole Utile (SAU) de l'exploitation

Département : Grande-Anse

Classe taille SAU (en carreaux)	Total Exploitants	Activités agricoles et para agricoles pratiquées par l'exploitation									
		Production végétale	Elevage	Aviculture	Apiculture	Aquaculture	Pêche	Services agricoles	Production charbon	Transformation	Ramassage Djondjon
Moins de 0.05	137	134	104	115	0	0	16	1	20	13	9
0.05 - 0.1	304	302	227	268	0	1	11	14	51	38	36
0.1 - 0.2	2,577	2,576	2,102	2,325	23	6	175	164	693	300	412
0.2 - 0.3	9,049	9,039	7,970	8,316	90	16	456	552	2,058	859	983
0.3 - 0.5	14,140	14,128	12,833	13,316	182	35	656	789	2,968	1,266	1,715
0.5 - 1.0	24,660	24,643	22,882	22,913	299	92	877	2,094	6,398	1,939	2,691
1.0 - 2.0	11,428	11,404	10,680	10,502	229	34	468	714	3,135	929	997
2.0 - 3.0	1,991	1,985	1,840	1,835	63	5	101	98	579	211	212
3.0 - 4.0	560	560	535	519	24	2	20	42	166	81	73
4.0 - 5.0	191	191	178	170	11	0	14	11	43	23	17
5.0 - 10.0	180	180	173	168	12	0	8	11	51	23	35
Plus de 10	14	14	12	12	1	0	1	0	1	3	4
Pas de SAU	292	292	232	266	0	0	7	34	86	10	26
Total	65,523	65,448	59,768	60,725	934	191	2,810	4,524	16,249	5,695	7,210

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

**Tableau 1.16 : Répartition des exploitations et de leur Surface Agricole Utile (SAU) selon la principale destination de la production
et la classe d'âge de l'exploitant
(SAU en carreaux)**

Département : Grande-Anse

Classe d'âge de l'exploitant	Nombre d'exploitations			SAU			SAU moyenne par exploitation		
	Total	Autoconsom- mation	Vente	Total	Autoconsom- mation	Vente	Total	Autoconsom- mation	Vente
Moins de 15 ans	7	3	4	5.6	3.1	2.5	0.80	1.04	0.62
15 à 19 ans	138	69	69	115.6	57.3	58.3	0.84	0.83	0.85
20 à 24 ans	910	461	449	691.3	298.7	392.6	0.76	0.65	0.87
25 à 29 ans	2,462	1,279	1,183	1,816.3	853.8	962.5	0.74	0.67	0.81
30 à 34 ans	3,606	1,801	1,805	2,585.6	1,164.4	1,421.2	0.72	0.65	0.79
35 à 39 ans	6,507	3,169	3,338	4,903.8	2,066.4	2,837.4	0.75	0.65	0.85
40 à 44 ans	7,551	3,753	3,798	5,641.9	2,402.9	3,239.0	0.75	0.64	0.85
45 à 49 ans	9,392	4,413	4,979	7,303.7	2,965.3	4,338.4	0.78	0.67	0.87
50 à 54 ans	10,408	4,955	5,453	8,564.8	3,427.0	5,137.8	0.82	0.69	0.94
55 à 59 ans	7,514	3,725	3,789	6,079.9	2,592.0	3,487.8	0.81	0.70	0.92
60 à 64 ans	6,516	3,358	3,158	5,318.5	2,330.3	2,988.2	0.82	0.69	0.95
65 à 69 ans	4,266	2,095	2,171	3,593.5	1,492.0	2,101.5	0.84	0.71	0.97
70 à 74 ans	3,281	1,703	1,578	2,781.7	1,145.6	1,636.1	0.85	0.67	1.04
75 à 79 ans	1,442	650	792	1,208.3	435.6	772.8	0.84	0.67	0.98
Plus de 80 ans	1,301	687	614	1,128.5	449.2	679.3	0.87	0.65	1.11
Non concerné*	222	157	65	286.8	211.0	75.8	1.29	1.34	1.17
Total	65,523	32,278	33,245	52,025.6	21,894.6	30,131.0	0.79	0.68	0.91

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

**Tableau 1.16.1 : Répartition des exploitations selon la principale destination de la production et le sexe de l'exploitant,
et par classe taille de SAU**
(Superficie Agricole Utile ou SAU en carreaux)

Département : Grande-Anse

Classe taille SAU (en carreaux)	Total	Autoconsommation				Vente			
		Total	Homme	Femme	Non Concerne*	Total	Homme	Femme	Non Concerne*
Moins de 0.05	137	103	62	41	0	34	19	15	0
0.05 - 0.1	304	192	108	84	0	112	74	38	0
0.1 - 0.2	2577	1,902	1,415	484	3	675	489	186	0
0.2 - 0.3	9049	5,896	4,541	1,340	15	3,153	2,324	826	3
0.3 - 0.5	14140	7,761	6,192	1,561	8	6,379	4,963	1,398	18
0.5 - 1.0	24660	10,986	8,749	2,198	39	13,674	11,193	2,461	20
1.0 - 2.0	11428	4,203	3,262	882	59	7,225	5,847	1,363	15
2.0 - 3.0	1991	710	567	124	19	1,281	1,073	203	5
3.0 - 4.0	560	198	161	28	9	362	306	55	1
4.0 - 5.0	191	63	49	11	3	128	101	25	2
5.0 - 10.0	180	69	59	8	2	111	95	15	1
Plus de 10	14	6	5	1	0	8	7	1	0
Pas de SAU	292	189	122	67	0	103	66	37	0
Total	65,523	32,278	25,292	6,829	157	33,245	26,557	6,623	65

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

RÉCENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE (RGA)



Annexe 2 : Structures foncières et modes de faire-valoir des parcelles

Tableau 2.1 : Nombre d'exploitations, nombre de parcelles, superficie totale des parcelles, superficie moyenne des parcelles, superficie agricole utile (SAU) des parcelles, superficie agricole utile moyenne des parcelles selon la classe taille de la SAU des exploitations
(Superficie et SAU en carreaux)

Département : Grande-Anse

Classe taille SAU (en carreaux)	Nombre d'exploitations	Nombre de parcelles	Nombre moyen de parcelles	Superficie totale des parcelles	Superficie moyenne des parcelles	SAU totale des parcelles	SAU moyenne de la parcelle
Moins de 0.05	137	156	1.1	23.9	0.15	4.0	0.03
0.05 - 0.1	304	396	1.3	50.6	0.13	22.7	0.06
0.1 - 0.2	2,577	3,515	1.4	563.0	0.16	349.6	0.10
0.2 - 0.3	9,049	12,188	1.3	2,924.5	0.24	2,180.1	0.18
0.3 - 0.5	14,140	22,869	1.6	6,928.8	0.30	6,203.6	0.27
0.5 - 1.0	24,660	50,130	2.0	20,998.6	0.42	18,621.1	0.37
1.0 - 2.0	11,428	29,011	2.5	16,693.1	0.58	15,738.3	0.54
2.0 - 3.0	1,991	5,929	3.0	5,038.1	0.85	4,808.3	0.81
3.0 - 4.0	560	1,907	3.4	1,993.0	1.05	1,915.3	1.00
4.0 - 5.0	191	693	3.6	878.8	1.27	849.9	1.23
5.0 - 10.0	180	717	4.0	1,147.7	1.60	1,118.6	1.56
Plus de 10	14	54	3.9	216.4	4.01	214.2	3.97
Pas de SAU	292	320	1.1	134.5	0.42	0.0	0.00
Total	65,523	127,885	2.0	57,591.1	0.45	52,025.6	0.41

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 2.2 : Nombre d'exploitations, nombre de parcelles, superficie totale des parcelles, superficie moyenne des parcelles, superficie agricole utile (SAU) des parcelles, superficie agricole utile moyenne des parcelles selon la classe d'âge des exploitants

(Superficie et SAU en carreaux)

Département : Grande-Anse

Classe d'âge des exploitants	Nombre d'exploitations	Nombre de parcelles	Nombre moyen de parcelles	Superficie totale des parcelles	Superficie moyenne des parcelles	SAU totale des parcelles	SAU moyenne de la parcelle
Moins de 15 ans	7	19	2.7	8.1	0.43	5.6	0.29
15 à 19 ans	138	270	2.0	138.6	0.51	115.6	0.43
20 à 24 ans	910	1,674	1.8	763.1	0.46	691.3	0.41
25 à 29 ans	2,462	4,603	1.9	1,997.9	0.43	1,816.3	0.39
30 à 34 ans	3,606	6,764	1.9	2,833.2	0.42	2,585.6	0.38
35 à 39 ans	6,507	12,252	1.9	5,407.4	0.44	4,903.8	0.40
40 à 44 ans	7,551	14,374	1.9	6,259.5	0.44	5,641.9	0.39
45 à 49 ans	9,392	18,388	2.0	8,160.6	0.44	7,303.7	0.40
50 à 54 ans	10,408	20,726	2.0	9,510.5	0.46	8,564.8	0.41
55 à 59 ans	7,514	15,311	2.0	6,815.9	0.45	6,079.9	0.40
60 à 64 ans	6,516	12,853	2.0	5,841.2	0.45	5,318.5	0.41
65 à 69 ans	4,266	8,536	2.0	3,952.1	0.46	3,593.5	0.42
70 à 74 ans	3,281	6,412	2.0	3,031.4	0.47	2,781.7	0.43
75 à 79 ans	1,442	2,738	1.9	1,326.5	0.48	1,208.3	0.44
Plus de 80 ans	1,301	2,432	1.9	1,242.2	0.51	1,128.5	0.46
Non concerné*	222	533	2.4	302.8	0.57	286.8	0.54
Total	65,523	127,885	2.0	57,591.1	0.45	52,025.6	0.41

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

**Tableau 2.3 : Nombre total de parcelles, répartition des parcelles selon le statut juridique de la terre
et la classe taille de la Surface Agricole Utile (SAU) des exploitations**

Département : Grande-Anse

Classe taille SAU (en carreaux)	Nombre total de parcelles	Statut juridique de la parcelle							
		Titre Achat	Titre Héritage	Mineur Partage	Mineur Collectif	Appartenant à l'église	Appartenant à l'Etat	Bien Rural de famille	Statut Juridique Non déclaré
Moins de 0.05	156	103	31	4	3	0	12	1	2
0.05 - 0.1	396	286	57	16	2	0	23	1	11
0.1 - 0.2	3,515	1,974	1,007	274	33	7	176	1	43
0.2 - 0.3	12,188	7,238	3,139	854	138	16	582	6	215
0.3 - 0.5	22,869	14,740	4,221	2,109	304	13	1,184	60	238
0.5 - 1.0	50,130	33,342	10,193	3,030	799	32	1,974	253	507
1.0 - 2.0	29,011	19,870	4,810	1,636	542	46	1,463	310	334
2.0 - 3.0	5,929	3,914	1,046	325	147	3	283	123	88
3.0 - 4.0	1,907	1,264	304	85	69	5	91	41	48
4.0 - 5.0	693	398	140	27	21	3	58	36	10
5.0 - 10.0	717	460	104	20	28	3	55	37	10
Plus de 10	54	43	3	6	0	1	1	0	0
Pas de SAU	320	206	86	5	11	1	9	0	2
Total	127,885	83,838	25,141	8,391	2,097	130	5,911	869	1,508

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 2.4 : Superficie totale des parcelles, répartition de la superficie selon le statut juridique de la terre et la classe taille de la Surface Agricole Utile (SAU) des exploitations
(Superficie des parcelles et SAU en carreaux)

Département : Grande-Anse

Classe taille SAU (en carreaux)	Superficie totale parcelles	Statut juridique de la parcelle							
		Titre Achat	Titre Héritage	Mineur Partage	Mineur Collectif	Appartenant à l'église	Appartenant à l'Etat	Bien Rural de famille	Statut Juridique Non déclaré
Moins de 0.05	23.9	14.7	5.9	1.6	0.7	0.0	1.0	0.0	0.0
0.05 - 0.1	50.6	31.6	11.3	2.6	0.2	0.0	4.0	0.1	0.9
0.1 - 0.2	563.0	286.3	181.6	39.3	8.0	1.4	40.9	0.2	5.4
0.2 - 0.3	2,924.5	1,703.3	801.2	174.2	41.0	1.4	163.0	1.5	38.8
0.3 - 0.5	6,928.8	4,507.8	1,304.8	490.3	88.4	3.0	466.9	16.3	51.2
0.5 - 1.0	20,998.6	14,231.7	4,051.9	1,025.3	324.7	8.9	1,099.5	92.6	164.0
1.0 - 2.0	16,693.1	11,347.9	2,927.2	800.3	323.4	15.4	967.7	143.6	167.7
2.0 - 3.0	5,038.1	3,262.0	983.0	223.7	146.4	1.8	252.5	106.4	62.2
3.0 - 4.0	1,993.1	1,297.9	356.4	61.6	83.0	1.2	104.5	57.4	31.2
4.0 - 5.0	878.8	492.0	193.7	25.0	39.8	5.2	74.6	38.7	10.1
5.0 - 10.0	1,147.7	688.0	205.7	23.9	85.0	4.1	85.3	44.0	11.6
Plus de 10	216.4	179.5	10.8	15.1	0.0	10.0	1.0	0.0	0.0
Pas de SAU	134.5	70.0	49.0	2.8	9.0	0.1	3.5	0.0	0.1
Total	57,591.1	38,112.6	11,082.5	2,885.7	1,149.5	52.6	3,264.3	500.9	543.1

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 2.4.1 : Répartition des parcelles et de leur superficie selon le sexe de l'exploitant et le statut juridique de la parcelle
(Superficie des parcelles en carreaux)

Département : Grande-Anse

Statut Juridique	Nombre de parcelles				Superficie des parcelles			
	Total	Chef d'exploitation Homme	Chef d'exploitation Femme	Non Concerne*	Total	Chef d'exploitation Homme	Chef d'exploitation Femme	Non Concerne*
Titre/ Achat	83,838	67,598	16,010	230	38,112.6	30,472.1	7,446.7	193.8
Titre/ Héritage	25,141	20,357	4,732	52	11,082.5	8,887.7	2,171.8	23.0
Mineur/ Partage	8,391	6,945	1,433	13	2,885.7	2,358.1	517.5	10.1
Mineur/ Collectif	2,097	1,723	354	20	1,149.5	925.5	205.9	18.1
Terre de l'église	130	92	36	2	52.5	30.9	20.9	0.8
Etat	5,911	4,723	1,031	157	3,264.3	2,743.5	498.5	22.3
Bien rural de famille	869	722	147	0	500.9	442.9	57.9	0.0
Non déclaré	1,508	1,137	312	59	543.1	404.6	103.7	34.8
Total	127,885	103,297	24,055	533	57,591.1	46,265.4	11,022.9	302.8

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

**Tableau 2.5 : Nombre total de parcelles, répartition des parcelles selon le statut juridique de la terre
et la classe d'âge des exploitants**

Département : Grande-Anse

Classe d'âge des exploitants	Nombre de parcelles	Statut juridique de la parcelle							
		Titre Achat	Titre Héritage	Mineur Partage	Mineur Collectif	Appartenant à l'église	Appartenant à l'Etat	Bien Rural de famille	Statut Juridique Non déclaré
Moins de 15 ans	19	11	6	0	0	0	2	0	0
15 à 19 ans	270	145	65	27	5	0	23	2	3
20 à 24 ans	1,674	920	441	122	39	3	96	16	37
25 à 29 ans	4,603	2,501	1,143	330	112	8	358	29	122
30 à 34 ans	6,764	3,940	1,575	520	143	6	388	38	154
35 à 39 ans	12,252	7,549	2,699	814	252	12	661	128	137
40 à 44 ans	14,374	9,140	2,868	1,051	252	12	729	112	210
45 à 49 ans	18,388	11,899	3,780	1,295	342	31	743	122	176
50 à 54 ans	20,726	14,137	3,805	1,255	332	10	857	150	180
55 à 59 ans	15,311	10,311	2,920	945	232	13	629	96	165
60 à 64 ans	12,853	8,796	2,349	852	161	10	504	75	106
65 à 69 ans	8,536	5,944	1,499	498	105	12	353	47	78
70 à 74 ans	6,412	4,520	1,114	387	62	5	235	29	60
75 à 79 ans	2,738	2,030	434	140	13	4	95	13	9
Plus de 80 ans	2,432	1,765	391	142	27	2	81	12	12
Non concerné*	533	230	52	13	20	2	157	0	59
Total	127,885	83,838	25,141	8,391	2,097	130	5,911	869	1,508

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 2.6 : Superficie totale des parcelles, répartition de la superficie selon le statut juridique de la terre et la classe d'âge des exploitants
(Superficie des parcelles en carreaux)

Département : Grande-Anse

Classe d'âge des exploitants	Superficie totale parcelles	Statut juridique de la parcelle							
		Titre Achat	Titre Héritage	Mineur Partage	Mineur Collectif	Appartenant à l'église	Appartenant à l'Etat	Bien Rural de famille	Statut Juridique Non déclaré
Moins de 15 ans	8.1	4.5	3.4	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0
15 à 19 ans	138.6	78.3	32.7	9.7	3.8	0.0	11.3	1.3	1.6
20 à 24 ans	763.1	433.2	196.0	40.4	21.7	2.5	46.2	8.0	15.3
25 à 29 ans	1,997.9	1,124.0	460.8	114.0	56.3	2.6	187.8	12.8	39.4
30 à 34 ans	2,833.2	1,665.2	656.6	168.3	85.1	0.8	181.8	19.1	56.5
35 à 39 ans	5,407.4	3,325.8	1,189.6	276.7	151.8	1.9	330.0	89.3	42.4
40 à 44 ans	6,259.5	3,958.6	1,296.4	354.0	133.7	3.0	377.2	66.1	70.5
45 à 49 ans	8,160.6	5,254.9	1,744.7	440.1	182.7	24.0	386.2	63.8	64.2
50 à 54 ans	9,510.5	6,473.2	1,723.9	458.5	189.3	2.1	516.2	79.7	67.7
55 à 59 ans	6,815.9	4,645.3	1,210.3	341.7	130.2	4.4	366.9	54.9	62.3
60 à 64 ans	5,841.2	4,032.3	1,024.3	295.0	74.8	1.0	327.0	51.3	35.6
65 à 69 ans	3,952.1	2,821.2	634.5	162.0	46.4	3.3	230.8	31.0	22.8
70 à 74 ans	3,031.4	2,179.5	484.4	133.0	30.3	1.3	164.4	14.4	24.0
75 à 79 ans	1,326.5	992.1	209.0	38.8	10.8	4.1	64.3	5.8	1.6
Plus de 80 ans	1,242.2	930.8	193.1	43.4	14.5	0.7	51.8	3.4	4.5
Non concerné*	302.8	193.8	23.0	10.1	18.1	0.8	22.3	0.0	34.8
Total	57,591.1	38,112.6	11,082.5	2,885.7	1,149.5	52.6	3,264.3	500.9	543.1

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 2.7 : Nombre total de parcelles, répartition des parcelles selon le statut juridique de la terre et l'activité principale de l'exploitant

Département : Grande-Anse

Activité Principale de l'exploitant	Nombre total parcelles	Statut juridique de la parcelle							
		Titre Achat	Titre Héritage	Mineur Partage	Mineur Collectif	Appartenant à l'église	Appartenant à l'Etat	Bien Rural de famille	Statut Juridique Non déclaré
Agriculture	119,801	78,388	23,517	7,962	2,014	115	5,639	852	1,314
Pêche	3,180	2,243	524	76	34	2	158	12	131
Elevage	884	566	218	55	9	1	24	1	10
Bâtiments et travaux publics	180	118	35	19	0	0	6	0	2
Administration	394	287	65	15	2	4	15	0	6
Mines et carrières	28	20	5	1	1	0	0	0	1
Transformation	24	18	4	2	0	0	0	0	0
Commerce	2,274	1,537	474	147	22	2	52	1	39
Services	855	517	219	85	7	6	13	3	5
Artisanat	265	144	80	29	8	0	4	0	0
Total	127,885	83,838	25,141	8,391	2,097	130	5,911	869	1,508

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 2.8 : Superficie totale des parcelles, répartition de la superficie selon le statut juridique de la terre et l'activité principale de l'exploitant
(Superficie des parcelles en carreaux)

Département : Grande-Anse

Activité principale de l'exploitant	Superficie totale parcelles	Statut juridique de la parcelle							
		Titre Achat	Titre Héritage	Mineur Partage	Mineur Collectif	Appartenant à l'église	Appartenant à l'Etat	Bien Rural de famille	Statut Juridique Non déclaré
Agriculture	54,769.5	36,229.9	10,499.9	2,749.0	1,093.9	48.3	3,182.8	495.2	470.5
Pêche	1,162.1	808.8	198.3	30.0	34.5	0.7	36.8	4.4	48.7
Elevage	398.1	233.0	110.7	21.2	8.9	0.0	19.0	0.0	5.3
Bâtiments et travaux publics	65.2	39.6	12.8	9.8	0.0	0.0	1.3	0.0	1.8
Administration	142.7	102.4	25.6	3.9	0.9	1.6	5.1	0.0	3.2
Mines et carrières	10.0	6.9	2.1	0.3	0.6	0.0	0.0	0.0	0.3
Transformation	8.0	5.4	1.8	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Commerce	736.7	518.4	137.6	45.2	7.0	0.2	15.7	0.1	12.5
Services	223.5	128.6	65.1	21.1	2.3	1.8	2.7	1.1	0.8
Artisanat	75.3	39.5	28.7	4.7	1.4	0.0	0.9	0.0	0.0
Total	57,591.1	38,112.6	11,082.5	2,885.7	1,149.5	52.5	3,264.3	500.9	543.1

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 2.9 : Nombre total de parcelles, répartition des parcelles selon le mode de faire valoir des parcelles et la classe taille de la Surface Agricole Utile (SAU) de l'exploitation

Département : Grande-Anse

Classe taille SAU (en carreaux)	Total des parcelles	Mode de faire valoir de la parcelle						
		Direct	Indirect Nature	Indirect sans Contrepartie	Indirect Service	Indirect Espèces	Sans autorisation préalable	Caution ou Plane
Moins de 0.05	156	124	2	1	0	4	25	0
0.05 - 0.1	396	326	18	8	0	2	41	1
0.1 - 0.2	3,515	3,149	153	50	1	14	137	11
0.2 - 0.3	12,188	11,086	402	102	0	75	492	31
0.3 - 0.5	22,869	20,666	810	247	6	148	918	74
0.5 - 1.0	50,130	44,620	1,835	600	11	588	2,333	143
1.0 - 2.0	29,011	24,576	1,373	631	6	183	2,089	153
2.0 - 3.0	5,929	5,113	225	186	7	17	326	55
3.0 - 4.0	1,907	1,644	90	64	3	6	88	12
4.0 - 5.0	693	579	25	35	1	7	36	10
5.0 - 10.0	717	620	30	21	1	1	40	4
Plus de 10	54	43	5	0	0	1	5	0
Pas de SAU	320	284	18	4	0	7	7	0
Total	127,885	112,830	4,986	1,949	36	1,053	6,537	494

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 2.10 : Superficie totale des parcelles, répartition de la superficie des parcelles selon le mode de faire et la classe taille de la Surface Agricole Utile (SAU) de l'exploitation

(Superficie des parcelles en carreaux)

Département : Grande-Anse

Classe taille SAU (en carreaux)	Superficie Totale parcelles	Mode de faire valoir de la parcelle						
		Direct	Indirect Nature	Indirect sans Contrepartie	Indirect Service	Indirect Espèces	Sans autorisation préalable	Caution ou Plane
Moins de 0.05	23.9	19.4	0.1	0.0	0.0	0.9	3.5	0.0
0.05 - 0.1	50.6	43.6	2.5	0.7	0.0	0.2	3.6	0.1
0.1 - 0.2	563.0	517.5	21.7	5.2	0.1	2.7	14.4	1.5
0.2 - 0.3	2,924.5	2,696.8	85.9	16.4	0.0	23.7	96.9	4.9
0.3 - 0.5	6,928.8	6,364.8	223.6	56.9	2.0	52.6	205.9	23.1
0.5 - 1.0	20,998.6	18,950.9	764.6	223.3	4.6	226.4	798.3	30.5
1.0 - 2.0	16,693.2	14,299.3	830.2	354.7	3.9	93.2	1,071.6	40.3
2.0 - 3.0	5,038.1	4,380.2	225.7	139.3	3.0	18.2	252.6	19.1
3.0 - 4.0	1,993.0	1,736.9	101.7	58.9	2.0	8.0	79.3	6.3
4.0 - 5.0	878.8	737.6	44.6	36.0	3.0	13.5	37.8	6.3
5.0 - 10.0	1,147.7	975.6	65.6	46.9	1.6	1.0	56.6	0.4
Plus de 10	216.4	168.4	22.0	0.0	0.0	10.0	16.0	0.0
Pas de SAU	134.5	114.7	8.1	3.4	0.0	4.4	3.9	0.0
Total	57,591.1	51,005.5	2,396.2	941.7	20.1	454.6	2,640.5	132.5

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 2.11 : Nombre total de parcelles, répartition des parcelles selon le mode de faire et la classe d'âge des exploitants

Département : Grande-Anse

Classe d'âge des exploitants	Nombre total parcelles	Mode de faire valoir de la parcelle						
		Direct	Indirect Nature	Indirect sans Contrepartie	Indirect Service	Indirect Espèces	Sans autorisation préalable	Caution ou Plane
Moins de 15 ans	19	17	1	0	0	0	0	1
15 à 19 ans	270	208	15	11	0	1	34	1
20 à 24 ans	1,674	1,349	93	63	1	7	153	8
25 à 29 ans	4,603	3,698	275	122	1	30	449	28
30 à 34 ans	6,764	5,750	258	141	1	55	513	46
35 à 39 ans	12,252	10,653	470	195	6	99	785	44
40 à 44 ans	14,374	12,557	539	234	6	137	861	40
45 à 49 ans	18,388	16,144	781	304	4	166	947	42
50 à 54 ans	20,726	18,511	830	275	3	123	937	47
55 à 59 ans	15,311	13,811	578	161	3	96	625	37
60 à 64 ans	12,853	11,592	455	196	1	103	479	27
65 à 69 ans	8,536	7,713	283	109	5	85	319	22
70 à 74 ans	6,412	5,817	217	69	4	87	198	20
75 à 79 ans	2,738	2,484	96	33	1	27	86	11
Plus de 80 ans	2,432	2,237	59	28	0	36	69	3
Non concerné*	533	289	36	8	0	1	82	117
Total	127,885	112,830	4,986	1,949	36	1,053	6,537	494

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 2.12 : Superficie totale des parcelles, répartition de la superficie des parcelles selon le mode de faire-valoir et la classe d'âge des exploitants

(Superficie des parcelles en carreaux)

Département : Grande-Anse

Classe d'âge des exploitants	Superficie totale parcelles	Mode de faire valoir de la parcelle						
		Direct	Indirect Nature	Indirect sans Contrepartie	Indirect Service	Indirect Espèces	Sans autorisation préalable	Caution ou Plane
Moins de 15 ans	8.1	7.9	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1
15 à 19 ans	138.6	108.5	11.4	1.8	0.0	1.0	15.8	0.1
20 à 24 ans	763.1	631.2	39.9	24.1	0.5	3.2	62.8	1.5
25 à 29 ans	1,997.9	1,616.7	137.9	49.0	0.0	11.0	174.2	9.1
30 à 34 ans	2,833.2	2,405.6	113.2	72.1	0.8	23.7	206.4	11.6
35 à 39 ans	5,407.4	4,700.2	217.2	105.9	4.1	43.7	325.4	10.8
40 à 44 ans	6,259.4	5,449.6	260.0	113.4	6.0	66.3	347.4	16.7
45 à 49 ans	8,160.6	7,129.7	390.3	157.2	1.9	75.8	390.2	15.6
50 à 54 ans	9,510.5	8,510.3	401.9	142.9	0.6	48.7	388.3	17.9
55 à 59 ans	6,815.9	6,172.5	273.2	73.1	0.9	39.4	243.6	13.2
60 à 64 ans	5,841.2	5,304.0	206.7	95.3	0.3	45.0	181.7	8.2
65 à 69 ans	3,952.1	3,602.2	124.1	39.8	2.5	34.6	141.1	7.9
70 à 74 ans	3,031.4	2,787.1	100.1	31.1	2.3	36.5	69.3	5.0
75 à 79 ans	1,326.5	1,199.6	65.7	20.9	0.5	11.2	26.5	2.2
Plus de 80 ans	1,242.2	1,155.4	29.5	12.0	0.0	14.4	30.4	0.5
Non concerné*	302.8	225.0	25.0	3.1	0.0	0.3	37.5	12.0
Total	57,591.1	51,005.5	2,396.2	941.7	20.1	454.6	2,640.5	132.5

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 2.13 : Répartition des parcelles et de leur superficie selon le sexe de l'exploitant et le mode de faire valoir
(Superficie des parcelles en carreaux)

Département : Grande-Anse

Mode de faire valoir	Nombre de parcelles				Superficie des parcelles			
	Total	Chef d'exploitation Homme	Chef d'exploitation Femme	Non Concerne*	Total	Chef d'exploitation Homme	Chef d'exploitation Femme	Non Concerne*
Direct	112,830	91,584	20,957	289	51,005.6	41,138.7	9,641.9	225.1
Indirect/ Nature	4,986	4,031	919	36	2,396.2	1,916.7	454.6	25.0
Indirect/ Sans contrepartie	1,949	1,622	319	8	941.7	796.6	142.0	3.0
Indirect/ Service	36	27	9	0	20.1	16.4	3.7	0.0
Indirect/ Espèce	1,053	772	280	1	454.6	332.5	121.9	0.2
Sans autorisation préalable	6,537	4,977	1,478	82	2,640.5	1,977.5	625.5	37.5
Caution ou Plane	494	284	93	117	132.5	87.1	33.4	12.0
Total	127,885	103,297	24,055	533	57,591.1	46,265.4	11,022.9	302.8

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 2.14 : Nombre total de parcelles, répartition des parcelles selon le statut juridique et le mode de faire des parcelles

Département : Grande-Anse

Mode de faire-valoir	Total des parcelles	Statut juridique de la parcelle							
		Titre Achat	Titre Héritage	Mineur Partage	Mineur Collectif	Appartenant à l'église	Appartenant à l'Etat	Bien Rural de famille	Statut Juridique Non déclaré
Direct	112,830	78,795	20,787	7,347	1,705	45	3,219	690	242
Indirect/ Nature	4,986	1,684	1,962	404	221	16	331	31	337
Indirect/ Sans contrepartie	1,949	199	1,020	364	110	10	191	37	18
Indirect/ Service	36	13	9	10	3	0	0	1	0
Indirect/ Espèce	1,053	122	693	158	6	17	18	3	36
Sans autorisation préalable	6,537	3,023	654	106	50	41	1,693	105	865
Caution ou Plane	494	2	16	2	2	1	459	2	10
Total	127,885	83,838	25,141	8,391	2,097	130	5,911	869	1,508

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 2.15 : Superficie totale des parcelles, répartition de la superficie des parcelles selon le statut juridique et le mode de faire-valoir des parcelles
(Superficie des parcelles en carreaux)

Département : Grande-Anse

Mode de faire-valoir	Superficie Totale parcelles	Statut juridique de la parcelle							
		Titre Achat	Titre Héritage	Mineur Partage	Mineur Collectif	Appartenant à l'église	Appartenant à l'Etat	Bien Rural de famille	Statut Juridique Non déclaré
Direct	51,005.5	35,900.1	9,025.5	2,481.0	890.0	19.9	2,200.3	405.5	83.3
Indirect/ Nature	2,396.2	847.7	904.7	191.1	138.0	5.9	169.1	14.5	125.1
Indirect/ Sans contrepartie	941.7	97.0	597.1	92.4	89.1	5.0	42.4	14.6	4.0
Indirect/ Service	20.1	7.6	4.9	4.2	1.9	0.0	0.0	1.6	0.0
Indirect/ Espèce	454.6	57.8	290.9	65.6	6.3	16.3	5.7	1.6	10.5
Sans autorisation préalable	2,640.5	1,201.5	250.5	50.3	23.5	5.3	730.6	61.8	316.9
Caution ou Plane	132.5	1.0	9.0	1.0	0.8	0.1	116.1	1.3	3.3
Total	57,591.1	38,112.6	11,082.5	2,885.7	1,149.5	52.5	3,264.3	500.9	543.1

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

RÉCENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE (RGA)



Annexe 3 : Irrigation

Tableau 3.1 : Nombre total de parcelles, nombres de parcelles irriguées et non irriguées, Surface Agricole Utile (SAU) totale des parcelles, SAU des parcelles irriguées ou non irriguées selon la classe taille de la SAU de l'exploitation
(Superficie agricole utile : SAU en carreaux)

Département : Grande-Anse

Classe taille SAU (en carreaux)	Nombre de parcelles			SAU des parcelles			SAU moyenne par parcelle		
	Total	Irriguées	Non irriguées	Total	Irriguées	Non irriguées	Total	Irriguées	Non irriguées
Moins de 0.05	156	0	156	4.0	0.0	4.0	0.03	0.00	0.03
0.05 - 0.1	396	3	393	22.7	0.2	22.5	0.06	0.07	0.06
0.1 - 0.2	3,515	22	3,493	349.6	2.0	347.6	0.10	0.09	0.10
0.2 - 0.3	12,188	56	12,132	2,180.1	7.0	2,173.1	0.18	0.12	0.18
0.3 - 0.5	22,869	129	22,740	6,203.6	27.6	6,176.1	0.27	0.21	0.27
0.5 - 1.0	50,130	320	49,810	18,621.1	98.8	18,522.3	0.37	0.31	0.37
1.0 - 2.0	29,011	84	28,927	15,738.3	44.0	15,694.3	0.54	0.52	0.54
2.0 - 3.0	5,929	16	5,913	4,808.3	10.4	4,797.9	0.81	0.65	0.81
3.0 - 4.0	1,907	6	1,901	1,915.3	4.0	1,911.3	1.00	0.67	1.01
4.0 - 5.0	693	2	691	849.9	2.9	846.9	1.23	1.47	1.23
5.0 - 10.0	717	5	712	1,118.6	5.7	1,112.9	1.56	1.13	1.56
Plus de 10	54	3	51	214.2	10.0	204.2	3.97	3.32	4.00
Pas de SAU	320	0	320	0.0	0.0	0.0	0.00	0.00	0.00
Total	127,885	646	127,239	52,025.6	212.5	51,813.1	0.41	0.33	0.41

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 3.1.1 : Nombre total de parcelles irriguées et leur Surface Agricole Utile (SAU) totale des parcelles selon la classe taille de la SAU et le sexe de l'exploitant

(Superficie agricole utile : SAU en carreaux)

Département : Grande-Anse

Classe taille SAU (en carreaux)	Parcelles irriguées selon le sexe de l'exploitant				SAU irriguée selon le sexe de l'exploitant			
	Total	Homme	Femme	Non Concerne*	Total	Homme	Femme	Non Concerne*
Moins de 0.05	9	8	1	0	0.2	0.2	0.0	0.0
0.05 - 0.1	54	45	9	0	4.1	3.4	0.7	0.0
0.1 - 0.2	168	152	16	0	21.5	19.5	2.0	0.0
0.2 - 0.3	176	159	16	1	41.1	37.0	3.9	0.3
0.3 - 0.5	107	98	8	1	41.7	37.8	3.5	0.5
0.5 - 1.0	103	92	11	0	66.9	59.2	7.8	0.0
1.0 - 2.0	17	17	0	0	20.0	20.0	0.0	0.0
2.0 - 3.0	2	2	0	0	4.5	4.5	0.0	0.0
3.0 - 4.0	2	2	0	0	6.5	6.5	0.0	0.0
4.0 - 5.0	0	0	0	0	0.0	0.0	0.0	0.0
5.0 - 10.0	1	1	0	0	6.0	6.0	0.0	0.0
Plus de 10	0	0	0	0	0.0	0.0	0.0	0.0
Pas de SAU	7	7	0	0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	646	583	61	2	212.5	194.0	17.8	0.7

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 3.2 : Nombre total de parcelles, nombres de parcelles irriguées et non irriguées, Surface Agricole Utile (SAU) totale des parcelles, SAU des parcelles irriguées ou non irriguées selon la classe d'âge de l'exploitant
(Superficie agricole utile : SAU en carreaux)

Département : Grande-Anse

Classe d'âge des exploitants	Nombre de parcelles			SAU des parcelles			SAU moyenne par parcelle		
	Total	Irriguées	Non irriguées	Total	Irriguées	Non irriguées	Total	Irriguées	Non irriguées
Moins de 15 ans	19	0	19	5.6	0.0	5.6	0.29	0.00	0.29
15 à 19 ans	270	1	269	115.6	0.1	115.5	0.43	0.08	0.43
20 à 24 ans	1,674	3	1,671	691.3	1.2	690.0	0.41	0.41	0.41
25 à 29 ans	4,603	10	4,593	1,816.3	3.8	1,812.5	0.39	0.38	0.39
30 à 34 ans	6,764	15	6,749	2,585.6	5.6	2,580.0	0.38	0.37	0.38
35 à 39 ans	12,252	32	12,220	4,903.8	14.1	4,889.7	0.40	0.44	0.40
40 à 44 ans	14,374	40	14,334	5,641.9	13.9	5,628.1	0.39	0.35	0.39
45 à 49 ans	18,388	68	18,320	7,303.7	17.3	7,286.4	0.40	0.25	0.40
50 à 54 ans	20,726	77	20,649	8,564.8	26.9	8,537.9	0.41	0.35	0.41
55 à 59 ans	15,311	119	15,192	6,079.8	39.0	6,040.9	0.40	0.33	0.40
60 à 64 ans	12,853	116	12,737	5,318.5	34.4	5,284.0	0.41	0.30	0.41
65 à 69 ans	8,536	74	8,462	3,593.5	28.1	3,565.4	0.42	0.38	0.42
70 à 74 ans	6,412	61	6,351	2,781.7	15.6	2,766.1	0.43	0.26	0.44
75 à 79 ans	2,738	7	2,731	1,208.3	2.5	1,205.8	0.44	0.36	0.44
Plus de 80 ans	2,432	21	2,411	1,128.5	9.3	1,119.2	0.46	0.44	0.46
Non concerné *	533	2	531	286.8	0.7	286.1	0.54	0.37	0.54
Total	127,885	646	127,239	52,025.6	212.5	51,813.1	0.41	0.33	0.41

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 3.3 : Nombre total de parcelles, nombres de parcelles irriguées et non irriguées selon l'origine de l'eau d'irrigation

Département : Grande-Anse

Classe taille SAU (en carreaux)	Total	Irrigation		Origine de l'eau				
		Irrigué	Non irrigué	Barrage	Fleuve/ Rivière	Source	Lac/ Etang	Puits/ Forage
Moins de 0.05	156	0	156	0	0	0	0	0
0.05 - 0.1	396	3	393	0	3	0	0	0
0.1 - 0.2	3,515	22	3,493	3	18	1	0	0
0.2 - 0.3	12,188	56	12,132	3	49	2	2	0
0.3 - 0.5	22,869	129	22,740	33	81	12	3	0
0.5 - 1.0	50,130	320	49,810	136	124	41	19	0
1.0 - 2.0	29,011	84	28,927	35	20	16	13	0
2.0 - 3.0	5,929	16	5,913	6	6	2	2	0
3.0 - 4.0	1,907	6	1,901	1	3	0	2	0
4.0 - 5.0	693	2	691	2	0	0	0	0
5.0 - 10.0	717	5	712	1	0	4	0	0
Plus de 10	54	3	51	0	3	0	0	0
Pas de SAU	320	0	320	0	0	0	0	0
Total	127,885	646	127,239	220	307	78	41	0

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 3.4 : Nombre total de parcelles, nombres de parcelles irriguées et non irriguées, Surface Agricole Utile (SAU) totale des parcelles,
SAU des parcelles irriguées ou non irriguées selon le statut juridique des parcelles**

(SAU en carreaux)

Département : Grande-Anse

Statut Juridique de la terre	Nombre de parcelles			SAU des parcelles			SAU moyenne par parcelle		
	Total	Irriguées	Non irriguées	Total	Irriguées	Non irriguées	Total	Irriguées	Non irriguées
Titre/ Achat	83,838	404	83,434	34,921.7	154.9	34,766.9	0.42	0.38	0.42
Titre/ Héritage	25,141	139	25,002	9,551.8	35.2	9,516.7	0.38	0.25	0.38
Mineur/ Partage	8,391	66	8,325	2,597.9	12.6	2,585.3	0.31	0.19	0.31
Mineur/ Collectif	2,097	18	2,079	1,038.7	4.4	1,034.3	0.50	0.24	0.50
Terre de l'église	130	1	129	47.9	0.0	47.9	0.37	0.01	0.37
Terre de l'Etat	5,911	2	5,909	2,875.7	0.6	2,875.1	0.49	0.29	0.49
Bien rural de famille	869	1	868	488.1	0.4	487.7	0.56	0.37	0.56
Non déclaré	1,508	15	1,493	503.9	4.6	499.3	0.33	0.31	0.33
Total	127,885	646	127,239	52,025.6	212.5	51,813.1	0.41	0.33	0.41

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 3.5 : Nombre total de parcelles, nombres de parcelles irriguées et non irriguées, Surface Agricole Utile (SAU) totale des parcelles,
SAU des parcelles irriguées ou non irriguées selon le mode faire-valoir des parcelles**
(SAU en carreaux)

Département : Grande-Anse

Mode de faire-valoir	Nombre de parcelles			SAU des parcelles			SAU moyenne par parcelle		
	Total	Irriguées	Non irriguées	Total	Irriguées	Non irriguées	Total	Irriguées	Non irriguées
Direct	112,830	502	112,328	46,034.6	168.1	45,866.4	0.41	0.33	0.41
Indirect/ Nature	4,986	64	4,922	2,223.9	19.6	2,204.3	0.45	0.31	0.45
Indirect/ Sans contrepartie	1,949	37	1,912	883.0	7.1	875.9	0.45	0.19	0.46
Indirect/ Service	36	0	36	20.0	0.0	20.0	0.55	0.00	0.55
Indirect/ Espèce	1,053	0	1,053	394.5	0.0	394.5	0.37	0.00	0.37
Sans autorisation préalable	6,537	42	6,495	2,356.3	17.2	2,339.1	0.36	0.41	0.36
Caution ou Plane	494	1	493	113.4	0.5	113.0	0.23	0.00	0.23
Total	127,885	646	127,239	52,025.6	212.5	51,813.1	0.41	0.33	0.41

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 3.6 : Nombre total de parcelles, nombres de parcelles irriguées et non irriguées, Surface Agricole Utile (SAU) totale des parcelles,
SAU des parcelles irriguées ou non irriguées selon le niveau d'instruction des exploitants**
(SAU en carreaux)

Département : Grande-Anse

Niveau d'instruction de l'exploitant	Nombre de parcelles			SAU des parcelles			SAU moyenne par parcelle		
	Total	Irriguées	Non irriguées	Total	Irriguées	Non irriguées	Total	Irriguées	Non irriguées
Aucun	74,420	336	74,084	30,250.0	104.5	30,145.5	0.41	0.31	0.41
Sait lire et écrire	32,441	180	32,261	13,882.3	57.4	13,824.8	0.43	0.32	0.43
Primaire	14,510	91	14,419	5,341.8	27.8	5,314.0	0.37	0.30	0.37
Secondaire	5,340	25	5,315	1,982.2	8.9	1,973.3	0.37	0.36	0.37
Professionnel	522	9	513	185.7	3.2	182.5	0.36	0.35	0.36
Universitaire	206	4	202	133.9	10.5	123.4	0.65	2.62	0.61
Non concerné*	446	1	445	249.8	0.3	249.5	0.56	0.00	0.56
Total	127,885	646	127,239	52,025.6	212.5	51,813.1	0.41	0.33	0.41

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 3.7 : Nombre total de parcelles, nombres de parcelles irriguées et non irriguées, Surface Agricole Utile (SAU) totale des parcelles, SAU des parcelles irriguées ou non irriguées selon le lieu de résidence principale des exploitants
(SAU en carreaux)

Département : Grande-Anse

Lieu de résidence principale de l'exploitant	Nombre de parcelles			SAU des parcelles			SAU moyenne par parcelle		
	Total	Irriguées	Non irriguées	Total	Irriguées	Non irriguées	Total	Irriguées	Non irriguées
Dans la section	118,976	567	118,409	48,906.3	172.7	48,733.6	0.41	0.30	0.41
Autre section	308	0	308	134.0	0.0	134.0	0.43	0.00	0.43
Quartier/Ville	7,949	74	7,875	2,638.9	38.8	2,600.0	0.33	0.52	0.33
Port-au-Prince	197	4	193	92.9	0.8	92.2	0.47	0.19	0.48
Etranger	9	0	9	3.8	0.0	3.8	0.42	0.00	0.42
Non concerné*	446	1	445	249.8	0.3	249.5	0.56	0.25	0.56
Total	127,885	646	127,239	52,025.6	212.5	51,813.1	0.41	0.33	0.41

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant a des institutions ou des groupes

RÉCENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE (RGA)



Annexe 4 : Occupations de sol

**Tableau 4-1 : Superficie totale des occupations, Superficie occupée par les différents grands groupes de cultures et d'autres occupations du sol
selon le type de culture**

(Superficies en carreaux)

Département : Grande-Anse

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	SAU en première saison	Type de culture							
			Cultures pérennes	Mono cultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Céréales	15,704.7	10,459.4	0.0	817.5	8,971.3	5,698.2	88.0	72.2	16.3	41.2
Cultures légumineuses	29,248.8	17,699.8	0.0	1,505.2	24,160.2	3,039.5	11.3	37.7	23.1	471.7
Légumes et melons	28,485.8	22,135.1	0.0	1,432.4	14,690.0	10,734.6	130.5	290.5	94.6	1,113.2
Fruits et noix	1,816.8	1,704.3	1,686.4	19.3	73.4	29.7	1.5	0.5	0.3	5.8
Cultures oléagineuses	413.1	365.4	53.0	131.4	200.4	25.0	1.7	0.2	0.1	1.5
Cultures pour boissons et épices	3,200.3	2,991.8	2,391.4	117.0	543.3	124.0	1.0	1.3	1.6	20.9
Cultures sucrières	689.0	511.3	586.1	36.1	41.9	19.2	0.9	0.3	0.4	4.1
Floricultures et pépinières	13.6	13.2	0.0	11.4	1.3	0.7	0.0	0.0	0.0	0.2
Aromatiques médicinales	8.1	7.2	0.0	3.7	2.0	1.5	0.0	0.0	0.0	0.8
Autres cultures	15.2	14.9	0.5	14.2	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	0.2
Autres occupations	6,582.2	6,281.0	6,039.6	2.2	7.0	4.4	0.1	0.2	0.0	528.8
Total	86,177.8	62,183.5	10,757.0	4,090.5	48,690.9	19,676.8	235.0	402.9	136.5	2,188.3

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 4-2 : Superficie totale des occupations, Superficie occupée par les différents grands groupes de cultures et d'autres occupations du sol
selon la classe taille de la Surface Agricole Utile (SAU) de l'exploitation**
(Superficies en carreaux)

Département : Grande-Anse

Classe SAU de l'exploitation (en carreaux)	Superficie totale des occupations	Grands groupes d'occupation de sol										
		Céréales	Légumi- neuses	Légumes	Fruits et noix	Cultures oléagi- neuses	Boissons épices	Cultures sucrières	Floricultures et pépinières	Cultures aroma- tiques	Autres cultures	Autres Occupa- tions
Moins de 0.05	26.7	1.6	1.4	3.0	0.5	0.0	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	19.6
0.05 - 0.1	57.3	3.5	7.4	15.2	2.3	0.2	1.5	0.4	0.0	0.0	0.0	26.8
0.1 - 0.2	850.2	98.5	159.5	267.6	17.0	2.3	9.7	2.3	0.0	0.0	0.1	293.2
0.2 - 0.3	4,629.6	727.7	1,448.7	1,542.2	62.6	22.8	64.2	10.7	0.3	0.1	0.4	749.9
0.3 - 0.5	11,509.8	2,043.5	4,163.0	3,887.3	229.7	52.7	331.9	42.6	1.1	0.5	0.8	756.8
0.5 - 1	35,145.4	6,401.3	13,486.8	10,543.3	659.9	139.8	972.6	165.0	2.7	2.4	4.3	2,767.4
1 - 2	22,961.0	4,425.6	7,027.5	8,197.6	527.2	138.2	1,096.3	239.2	5.4	1.5	4.3	1,298.0
2 - 3	6,049.2	1,098.0	1,674.6	2,302.2	146.2	35.0	382.7	94.3	0.4	2.5	4.3	308.9
3 - 4	2,338.6	447.5	634.5	852.1	63.1	13.0	155.0	55.5	2.3	0.0	0.5	115.0
4 - 5	995.2	173.2	264.8	349.5	38.5	2.7	80.6	38.4	0.8	0.0	0.0	46.7
5 - 10	1,250.9	265.1	334.9	398.9	55.5	5.8	99.4	34.2	0.2	1.0	0.5	55.5
Plus de 10	193.5	10.7	37.8	115.2	13.7	0.0	4.7	6.3	0.5	0.0	0.0	4.7
Pas de SAU	170.3	8.7	7.8	11.7	0.6	0.5	1.2	0.1	0.0	0.0	0.0	139.7
Total	86,177.7	15,704.7	29,248.8	28,485.8	1,816.8	413.1	3,200.3	689.0	13.6	8.1	15.2	6,582.2

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 4-3 : Superficie totale des occupations, Superficie occupée par les différents groupes de cultures et d'autres occupations du sol
selon la classe d'âge de l'exploitant**
(Superficies en carreaux)

Département : Grande-Anse

Classe d'âge de l'exploitant	Superficie totale des occupations	Grands groupes d'occupation du sol										
		Céréales	Légumi- neuses	Légumes	Fruits et noix	Cultures oléagi- neuses	Boissons épices	Cultures sucrières	Floricultures et pépinières	Cultures aroma- tiques	Autres cultures	Autres Occupa- tions
Moins de 15 ans	12.2	2.0	3.7	3.8	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	2.6
15 à 19 ans	183.6	26.6	39.9	76.2	4.6	0.5	11.7	1.3	0.0	0.0	0.0	23.0
20 à 24 ans	1,031.5	187.1	293.6	379.0	24.0	8.1	44.1	14.4	0.0	0.1	0.1	81.0
25 à 29 ans	2,701.6	464.7	761.0	1,038.4	71.6	24.7	109.0	39.4	0.1	0.0	0.7	192.0
30 à 34 ans	4,098.6	784.2	1,304.1	1,402.4	101.8	22.9	158.6	47.1	0.9	0.4	0.4	275.8
35 à 39 ans	8,004.7	1,443.7	2,796.5	2,616.9	157.2	33.6	320.1	61.7	0.7	0.8	2.1	571.5
40 à 44 ans	9,106.8	1,610.6	3,096.3	3,034.3	177.3	39.3	359.4	63.0	0.3	0.4	1.7	724.2
45 à 49 ans	12,449.2	2,246.8	4,413.0	3,987.5	228.9	59.5	401.8	74.9	3.0	1.1	1.8	1,031.0
50 à 54 ans	14,525.5	2,683.8	5,122.5	4,687.7	275.4	73.7	499.9	106.0	2.8	2.0	1.7	1,069.9
55 à 59 ans	10,685.2	2,007.6	3,836.6	3,326.1	217.3	46.7	367.1	74.0	1.2	1.5	3.4	803.9
60 à 64 ans	8,875.7	1,659.6	2,985.5	2,918.7	195.3	41.6	326.8	77.5	0.6	0.8	1.4	668.0
65 à 69 ans	6,021.7	1,092.9	1,993.0	2,036.0	137.7	24.5	217.9	46.2	1.2	0.2	0.5	471.5
70 à 74 ans	4,460.4	792.6	1,486.2	1,511.0	113.2	21.3	185.4	45.7	0.8	0.7	1.1	302.5
75 à 79 ans	1,925.2	310.9	595.7	631.0	45.6	6.5	91.5	16.0	2.0	0.1	0.4	225.5
Plus de 80 ans	1,620.8	282.0	423.1	634.0	55.0	6.2	79.2	20.7	0.0	0.0	0.0	120.7
Non concerné*	474.9	109.7	98.2	202.8	11.9	3.9	28.0	1.3	0.0	0.0	0.0	19.1
Total	86,177.7	15,704.7	29,248.8	28,485.8	1,816.8	413.1	3,200.3	689.0	13.6	8.1	15.2	6,582.2

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 4.4 : Surface Agricole Utile (SAU) totale occupée par les céréales, SAU en première saison et SAU par type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Grande-Anse

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	SAU en première saison	Type de culture						
			Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Maïs	13,623.8	9,041.6	490.0	7,556.1	5,382.1	86.9	58.9	13.0	36.7
Riz	1,983.7	1,356.4	315.4	1,357.9	290.2	0.5	13.3	3.2	3.3
Sorgho	97.3	61.5	12.1	57.3	26.0	0.6	0.0	0.1	1.2
Total	15,704.7	10,459.4	817.5	8,971.3	5,698.2	88.0	72.2	16.3	41.2

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.5 : Surface Agricole Utile (SAU) totale occupée par les légumineuses, SAU en première saison et SAU par type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Grande-Anse

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	SAU en première saison	Type de culture						
			Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Haricots	24,568.5	14,462.6	1,426.1	22,406.8	670.6	9.2	29.0	8.7	18.1
Pois Congo	3,422.5	2,471.1	69.9	1,249.6	1,848.3	1.3	5.9	8.8	238.7
Pois souche	920.8	557.8	4.3	321.4	413.3	0.6	2.4	5.4	173.4
Pois inconnu	295.1	187.6	4.0	173.1	89.7	0.2	0.1	0.1	27.9
Autres légumineuses	42.0	20.7	1.0	9.4	17.5	0.0	0.3	0.1	13.7
Total	29,248.8	17,699.8	1,505.2	24,160.2	3,039.5	11.3	37.7	23.1	471.7

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.6 : Surface Agricole Utile (SAU) totale occupée par les légumes et melons, SAU en première saison et SAU par type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Grande-Anse

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	SAU en première saison	Type de culture						
			Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Légumes à feuilles ou à tiges	429.6	240.9	29.9	272.4	89.1	0.4	5.3	1.5	31.1
Légumes à pépins	1,322.5	864.3	20.1	472.4	561.3	1.2	6.7	5.0	255.7
Racines, bulbes et tubercules	26,733.9	21,029.9	1,382.4	13,945.1	10,084.3	129.1	278.5	88.1	826.5
Total	28,486.0	22,135.1	1,432.4	14,690.0	10,734.7	130.6	290.5	94.7	1,113.2

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.6.1 : Surface Agricole Utile (SAU) totale occupée par les légumineuses à feuilles, SAU en première saison et SAU par type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Grande-Anse

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	SAU en première saison	Type de culture (en carreaux)						
			Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Choux	328.1	183.2	24.8	246.0	41.8	0.4	4.4	0.6	10.1
Chou-fleur	5.1	4.3	1.5	1.1	2.2	0.0	0.0	0.0	0.3
Céleris, persil, cresson	11.9	8.6	0.0	5.2	5.1	0.0	0.1	0.0	1.4
laitues	3.4	1.0	1.1	0.2	2.1	0.0	0.0	0.0	0.1
Epinards	62.6	34.5	0.6	15.3	30.4	0.0	0.3	0.1	15.9
Lalo, Liane panier	13.1	5.8	1.4	4.7	4.7	0.0	0.1	0.3	2.0
Autres légumes ou à tiges (Artichaut, chicorée)	5.4	3.5	0.6	0.0	2.6	0.0	0.3	0.5	1.4
Total	429.6	240.9	29.9	272.4	89.1	0.4	5.3	1.5	31.1

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.6.2 : Surface Agricole Utile (SAU) totale occupée par les légumes à pépins, SAU en première saison et SAU par type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Grande-Anse

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	SAU en première saison	Type de culture (en carreaux)						
			Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Concombres	1.3	0.3	0.0	1.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0
Aubergines	20.2	16.8	0.5	10.2	8.4	0.0	0.4	0.3	0.5
Tomates	68.4	37.2	1.9	37.2	26.9	0.0	0.3	0.1	2.1
Mirliton	26.4	18.2	2.1	10.6	9.0	0.1	0.6	0.4	3.5
Pastèques (melon)	113.9	95.6	0.5	90.5	16.9	0.0	0.0	0.0	6.0
Cantaloups, melon France	6.7	4.1	0.0	5.2	1.1	0.0	0.0	0.0	0.4
Potirons, Giraumon, Courgette, Courge	484.8	273.2	3.5	109.5	260.9	0.2	1.4	1.6	107.6
Combos, Calalou	597.9	416.8	11.6	206.7	236.9	0.8	4.1	2.7	135.2
Autres légumes à pépins (Poivron)	3.0	2.0	0.0	1.6	1.1	0.0	0.0	0.1	0.3
Total	1,322.5	864.3	20.1	472.4	561.3	1.2	6.7	5.0	255.7

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.6.3 : Surface Agricole Utile (SAU) totale occupée par les légumes à pépins, SAU en première saison et SAU par type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Grande-Anse

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	SAU en première saison	Type de culture (en carreaux)						
			Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Carottes	40.9	23.3	1.4	16.3	22.4	0.0	0.0	0.0	0.7
Mazombelle	541.9	296.5	36.0	164.3	277.3	0.6	2.1	1.8	59.8
Betterave rouge	1.0	0.6	0.1	0.0	0.7	0.0	0.0	0.0	0.1
Ail	2.0	0.9	0.0	0.6	1.2	0.0	0.0	0.0	0.2
Oignons (y compris échalotes)	3.5	0.3	0.0	1.5	1.8	0.0	0.0	0.0	0.2
Poireaux et autres légumes alliacés	43.1	32.4	6.6	22.8	11.2	0.4	0.3	0.0	1.7
Pomme de terre	7.0	3.7	1.2	3.1	2.6	0.0	0.0	0.0	0.2
Patates	4,578.4	3,117.5	58.5	1,320.6	2,916.8	1.3	21.8	17.4	242.0
Ignames	12,316.9	10,195.8	1,007.8	7,377.5	3,475.3	118.4	174.5	19.5	143.9
Manioc doux	2,126.6	1,629.6	49.7	1,248.2	737.9	0.9	26.3	10.9	52.7
Manioc amer	3,552.0	2,957.7	131.9	2,216.9	1,054.7	2.7	9.0	2.1	134.6
Malanga, Taro	3,508.9	2,761.4	88.8	1,570.5	1,574.7	4.7	44.6	36.5	189.3
Autres racines et tubercules n.c.a. (Navets, radis,..)	11.1	9.4	0.3	2.6	7.2	0.0	0.0	0.0	1.0
Champignons et truffes	0.9	0.7	0.0	0.3	0.4	0.0	0.0	0.0	0.3
Total	26,733.9	21,029.9	1,382.4	13,945.1	10,084.3	129.1	278.5	88.1	826.5

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.7 : Surface Agricole Utile (SAU) totale occupée par les fruits tropicaux et subtropicaux selon le type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Grande-Anse

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	Type de culture							
		Cultures pérennes	Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Fruits tropicaux et subtropicaux	1,769.4	1,659.6	18.5	60.9	21.4	1.3	0.5	0.3	7.0
Agrumes	15.5	3.6	0.6	4.7	6.1	0.3	0.0	0.0	0.3
Raisins et baies	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Fruits à pépins et fruits à noyau	13.4	4.3	0.0	6.7	2.1	0.0	0.0	0.0	0.4
Noix	18.6	16.9	0.3	1.2	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	1,816.9	1,684.4	19.3	73.4	29.7	1.5	0.5	0.3	7.8

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.7.1 : Surface Agricole Utile (SAU) totale occupée par les fruits tropicaux et subtropicaux selon le type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Grande-Anse

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	Type de culture							
		Cultures pérennes	Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Avocats	18.7	6.6	1.0	7.4	2.2	0.5	0.0	0.0	1.1
Bananes et plantains	1,603.7	1,570.3	9.6	16.5	5.0	0.0	0.1	0.1	2.1
Tamarin	11.6	0.6	0.0	9.2	1.7	0.1	0.0	0.0	0.0
Goyave	2.0	1.0	0.0	0.6	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0
Corossol	9.2	1.1	0.6	7.2	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0
Cachiman (None)	3.7	0.2	0.2	2.3	0.8	0.0	0.0	0.0	0.1
Mangue francisque	2.0	0.7	0.0	0.5	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres mangues	26.1	21.3	0.0	3.2	1.1	0.0	0.0	0.1	0.5
Papayes	1.1	0.8	0.2	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1
Ananas	28.5	3.3	6.4	9.6	5.4	0.6	0.3	0.1	2.8
Arbre véritable	50.6	49.6	0.4	0.3	0.0	0.0	0.1	0.0	0.2
Arbre à pain	3.3	2.3	0.0	0.1	0.9	0.0	0.0	0.0	0.0
Abricots	5.0	1.0	0.0	3.6	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0
Quenêpe	1.4	0.6	0.1	0.0	0.7	0.0	0.0	0.0	0.0
Carambola	1.0	0.0	0.0	0.0	1.0	0.0	0.0	0.0	0.1
Autres fruits tropicaux et subtropicaux	1.5	0.3	0.0	0.5	0.6	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	1,769.4	1,659.6	18.5	60.9	21.4	1.3	0.5	0.3	7.0

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.7.2 : Surface Agricole Utile (SAU) totale occupée par les agrumes selon le type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Grande-Anse

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	Type de culture							
		Cultures pérennes	Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Pamplemousses (Chadèque)	4.1	0.7	0.1	1.2	2.1	0.0	0.0	0.0	0.1
Citrons et limes	1.2	0.4	0.0	0.1	0.7	0.0	0.0	0.0	0.0
Oranges	4.2	1.7	0.0	0.4	2.1	0.0	0.0	0.0	0.1
Tangerines, mandarines, clémentines	5.9	0.8	0.5	3.0	1.3	0.3	0.0	0.0	0.1
Autres agrumes, (Bigaradier,...)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	15.5	3.6	0.6	4.7	6.1	0.3	0.0	0.0	0.3

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.7.3 : Surface Agricole Utile (SAU) totale occupée par les raisins et les baies selon le type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Grande-Anse

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	Type de culture							
		Cultures pérennes	Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Raisins	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Fraises	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres baies (Mures, Framboises.)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.7.4 : Surface Agricole Utile (SAU) totale occupée par les fruits à pépins et à noyaux selon le type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Grande-Anse

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	Type de culture							
		Cultures pérennes	Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Cerises	1.6	0.4	0.0	0.0	1.1	0.0	0.0	0.0	0.1
Pêches	1.2	0.0	0.0	1.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Grenadine	1.3	0.3	0.0	0.4	0.4	0.0	0.0	0.0	0.1
Grenade	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Grenadia (fruit de passion)	8.7	3.0	0.0	5.0	0.6	0.0	0.0	0.0	0.1
Autres fruits à pépins et à noyau (Grenadine, Grenade,...)	0.6	0.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	13.4	4.3	0.0	6.7	2.1	0.0	0.0	0.0	0.4

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.7.5 : Surface Agricole Utile (SAU) totale occupée par les noix selon le type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Grande-Anse

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	Type de culture							
		Cultures pérennes	Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Amandes	1.3	0.1	0.0	1.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Noix de cajou (Anacardier)	17.1	16.7	0.3	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres Noix	0.2	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	18.6	16.9	0.3	1.2	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.8 : Surface Agricole Utile (SAU) totale occupée par les cultures oléagineuses selon le type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Grande-Anse

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	Type de culture							
		Cultures pérennes	Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Arachides	343.1	1.4	130.0	188.4	20.6	1.7	0.0	0.1	0.9
Cocotiers	50.4	46.3	0.5	2.5	0.9	0.0	0.1	0.0	0.1
Autres cultures oléagineux (Tournesol, roroli, palmier à huile)	19.6	5.1	0.9	9.5	3.5	0.0	0.1	0.0	0.5
Total	413.1	52.9	131.4	200.4	25.0	1.7	0.2	0.1	1.5

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.9 : Surface Agricole Utile (SAU) totale occupée par les cultures pour boissons et épices selon le type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Grande-Anse

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	Type de culture							
		Cultures pérennes	Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Café	1,709.6	1,703.2	1.6	3.4	1.0	0.1	0.2	0.0	0.1
Cacao	693.5	687.6	0.9	4.1	0.8	0.0	0.0	0.0	0.1
Autres cultures pour boissons	0.6	0.0	0.0	0.5	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
Piments (capsicum spp.)	179.2	0.0	8.9	82.7	68.3	0.0	0.3	1.5	17.4
Gingembre	607.4	0.0	104.6	450.3	47.7	0.9	0.8	0.0	3.1
Autres épices (Poivres,...)	10.0	0.6	1.0	2.2	6.0	0.0	0.0	0.0	0.1
Total	3,200.3	2,391.4	117.0	543.3	124.0	1.0	1.3	1.6	20.9

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.10 : Surface Agricole Utile (SAU) totale occupée par les cultures sucrières selon le type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Grande-Anse

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	Type de culture							
		Cultures pérennes	Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Canne-à-sucre	689.0	586.1	36.1	41.9	19.2	0.9	0.3	0.4	4.1
Total	689.0	586.1	36.1	41.9	19.2	0.9	0.3	0.4	4.1

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.11 : Surface Agricole Utile (SAU) totale occupée par la floriculture et les pépinière selon le type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Grande-Anse

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	Type de culture							
		Cultures pérennes	Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Floriculture-culture	9.6	0.0	8.0	1.1	0.4	0.0	0.0	0.0	0.1
Pépinières plantes ornementales	0.7	0.0	0.1	0.2	0.3	0.0	0.0	0.0	0.1
Pépinières pour culture	3.3	0.0	3.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	13.6	0.0	11.4	1.3	0.7	0.0	0.0	0.0	0.2

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.12 : Surface Agricole Utile (SAU) totale occupée par les cultures aromatiques et médicinales selon le type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Grande-Anse

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	Type de culture							
		Cultures pérennes	Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Thym	1.6	0.0	0.5	0.6	0.5	0.0	0.0	0.0	0.1
Vétiver	5.3	0.0	3.2	0.4	1.0	0.0	0.0	0.0	0.6
Autres cultures médicinales, aromatiques (Citronnelle, Basilic, menthe)	1.2	0.0	0.1	1.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1
Total	8.1	0.0	3.7	2.0	1.5	0.0	0.0	0.0	0.8

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.13 : Surface Agricole Utile (SAU) totale occupée par les autres cultures (herbacées, textiles, tabac, etc.) selon le type de culture
(Superficies en carreaux)

Département : Grande-Anse

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations	Type de culture							
		Cultures pérennes	Monocultures	Associations principales	Associations secondaires	Sous-étages monoculture	Sous-étages culture associée principale	Sous-étages culture associée secondaire	Cultures résiduelles
Cultures Herbacées et autres cultures fourragères	13.3	0.0	13.0	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1
Cultures Textiles (Sisal, coton...)	0.3	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1
Roseaux	0.5	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Tabac	1.1	0.0	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres Cultures (Roucou....)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	15.2	0.5	14.2	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	0.2

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.14 : Surface Agricole Utile (SAU) totale occupée par les autres occupations (jachères, bâtiments, forêts, etc.)
(Superficies en carreaux)

Département : Grande-Anse

Spéculations agricoles	SAU totale des occupations
Jachères temporaires	530.6
Jachères permanentes	5,054.5
Bâtiments	810.9
Terrains incultes	62.0
Retenue d'eau	3.4
Forêt	120.9
Total	6,582.2

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 4.15 : Nombre d'arbres, d'arbustes et d'autres cultures dispersés recensés par type d'arbre

Département : Grande-Anse

Arbres recensés	Type d'arbres dispersés		Nombre	%
	Productifs	Non Productifs		
Bananes et plantains	1,474,072	233,443	1,707,515	28.8
Café	1,125,386	105,607	1,230,993	20.8
Arbre véritable	606,628	11,847	618,475	10.4
Forêt	24,898	532,383	557,281	9.4
Autres mangues	341,562	14,224	355,786	6.0
Cacao	266,482	2,741	269,223	4.5
Cocotiers	249,077	9,066	258,143	4.4
Avocats	193,292	11,955	205,247	3.5
Oranges	141,797	8,448	150,245	2.5
Canne à sucre	65,157	7,980	73,137	1.2
Pamplemousses (Chadèque)	69,179	2,708	71,887	1.2
Tangerines, mandarines, clémentines	49,579	3,943	53,522	0.9
Corossol	50,626	2,870	53,496	0.9
Autres cultures oléagineux (Tournesol, palmier à huile, roroli)	24,614	27,390	52,004	0.9
Papayes	35,151	2,634	37,785	0.6
Citrons et limes	33,783	1,389	35,172	0.6
Arbre à pain	31,246	1,209	32,455	0.5
Cachiman	28,177	2,193	30,370	0.5
Goyave	23,107	3,936	27,043	0.5
Noix de cajou (Anacardier)	3,640	20,500	24,140	0.4

Abricots	16,800	734	17,534	0.3
Quenêpe	13,943	841	14,784	0.2
Autres fruits tropicaux et subtropicaux (Sapotille, cayimite, jaquier, Dattes, jaune d'œuf)	11,015	667	11,682	0.2
Ananas	9,142	332	9,474	0.2
Grenadia (fruit de passion)	7,512	134	7,646	0.1
Autres fruits à pépins et à noyau (Grenadine, Grenade...)	5,104	48	5,152	0.1
Mangues francisque	4,531	105	4,636	0.1
Amandes	3,931	408	4,339	0.1
Autres agrumes (Bigaradier...)	3,197	66	3,263	0.1
Cerises	2,317	147	2,464	0.0
Tamarin	1,857	105	1,962	0.0
Grenadine	1,307	81	1,388	0.0
Autres Noix	1,051	115	1,166	0.0
Roseaux	169	245	414	0.0
Raisins	232	103	335	0.0
Autres épices (Poivres...)	105	180	285	0.0
Arachides	128	3	131	0.0
Grenade	119	3	122	0.0
Autres cultures pour boissons	101	6	107	0.0
Carambola	91	9	100	0.0
Pêches	48	3	51	0.0
Autres baies (Mures, Framboises.)	31	8	39	0.0
Total	4,920,184	1,010,809	5,930,993	100.0

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

RÉCENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE (RGA)



Annexe 5 : Elevage

Tableau 5.1 : Répartition du cheptel total, en propriété et en gardiennage selon l'espèce

Département : Grande-Anse

Espèces	Effectif total		Cheptel en propriété		Cheptel en gardiennage	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Bovins	87,132	21.0	66,256	19.9	20,876	25.8
Porcins	100,504	24.3	81,800	24.5	18,704	23.1
Ovins	74,734	18.0	58,798	17.6	15,936	19.7
Caprins locaux	151,261	36.5	126,002	37.8	25,259	31.2
Caprins améliorés	423	0.1	367	0.1	56	0.1
Total	414,054	100.0	333,223	100.0	80,831	100.0

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 5.1.1 : Répartition du cheptel total, en propriété et en gardiennage selon l'espèce et le sexe de l'exploitant

Département : Grande-Anse

Espèces	Effectif total du cheptel				Cheptel en propriété				Cheptel en gardiennage			
	Total	Homme	Femme	Non concerné*	Total	Homme	Femme	Non concerné*	Total	Homme	Femme	Non concerné*
Bovins	87,132	73,740	12,920	472	66,256	56,454	9,458	344	20,876	17,286	3,462	128
Porcins	100,504	80,368	19,538	598	81,800	66,055	15,267	478	18,704	14,313	4,271	120
Ovins	74,734	62,093	12,556	85	58,798	49,164	9,565	69	15,936	12,929	2,991	16
Caprins locaux	151,261	123,773	27,001	487	126,002	104,177	21,415	410	25,259	19,596	5,586	77
Caprins améliorés	423	301	121	1	367	274	92	1	56	27	29	0
Total	414,054	340,275	72,136	1,643	333,223	276,124	55,797	1,302	80,831	64,151	16,339	341

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

**Tableau 5.2 Répartition du cheptel par espèce et selon la classe taille de la Surface Agricole Utile (SAU) des exploitations
(Cheptel en propriété et en gardiennage)**

Département : Grande-Anse

Classe taille de la SAU (carreaux)	Effectif total	Effectif par espèce				
		Bovins	Porcins	Ovins	Caprins locaux	Caprins améliorés
Moins de 0.05	549	95	202	83	169	0
0.05 - 0.1	1,282	215	449	238	353	27
0.1 - 0.2	11,658	2,079	3,558	2,078	3,943	0
0.2 - 0.3	44,331	7,969	11,653	7,963	16,722	24
0.3 - 0.5	80,900	15,579	18,883	15,405	30,968	65
0.5 - 1.0	174,017	36,964	40,713	32,122	64,016	202
1.0 - 2.0	76,743	17,953	18,568	13,377	26,772	73
2.0 - 3.0	14,579	3,796	3,736	2,158	4,874	15
3.0 - 4.0	4,951	1,274	1,267	663	1,736	11
4.0 - 5.0	1,720	427	497	202	594	0
5.0 - 10.0	1,620	423	430	221	546	0
Plus de 10	175	43	70	21	36	5
Pas de SAU	1,529	315	478	203	532	1
Total	414,054	87,132	100,504	74,734	151,261	423

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 5.3 : Nombre d'exploitations pratiquant l'élevage et effectifs du cheptel par espèce et selon la classe taille de la Surface Agricole Utile (SAU) des exploitations (Cheptel en propriété)

Département : Grande-Anse

Classe taille SAU (en carreaux)	Total des exploitations	Bovins		Porcins		Ovins		Caprins locaux		Caprins améliorés	
		Nombre Exploitation	Effectif Bovins	Nombre Exploitation	Effectif Porcins	Nombre Exploitation	Effectif Ovins	Nombre Exploitation	Effectif Caprins	Nombre Exploitation	Effectif Caprins
Moins de 0.05	137	40	69	55	180	35	68	44	147	0	0
0.05 - 0.1	304	108	165	139	388	67	191	95	297	1	27
0.1 - 0.2	2,577	933	1,607	1,129	2,956	725	1,777	1,124	3,264	0	0
0.2 - 0.3	9,049	3,347	6,052	3,937	9,633	2,599	6,414	4,502	13,941	10	20
0.3 - 0.5	14,140	6,603	12,298	6,285	16,051	4,307	12,561	7,838	26,867	44	53
0.5 - 1.0	24,660	14,145	28,543	11,869	32,645	8,207	24,714	14,246	53,234	113	170
1.0 - 2.0	11,428	6,281	12,903	5,577	14,505	3,504	10,206	5,891	21,275	30	68
2.0 - 3.0	1,991	1,188	2,788	1,027	3,140	578	1,768	1,033	3,995	5	13
3.0 - 4.0	560	334	920	326	1,040	173	559	327	1,512	4	11
4.0 - 5.0	191	122	328	117	421	51	167	110	522	0	0
5.0 - 10.0	180	117	312	109	366	56	188	110	489	0	0
Plus de 10	14	8	41	6	68	3	20	7	36	1	5
Pas de SAU	292	113	230	142	407	57	165	125	423	0	0
Total	65,523	33,339	66,256	30,718	81,800	20,362	58,798	35,452	126,002	208	367

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 5.4 : Nombre d'exploitations pratiquant l'élevage et effectifs du cheptel par espèce et selon la classe taille de la Surface Agricole Utile (SAU) des exploitations
(Cheptel en gardiennage)**

Département : Grande-Anse

Classe taille SAU (en carreaux)	Total des exploitations	Bovins		Porcins		Ovins		Caprins locaux		Caprins améliorés	
		Nombre Exploitation	Effectif Bovins	Nombre Exploitation	Effectif Porcins	Nombre Exploitation	Effectif Ovins	Nombre Exploitation	Effectif Caprins	Nombre Exploitation	Effectif Caprins
Moins de 0.05	137	20	26	15	22	10	15	14	22	0	0
0.05 - 0.1	304	31	50	29	61	21	47	26	56	0	0
0.1 - 0.2	2,577	352	472	346	602	182	301	315	679	0	0
0.2 - 0.3	9,049	1,353	1,917	1,143	2,020	788	1,549	1,262	2,781	3	4
0.3 - 0.5	14,140	2,169	3,281	1,613	2,832	1,283	2,844	1,797	4,101	11	12
0.5 - 1.0	24,660	5,149	8,421	3,722	8,068	2,839	7,408	3,918	10,782	31	32
1.0 - 2.0	11,428	3,161	5,050	1,872	4,063	1,281	3,171	1,994	5,497	5	5
2.0 - 3.0	1,991	573	1,008	294	596	162	390	330	879	2	2
3.0 - 4.0	560	172	354	92	227	45	104	79	224	0	0
4.0 - 5.0	191	42	99	26	76	10	35	26	72	0	0
5.0 - 10.0	180	52	111	32	64	13	33	20	57	0	0
Plus de 10	14	2	2	2	2	1	1	0	0	0	0
Pas de SAU	292	53	85	39	71	21	38	38	109	1	1
Total	65,523	13,129	20,876	9,225	18,704	6,656	15,936	9,819	25,259	53	56

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 5.5 : Répartition du cheptel total selon l'espèce et par sexe

Département : Grande-Anse

Espèces	Total	Male		Femelle	
		Total	%	Total	%
Bovins	87,142	18,692	21.5	68,450	78.5
Porcins	100,467	29,237	29.1	71,230	70.9
Ovins	74,738	17,916	24.0	56,822	76.0
Caprins locaux	151,155	35,641	23.6	115,514	76.4
Caprins améliorés	423	214	50.6	209	49.4
Total	413,925	101,700	24.6	312,225	75.4

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 5.6 : Répartition du cheptel total selon l'espèce et par sexe

Département : Grande-Anse

Espèces	Total	Male			Femelle			
		Total	< 1 an	> 1 an	Total	1 < an	1 - 2 an	> 2 an
Bovins	87,142	18,692	7,292	11,400	68,450	7,809	19,368	41,273
Porcins	100,467	29,237	12,366	16,871	71,230	14,604	23,755	32,871
Ovins	74,738	17,916	8,419	9,497	56,822	9,009	15,295	32,518
Caprins locaux	151,155	35,641	17,917	17,724	115,514	19,406	32,146	63,962
Caprins améliorés	423	214	147	67	209	18	82	109
Total	413,925	101,700	46,141	55,559	312,225	50,846	90,646	170,733

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 5.7 : Répartition du cheptel en propriété selon l'espèce et par sexe

Département : Grande-Anse

Espèces	Total	Male			Femelle			
		Total	< 1 an	> 1 an	Total	1 < an	1 - 2 an	> 2 an
Bovins	66,269	14,121	5,847	8,274	52,148	6,087	13,802	32,259
Porcins	81,762	23,454	10,326	13,128	58,308	11,830	18,762	27,716
Ovins	58,803	13,779	6,847	6,932	45,024	7,283	11,413	26,328
Caprins locaux	125,893	30,054	15,446	14,608	95,839	15,751	26,213	53,875
Caprins améliorés	367	169	111	58	198	18	77	103
Total	333,094	81,577	38,577	43,000	251,517	40,969	70,267	140,281

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 5.8 : Répartition du cheptel en gardiennage selon l'espèce et par sexe

Département : Grande-Anse

Espèces	Total	Male			Femelle			
		Total	< 1 an	> 1 an	Total	1 < an	1 - 2 an	> 2 an
Bovins	20,873	4,571	1,445	3,126	16,302	1,722	5,566	9,014
Porcins	18,705	5,783	2,040	3,743	12,922	2,774	4,993	5,155
Ovins	15,935	4,137	1,572	2,565	11,798	1,726	3,882	6,190
Caprins locaux	25,262	5,587	2,471	3,116	19,675	3,655	5,933	10,087
Caprins améliorés	56	45	36	9	11	0	5	6
Total	80,831	20,123	7,564	12,559	60,708	9,877	20,379	30,452

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 5.9 : Répartition des équidés par espèce et selon la classe taille de la Surface Agricole Utile (SAU) des exploitations

Département : Grande-Anse

Classe taille de la SAU (carreaux)	Effectif total	Chevaux		Mulets		Anes	
		Chevaux	%	Mulets	%	Anes	%
Moins de 0.05	29	8	27.6	7	24.1	14	48.3
0.05 - 0.1	68	33	48.5	19	27.9	16	23.5
0.1 - 0.2	973	429	44.1	395	40.6	149	15.3
0.2 - 0.3	3,940	2,006	50.9	1,287	32.7	647	16.4
0.3 - 0.5	7,282	3,919	53.8	2,247	30.9	1,116	15.3
0.5 - 1.0	15,939	7,646	48.0	5,272	33.1	3,021	19.0
1.0 - 2.0	6,439	3,095	48.1	1,875	29.1	1,469	22.8
2.0 - 3.0	1,167	564	48.3	349	29.9	254	21.8
3.0 - 4.0	430	185	43.0	140	32.6	105	24.4
4.0 - 5.0	128	52	40.6	48	37.5	28	21.9
5.0 - 10.0	265	66	24.9	61	23.0	138	52.1
Plus de 10	8	4	50.0	4	50.0	0	0.0
Pas de SAU	129	48	37.2	42	32.6	39	30.2
Total	36,797	18,055	49.1	11,746	31.9	6,996	19.0

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 5.10 : Nombre d'exploitations pratiquant l'élevage des équidés et effectifs par espèce et selon la classe taille de la Surface Agricole Utile (SAU) des exploitations

Département : Grande-Anse

Classe taille SAU (en carreaux)	Total des exploitations	Chevaux		Mulets		Anes		Nombre total des exploitations possédant des Equidés
		Nombre Exploitation	Effectif Chevaux	Nombre Exploitation	Effectif Mulets	Nombre Exploitation	Effectif Anes	
Moins de 0.05	137	8	8	5	7	13	14	29
0.05 - 0.1	304	29	33	19	19	16	16	90
0.1 - 0.2	2,577	359	429	365	395	144	149	1,014
0.2 - 0.3	9,049	1,757	2,006	1,166	1,287	571	647	4,114
0.3 - 0.5	14,140	3,406	3,919	2,036	2,247	981	1,116	7,574
0.5 - 1.0	24,660	6,548	7,646	4,862	5,272	2,601	3,021	16,486
1.0 - 2.0	11,428	2,606	3,095	1,727	1,875	1,273	1,469	6,578
2.0 - 3.0	1,991	478	564	313	349	229	254	1,193
3.0 - 4.0	560	144	185	118	140	90	105	432
4.0 - 5.0	191	40	52	43	48	27	28	130
5.0 - 10.0	180	52	66	42	61	29	138	265
Plus de 10	14	3	4	3	4	0	0	8
Pas de SAU	292	42	48	37	42	34	39	133
Total	65,523	15,472	18,055	10,736	11,746	6,008	6,996	38,046

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 5.11 : Nombre d'exploitations pratiquant l'aviculture et effectifs des volailles par type et selon la classe taille de la Surface Agricole Utile (SAU) des exploitations

Département : Grand-Anse

Classe taille SAU (en carreaux)	Poules		Canards		Dindes		Pigeons		Pintades		Oies		Nombre total Exploitation	Effectif total volailles
	Nombre Exploita- tion	Effectif Poules	Nombre Exploita- tion	Effectif Canards	Nombre Exploita- tion	Effectif Dindes	Nombre Exploita- tion	Effectif Pigeons	Nombre Exploita- tion	Effectif Pintades	Nombre Exploita- tion	Effectif Oies		
Moins de 0.05	113	798	24	117	11	38	13	64	0	0	0	0	115	1,017
0.05 - 0.1	267	1,915	12	55	15	57	12	89	2	5	0	0	268	2,121
0.1 - 0.2	2,321	19,546	52	207	222	775	91	673	4	60	0	0	2,325	21,261
0.2 - 0.3	8,297	71,369	193	671	660	2,207	462	3,746	34	64	0	0	8,316	78,057
0.3 - 0.5	13,286	125,103	298	1,309	1,131	4,119	597	5,143	16	32	1	1	13,316	135,707
0.5 - 1.0	22,798	223,998	899	3,108	2,820	10,521	2,122	15,938	132	326	9	88	22,913	253,979
1.0 - 2.0	10,467	103,241	302	1,107	655	2,448	531	3,848	32	93	2	3	10,502	110,740
2.0 - 3.0	1,829	19,071	45	157	56	218	56	517	4	9	1	6	1,835	19,978
3.0 - 4.0	516	5,966	11	23	16	66	26	203	0	0	0	0	519	6,258
4.0 - 5.0	168	1,927	5	19	6	17	4	21	0	0	1	3	170	1,987
5.0 - 10.0	168	2,105	2	8	1	3	7	37	0	0	0	0	168	2,153
Plus de 10	12	277	1	8	2	7	1	13	1	50	0	0	12	355
Pas de SAU	265	2,674	6	18	19	83	14	104	3	22	0	0	266	2,901
Total	60,507	577,990	1,850	6,807	5,614	20,559	3,936	30,396	228	661	14	101	60,725	636,514

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 5.11.1 : Répartition des volailles par espèce et selon le sexe des exploitants impliqués

Département : Grande-Anse

Espèces	Effectif total	Sexe de l'exploitant					
		Homme	%	Femme	%	Non concerné*	%
Poule	577990	460,392	79.7	116,035	20.1	1,563	0.3
Canard	6807	5,338	78.4	1,449	21.3	20	0.3
Dinde	20559	16,971	82.5	3,571	17.4	17	0.1
Pigeon	30396	24,788	81.6	5,550	18.3	58	0.2
Pintade	661	542	82.0	119	18.0	0	0.0
Oie	101	79	78.2	22	21.8	0	0.0
Total	636,514	508,110	79.8	126,746	19.9	1,658	0.3

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 5.12 : Nombre d'exploitations pratiquant l'apiculture traditionnelle, l'apiculture moderne selon le type de ruches et la classe taille de la Surface Agricole Utile (SAU) des exploitations

Département : Grande-Anse

Classe taille SAU (en carreaux)	Apiculture traditionnelle						Apiculture moderne				Ensemble apiculture	
	Tambours		Arbres		Roches		Un étage		Plus d'un étage			
	Exploitations	Ruches	Exploitations	Ruches	Exploitations	Ruches	Exploitations	Ruches	Exploitations	Ruches	Exploitations	Ruches
Moins de 0.05	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0.05 - 0.1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0.1 - 0.2	8	74	9	17	2	23	12	19	13	142	23	275
0.2 - 0.3	39	220	45	81	19	33	22	39	25	83	90	456
0.3 - 0.5	77	364	80	160	57	136	44	72	47	149	182	881
0.5 - 1.0	136	1,045	152	315	88	197	48	87	51	128	299	1,772
1.0 - 2.0	103	397	119	235	79	183	15	24	14	73	229	912
2.0 - 3.0	16	75	42	75	20	61	6	17	1	8	63	236
3.0 - 4.0	11	25	16	30	6	19	1	2	0	0	24	76
4.0 - 5.0	4	8	5	15	6	17	1	1	0	0	11	41
5.0 - 10.0	4	8	7	10	3	5	0	0	0	0	12	23
Plus de 10	0	0	0	0	0	0	1	10	0	0	1	10
Pas de SAU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	398	2,216	475	938	280	674	150	271	151	583	934	4,682

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

RÉCENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE (RGA)



Annexe 6 : Main d'œuvre

Tableau 6.1 : Répartition de la Main d'œuvre familiale et permanente par sexe et par type

Département : Grande-Anse

Main d'œuvre familiale et permanente	Total		Homme		Femme	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Familiale permanente	183,752	56.2	100,483	55.2	83,269	57.4
Aides familiales	138,513	42.3	78,283	43.0	60,230	41.5
Salariés permanents	4,974	1.5	3,380	1.9	1,594	1.1
Total	327,239	100.0	182,146	100.0	145,093	100.0
%	100.0		55.7%		44.3%	

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 6.2 : Nombre d'exploitations et leur Surface Agricole Utile (SAU), nombre d'emplois permanents, familial et non familial, selon la classe taille de la SAU de l'exploitation
(SAU en carreaux)

Département : Grande-Anse

Classe taille SAU (en carreaux)	Exploitations		Nombre d'emplois permanents			Nombre moyen d'emplois	
	Total	SAU	Total	Familial	Non familial	Par exploitation	Par carreau de SAU
Moins de 0.05	137	4.0	350	336	14	2.6	87.3
0.05 - 0.1	304	22.7	682	668	14	2.2	30.1
0.1 - 0.2	2,577	349.6	6,720	6,625	95	2.6	19.2
0.2 - 0.3	9,049	2,180.1	24,840	24,272	568	2.7	11.4
0.3 - 0.5	14,140	6,203.6	40,248	39,302	946	2.8	6.5
0.5 - 1.0	24,660	18,621.1	72,488	70,506	1,982	2.9	3.9
1.0 - 2.0	11,428	15,738.3	33,566	32,543	1,023	2.9	2.1
2.0 - 3.0	1,991	4,808.3	6,041	5,884	157	3.0	1.3
3.0 - 4.0	560	1,915.3	1,724	1,676	48	3.1	0.9
4.0 - 5.0	191	849.9	638	586	52	3.3	0.8
5.0 - 10.0	180	1,118.6	547	518	29	3.0	0.5
Plus de 10	14	214.2	47	31	16	3.4	0.2
Pas de SAU	292	0.0	834	804	30	2.9	0.0
Total	65,523	52,025.6	188,725	183,751	4,974	2.9	3.6

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 6.3 : Nombre d'exploitations et leur SAU, nombre de jours d'emploi occasionnel, total et pour les femmes, par saison et selon la classe taille de la SAU de l'exploitation

(SAU en carreaux)

Département : Grande-Anse

Classe taille SAU (en carreaux)	Exploitations		Nombre de jours d'emploi occasionnel							
	Total	SAU	Première saison		Deuxième saison		Troisième saison		Total	Dont femmes
			Total	Dont femmes	Total	Dont femmes	Total	Dont femmes		
Moins de 0.05	137	4	2,829	379	307	66	96	29	3,232	474
0.05 - 0.1	304	23	8,246	1,329	1,232	281	105	34	9,583	1,644
0.1 - 0.2	2,577	350	82,851	11,900	24,581	4,457	2,114	423	109,546	16,780
0.2 - 0.3	9,049	2,180	400,105	70,497	134,150	35,024	22,883	5,730	557,138	111,251
0.3 - 0.5	14,140	6,204	723,464	108,262	245,460	49,998	74,013	20,766	1,042,937	179,026
0.5 - 1.0	24,660	18,621	1,413,957	273,115	616,464	155,225	178,363	48,115	2,208,784	476,455
1.0 - 2.0	11,428	15,738	714,550	111,579	277,254	55,710	97,717	23,913	1,089,521	191,202
2.0 - 3.0	1,991	4,808	164,114	23,613	66,048	11,648	20,901	4,680	251,063	39,941
3.0 - 4.0	560	1,915	54,545	7,848	23,626	4,246	7,242	1,657	85,413	13,751
4.0 - 5.0	191	850	19,155	2,747	8,349	1,382	3,526	744	31,030	4,873
5.0 - 10.0	180	1,119	23,383	3,627	10,201	1,898	4,369	1,151	37,953	6,676
Plus de 10	14	214	1,532	218	663	68	335	35	2,530	321
Pas de SAU	292	0	7,496	1,332	2,875	625	508	89	10,879	2,046
Total	65,523	52,025.6	3,616,227	616,446	1,411,210	320,628	412,172	107,366	5,439,609	1,044,440

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 6.4 : Nombre d'exploitations et leur Surface Agricole Utile (SAU), Importance (%) de l'emploi occasionnel déployé à la première saison, la part des femmes selon la classe taille de la SAU de l'exploitation

(SAU en carreaux)

Département : Grande-Anse

Classe taille SAU (en carreaux)	Exploitations		Nombre de jours d'emploi occasionnel			Nombre moyen de jours de travail	
	Total	SAU	Total	% en 1ere Saison	% femmes	Par exploitation	Par carreau de SAU
Moins de 0.05	137	4.0	3,232	87.5	14.7	23.6	806.0
0.05 - 0.1	304	22.7	9,583	86.0	17.2	31.5	422.9
0.1 - 0.2	2,577	349.6	109,546	75.6	15.3	42.5	313.4
0.2 - 0.3	9,049	2,180.1	557,138	71.8	20.0	61.6	255.6
0.3 - 0.5	14,140	6,203.6	1,042,937	69.4	17.2	73.8	168.1
0.5 - 1.0	24,660	18,621.1	2,208,784	64.0	21.6	89.6	118.6
1.0 - 2.0	11,428	15,738.3	1,089,521	65.6	17.5	95.3	69.2
2.0 - 3.0	1,991	4,808.3	251,063	65.4	15.9	126.1	52.2
3.0 - 4.0	560	1,915.3	85,413	63.9	16.1	152.5	44.6
4.0 - 5.0	191	849.9	31,030	61.7	15.7	162.5	36.5
5.0 - 10.0	180	1,118.6	37,953	61.6	17.6	210.9	33.9
Plus de 10	14	214.2	2,530	60.6	12.7	180.7	11.8
Pas de SAU	292	0.0	10,879	68.9	18.8	37.3	0.0
Total	65,523	52,025.6	5,439,609	66.5	19.2	83.0	104.6

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

RÉCENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE (RGA)



Annexe 7 : Matériels et équipements

Tableau 7.1 : Nombre d'exploitations selon l'utilisation des équipements et selon la classe taille de la SAU

Département : Grande-Anse

Classe taille SAU (en carreaux)	Générateur électrique	Pompe irrigation	Pompe aspersion	Moisson- neuse	Tracteur	Motoculteur	Centrifugeuse	Trayeuse	Véhicule de transport
Moins de 0.05	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0.05 - 0.1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0.1 - 0.2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0.2 - 0.3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0.3 - 0.5	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0.5 - 1.0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1.0 - 2.0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2.0 - 3.0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.0 - 4.0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4.0 - 5.0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5.0 - 10.0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Plus de 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pas de SAU	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	1	0	0	0	0	0	0
%	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

RÉCENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE (RGA)



Annexe 8 : Crédit

Tableau 8.1 : Nombre total d'exploitations et leur Surface Agricole Utile (SAU), nombre et SAU des exploitations ayant cherché et obtenu un crédit selon la classe taille de la SAU
(SAU en carreaux)

Département : Grande-Anse

Classe taille SAU (en carreaux)	Ensemble des exploitations		Exploitation ayant cherché à contracter du crédit		Exploitation ayant obtenu un crédit	
	Nombre	SAU	Nombre	SAU	Nombre	SAU
Moins de 0.05	137	4.0	1	0.0	1	0.0
0.05 - 0.1	304	22.7	4	0.3	1	0.1
0.1 - 0.2	2,577	349.6	54	7.4	5	0.6
0.2 - 0.3	9,049	2,180.1	98	23.2	16	3.9
0.3 - 0.5	14,140	6,203.6	211	89.7	36	15.4
0.5 - 1.0	24,660	18,621.1	423	327.0	133	99.6
1.0 - 2.0	11,428	15,738.3	276	393.8	128	184.8
2.0 - 3.0	1,991	4,808.3	66	159.1	32	78.0
3.0 - 4.0	560	1,915.3	35	122.7	18	61.8
4.0 - 5.0	191	849.9	16	71.0	10	43.6
5.0 - 10.0	180	1,118.6	12	70.6	6	33.3
Plus de 10	14	214.2	1	10.6	1	10.6
Pas de SAU	292	0.0	12	0.0	6	0.0
Total	65,523	52,025.6	1,209	1,275.3	393	531.9

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 8.2 : Pourcentage d'exploitations et part de la Surface Agricole Utile (SAU), pourcentage d'exploitations ayant cherché et obtenu un crédit et part de la SAU selon la classe taille de la SAU
(SAU en carreaux)

Département : Grande-Anse

Classe taille SAU (en carreaux)	Ensemble des exploitations		Exploitation ayant cherché à contracter du crédit		Exploitation ayant obtenu un crédit	
	% Effectif	% SAU	% effectif	% de la SAU	% effectif	% de la SAU
Moins de 0.05	0.2	0.0	0.7	1.0	0.7	1.0
0.05 - 0.1	0.5	0.0	1.3	1.2	0.3	0.2
0.1 - 0.2	3.9	0.7	2.1	2.1	0.2	0.2
0.2 - 0.3	13.8	4.2	1.1	1.1	0.2	0.2
0.3 - 0.5	21.6	11.9	1.5	1.4	0.3	0.2
0.5 - 1.0	37.6	35.8	1.7	1.8	0.5	0.5
1.0 - 2.0	17.4	30.3	2.4	2.5	1.1	1.2
2.0 - 3.0	3.0	9.2	3.3	3.3	1.6	1.6
3.0 - 4.0	0.9	3.7	6.3	6.4	3.2	3.2
4.0 - 5.0	0.3	1.6	8.4	8.4	5.2	5.1
5.0 - 10.0	0.3	2.2	6.7	6.3	3.3	3.0
Plus de 10	0.0	0.4	7.1	4.9	7.1	4.9
Pas de SAU	0.4	0.0	4.1	0.0	2.1	0.0
Total	100.0	100.0	1.8	2.5	0.6	1.0

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 8.3 : Nombre total d'exploitations et leur Surface Agricole Utile (SAU), nombre et SAU des exploitations ayant cherché et obtenu un crédit selon la classe taille de la SAU
(SAU en carreaux)

Département : Grande-Anse

Classe taille SAU (en carreaux)	Exploitation ayant cherché à contracter du crédit		Exploitation ayant obtenu un crédit		Type de crédit	
	Nombre	SAU	Nombre	SAU	Campagne	Investissement
Moins de 0.05	1	0.0	1	0.0	1	0
0.05 - 0.1	4	0.3	1	0.1	1	0
0.1 - 0.2	54	7.4	5	0.6	6	1
0.2 - 0.3	98	23.2	16	3.9	15	7
0.3 - 0.5	211	89.7	36	15.4	35	19
0.5 - 1.0	423	327.0	133	99.6	127	56
1.0 - 2.0	276	393.8	128	184.8	120	68
2.0 - 3.0	66	159.1	32	78.0	30	10
3.0 - 4.0	35	122.7	18	61.8	18	6
4.0 - 5.0	16	71.0	10	43.6	10	6
5.0 - 10.0	12	70.6	6	33.3	6	2
Plus de 10	1	10.6	1	10.6	1	0
Pas de SAU	12	0.0	6	0.0	6	0
Total	1,209	1,275.3	393	531.9	376	175.0

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 8.4 : Nombre total d'exploitation, nombre d'exploitations ayant cherché et obtenu un crédit selon la classe taille de la Surface Agricole Utile (SAU) des exploitations et le sexe de l'exploitant
(SAU en carreaux)

Département : Grande-Anse

Classe taille SAU (en carreaux)	Ensemble exploitations	Exploitation ayant cherché à contracter du crédit				Exploitation ayant obtenu un crédit			
		Total	Homme	Femme	Non concerné	Total	Homme	Femme	Non concerné
Moins de 0.05	137	1	1	0	0	1	1	0	0
0.05 - 0.1	304	4	3	1	0	1	0	1	0
0.1 - 0.2	2,577	54	46	8	0	5	4	1	0
0.2 - 0.3	9,049	98	72	26	0	16	12	4	0
0.3 - 0.5	14,140	211	149	62	0	36	27	9	0
0.5 - 1.0	24,660	423	342	81	0	133	103	30	0
1.0 - 2.0	11,428	276	239	37	0	128	108	20	0
2.0 - 3.0	1,991	66	62	4	0	32	31	1	0
3.0 - 4.0	560	35	35	0	0	18	18	0	0
4.0 - 5.0	191	16	15	1	0	10	10	0	0
5.0 - 10.0	180	12	11	1	0	6	5	1	0
Plus de 10	14	1	1	0	0	1	1	0	0
Pas de SAU	292	12	6	6	0	6	2	4	0
Total	65,523	1,209	982	227	0	393	322	71	0

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

RÉCENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE (RGA)



Annexe 9 : Conseils et vulgarisation

Tableau 9.1 : Répartition des exploitations selon les conseils reçus et les besoins en conseils déclarés

Département : Grande-Anse

Conseils et vulgarisations	Exploitants ayant reçu de conseils		Exploitants ayant besoin de conseils	
	Nombre	%	Nombre	%
Choix de spéculations et variétés	4,009	6.1	3,939	6.0
Techniques culturales en arboriculture	4,177	6.4	4,090	3.3
Techniques culturales plein champs	3,952	6.0	3,881	3.1
Conseil en élevage	5,826	8.9	4,282	3.4
Conseil en aviculture	5,759	8.8	4,320	3.5
Conseil en apiculture	229	0.3	78	0.1
Conseil en aquaculture	78	0.1	13	0.0
Conditionnement, stockage, transformation	150	0.2	98	0.1
Conseil en commercialisation	2,412	3.7	277	0.2

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 9.2 : Répartition des exploitations selon les conseils reçus et le sexe de l'exploitant

Département : Grande-Anse

Conseils et vulgarisations	Exploitants ayant reçu de conseils	Homme		1.1.	Femme	1.2.	Non concerné*
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Choix de spéculations et variétés	4,009	3,239	80.8	766	19.1	4	0.1
Techniques culturales en arboriculture	4,177	3,394	81.3	779	18.6	4	0.1
Techniques culturales plein champs	3,952	3,183	80.5	764	19.3	5	0.1
Conseil en élevage	5,826	4,718	81.0	1,098	18.8	10	0.2
Conseil en aviculture	5,759	4,624	80.3	1,126	19.6	9	0.2
Conseil en apiculture	229	169	73.8	60	26.2	0	0.0
Conseil en aquaculture	78	56	71.8	22	28.2	0	0.0
Conditionnement, stockage, transformation	150	115	76.7	35	23.3	0	0.0
Conseil en commercialisation	2,412	1,977	82.0	427	17.7	8	0.3

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

Tableau 9.3 : Répartition des exploitations selon les besoins en conseils déclarés et le sexe de l'exploitant

Département : Grande-Anse

Conseils et vulgarisations	Exploitants ayant besoin de conseils	Homme		Femme		Non concerné*	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Choix de spéculations et variétés	3,939	3,186	80.9	749	19.0	4	0.1
Techniques culturales en arboriculture	4,090	3,330	81.4	756	18.5	4	0.1
Techniques culturales plein champs	3,881	3,126	80.5	750	19.3	5	0.1
Conseil en élevage	4,282	3,416	79.8	861	20.1	5	0.1
Conseil en aviculture	4,320	3,410	78.9	905	20.9	5	0.1
Conseil en apiculture	78	55	70.5	23	29.5	0	0.0
Conseil en aquaculture	13	12	92.3	1	7.7	0	0.0
Conditionnement, stockage, transformation	98	73	74.5	25	25.5	0	0.0
Conseil en commercialisation	277	225	81.2	52	18.8	0	0.0

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

**Tableau 9.4 : Répartition des exploitations selon les conseils reçus et les besoins en conseils déclarés
selon le sexe de l'exploitant**

Département : Grande-Anse

Conseils et vulgarisations	Exploitants ayant reçu de conseils				Exploitants ayant besoin de conseils			
	Total	Homme	Femme	Non concerné*	Total	Homme	Femme	Non concerné*
Choix de spéculations et variétés	4,009	3,239	766	4	3,939	3,186	749	4
Techniques culturales en arboriculture	4,177	3,394	779	4	4,090	3,330	756	4
Techniques culturales plein champs	3,952	3,183	764	5	3,881	3,126	750	5
Conseil en élevage	5,826	4,718	1,098	10	4,282	3,416	861	5
Conseil en aviculture	5,759	4,624	1,126	9	4,320	3,410	905	5
Conseil en apiculture	229	169	60	0	78	55	23	0
Conseil en aquaculture	78	56	22	0	13	12	1	0
Conditionnement, stockage, transformation	150	115	35	0	98	73	25	0
Conseil en commercialisation	2,412	1,977	427	8	277	225	52	0

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant à des institutions ou des groupes

RÉCENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE (RGA)



Annexe 10 : Entraves au développement des exploitations

Tableau 10-1 : Répartition des exploitations selon les entraves au développement déclarées

Département : Grande-Anse

Principales entraves au développement de l'exploitation	Première entrave	Deuxième entrave	Troisième entrave	Ensemble des citations	
				Nombre d'exploitations	% d'exploitations
Manque ressources financière	48,996	3,978	2,720	55,694	85.0
Manque encadrement	3,787	18,056	6,582	28,425	43.4
Accès crédit	1,614	7,378	8,566	17,558	26.8
Maladie plantes	1,647	5,089	6,770	13,506	20.6
Accès intrants	1,144	8,551	3,560	13,255	20.2
Irrigation/Eau	274	933	9,633	10,840	16.5
Catastrophes Naturelles	1,977	5,865	187	8,029	12.3
Erosion	494	1,801	3,729	6,024	9.2
Baisse fertilité	1,111	3,464	1,045	5,620	8.6
Maladie animaux	551	1,310	3,729	5,590	8.5
Transport	287	1,397	2,378	4,062	6.2
Insécurité/vol	309	1,103	2,502	3,914	6.0
Peste et ravageurs	1,316	1,959	319	3,594	5.5
Manque main d'œuvre	871	1,955	478	3,304	5.0
Commercialisation	499	953	872	2,324	3.5
Accès a la terre	226	820	139	1,185	1.8
Sécurisation foncière	84	153	872	1,109	1.7
Stockage	113	299	478	890	1.4
Morcellement	182	405	187	774	1.2
Non renseigné	0	1	91	92	0.1

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 10-2 : Répartition des exploitations selon la principale destination de la production et les entraves au développement déclarées

Département : Grande-Anse

Entraves au développement des exploitations	Total des citations des entraves			Total des citations des entraves		
	Nombre d'exploitations			Pourcentage d'exploitations		
	Total	Autocon- sommation	Vente	Total	Autocon- sommation	Vente
Manque ressources financière	55,694	28,166	27,528	85.0	43.0	42.0
Morcellement	774	341	433	1.2	0.5	0.7
Manque main d'œuvre	3,304	1,629	1,675	5.0	2.5	2.6
Accès intrants	13,255	7,548	5,707	20.2	11.5	8.7
Manque encadrement	28,425	13,530	14,895	43.4	20.6	22.7
Accès crédit	17,558	9,233	8,325	26.8	14.1	12.7
Commercialisation	2,324	762	1,562	3.5	1.2	2.4
Erosion	6,024	2,716	3,308	9.2	4.1	5.0
Maladie plantes	13,506	6,569	6,937	20.6	10.0	10.6
Stockage	731	328	403	1.1	0.5	0.6
Maladie animaux	4,054	1,830	2,224	6.2	2.8	3.4
Irrigation/Eau	4,004	1,866	2,138	6.1	2.8	3.3
Baisse fertilité	8,626	4,701	3,925	13.2	7.2	6.0
Insécurité/vol	3,914	2,281	1,633	6.0	3.5	2.5
Sécurisation foncière	376	199	177	0.6	0.3	0.3
Transport	4,062	1,728	2,334	6.2	2.6	3.6
Catastrophes Naturelles	14,753	5,787	8,966	22.5	8.8	13.7
Peste et ravageurs	12,908	6,265	6,643	19.7	9.6	10.1
Accès a la terre	2,091	1,274	817	3.2	1.9	1.2
Non renseigné	186	81	105	0.3	0.1	0.2

Source: Recensement Général de l'Agriculture
Enquête Exploitation 2009
MARNDR / FAO / EU

Tableau 10-3 : Répartition des exploitations selon la principale destination de la production et les principales entraves au développement déclarées

Département : Grande-Anse

Entraves au développement des exploitations	Première entrave déclarée			Deuxième entrave déclarée			Troisième entrave déclarée		
	Nombre d'exploitations			Nombre d'exploitations			Nombre d'exploitations		
	Total	Autocon-sommation	Vente	Total	Autocon-sommation	Vente	Total	Autocon-sommation	Vente
Manque ressources financière	48,996	24315	24681	3,978	2,271	1,707	2,720	1,580	1,140
Morcellement	182	63	119	405	182	223	187	96	91
Manque main d'œuvre	871	398	473	1,955	977	978	478	254	224
Accès intrants	1,144	565	579	8,551	5,038	3,513	3,560	1,945	1,615
Manque encadrement	3,787	1673	2114	18,056	8,432	9,624	6,582	3,425	3,157
Accès crédit	1,614	524	1090	7,378	3,466	3,912	8,566	5,243	3,323
Commercialisation	499	142	357	953	319	634	872	301	571
Erosion	494	239	255	1,801	979	822	3,729	1,498	2,231
Maladie plantes	1,647	853	794	5,089	2,769	2,320	6,770	2,947	3,823
Stockage	113	55	58	299	127	172	319	146	173
Maladie animaux	551	351	200	1,310	703	607	2,193	776	1,417
Irrigation/Eau	274	196	78	933	429	504	2,797	1,241	1,556
Baisse fertilité	1,111	757	354	3,464	1,411	2,053	4,051	2,533	1,518
Insécurité/vol	309	201	108	1,103	792	311	2,502	1,288	1,214
Sécurisation foncière	84	47	37	153	71	82	139	81	58
Transport	287	160	127	1,397	525	872	2,378	1,043	1,335
Catastrophes Naturelles	1,977	796	1181	5,865	2,205	3,660	6,911	2,786	4,125
Peste et ravageurs	1,316	763	553	1,959	1,033	926	9,633	4,469	5,164
Accès a la terre	226	165	61	820	526	294	1,045	583	462
Non renseigné	41	15	26	54	23	31	91	43	48
Total	65,523	32,278	33,245	65,523	32,278	33,245	65,523	32,278	33,245

Source: Recensement Général de l'Agriculture
Enquête Exploitation 2009
MARNDR / FAO / EU

Tableau 10.4 : Répartition des exploitations selon les entraves au développement déclarées et selon le sexe de l'exploitant

Département : Grande-Anse

Principales entraves au développement de l'exploitation	Première entrave				Deuxième entrave				Troisième entrave			
	Total	Homme	Femme	Non concerné*	Total	Homme	Femme	Non concerné*	Total	Homme	Femme	Non concerné*
Manque ressources financière	48,996	38,673	10,120	203	3,978	3,156	818	4	2,720	2,156	560	4
Morcellement	182	130	52	0	405	319	84	2	187	137	48	2
Manque main d'œuvre	871	677	193	1	1,955	1,433	519	3	478	352	125	1
Accès intrants	1,144	948	196	0	8,551	7,104	1,437	10	3,560	2,879	677	4
Manque encadrement	3,787	3,064	719	4	18,056	14,150	3,851	55	6,582	5,374	1,192	16
Accès crédit	1,614	1,265	348	1	7,378	5,811	1,561	6	8,566	6,819	1,733	14
Commercialisation	499	386	112	1	953	731	221	1	872	693	179	0
Erosion	494	384	108	2	1,801	1,471	327	3	3,729	2,947	780	2
Maladie plantes	1,647	1,330	312	5	5,089	3,806	1,168	115	6,770	5,223	1,532	15
Stockage	113	90	23	0	299	262	37	0	319	274	45	0
Maladie animaux	551	453	97	1	1,310	1,053	255	2	2,193	1,526	662	5
Irrigation/Eau	274	218	55	1	933	778	153	2	2,797	2,291	502	4
Baisse fertilité	1,111	905	206	0	3,464	2,816	643	5	4,051	3,278	769	4
Insécurité/vol	309	222	87	0	1,103	866	236	1	2,502	1,930	560	12
Sécurisation foncière	84	71	13	0	153	130	23	0	139	107	31	1
Transport	287	241	46	0	1,397	1,172	225	0	2,378	1,944	431	3
Catastrophes Naturelles	1,977	1,533	444	0	5,865	4,519	1,338	8	6,911	5,648	1,219	44
Peste et ravageurs	1,316	1,044	270	2	1,959	1,560	394	5	9,633	7,371	2,173	89
Accès à la terre	226	184	41	1	820	669	151	0	1,045	828	215	2
Non renseigné	41	31	10	0	53	42	11	0	91	72	19	0
Total	65,523	51,849	13,452	222	65,522	51,848	13,452	222	65,523	51,849	13,452	222

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations dont le statut est tout autre qu'individuel

Tableau 10.5 : Répartition des exploitations selon les entraves au développement déclarées et selon le sexe de l'exploitant

Département : Grande-Anse

Principales entraves au développement de l'exploitation	Ensemble des citations	Sexe de l'exploitant					
		Homme		Femme		Non concerné*	
		Total	%	Total	%	Total	%
Manque ressources financière	55,694	43,985	79.0	11,498	20.6	211	0.4
Morcellement	774	586	75.7	184	23.8	4	0.5
Manque main d'œuvre	3,304	2,462	74.5	837	25.3	5	0.2
Accès intrants	13,255	10,931	82.5	2,310	17.4	14	0.1
Manque encadrement	28,425	22,588	79.5	5,762	20.3	75	0.3
Accès crédit	17,558	13,895	79.1	3,642	20.7	21	0.1
Commercialisation	2,324	1,810	77.9	512	22.0	2	0.1
Erosion	6,024	4,802	79.7	1,215	20.2	7	0.1
Maladie plantes	13,506	10,359	76.7	3,012	22.3	135	1.0
Stockage	731	626	85.6	105	14.4	0	0.0
Maladie animaux	4,054	3,032	74.8	1,014	25.0	8	0.2
Irrigation/Eau	4,004	3,287	82.1	710	17.7	7	0.2
Baisse fertilité	8,626	6,999	81.1	1,618	18.8	9	0.1
Insécurité/vol	3,914	3,018	77.1	883	22.6	13	0.3
Sécurisation foncière	376	308	81.9	67	17.8	1	0.3
Transport	4,062	3,357	82.6	702	17.3	3	0.1
Catastrophes Naturelles	14,753	11,700	79.3	3,001	20.3	52	0.4
Peste et ravageurs	12,908	9,975	77.3	2,837	22.0	96	0.7
Accès à la terre	2,091	1,681	80.4	407	19.5	3	0.1
Total	196,383	155,401	79.1	40,316	20.5	666	0.3

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations dont le statut est tout autre qu'individuel

RÉCENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE (RGA)



Annexe 11 : Tableaux statistiques au niveau communal

Tableau 11.1 : Répartition des exploitants agricoles par commune et par sexe

Département : Grande-Anse

Communes	Exploitant		Masculin		Féminin		Non concerné*	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Jérémie	13,267	20.20	10,547	79.50	2,697	20.3	23	0.2
Abricots	5,299	8.10	4,242	80.05	1,050	19.8	7	0.1
Bonbon	1,231	1.90	1,054	85.62	177	14.4	0	0.0
Moron	6,506	9.90	5,266	80.94	1,232	18.9	8	0.1
Chambellan	3,288	5.00	2,573	78.25	707	21.5	8	0.2
Anse d'Hainault	3,464	5.30	2,428	70.09	898	25.9	138	4.0
Dame Marie	4,509	6.90	3,371	74.76	1,136	25.2	2	0.0
Les Irois	2,198	3.40	1,614	73.43	583	26.5	1	0.0
Corail	4,222	6.40	3,655	86.57	565	13.4	2	0.0
Roseaux	6,568	10.00	5,588	85.08	978	14.9	2	0.0
Beaumont	5,208	7.90	4,094	78.61	1,104	21.2	10	0.2
Pestel	9,763	14.90	7,417	75.97	2,325	23.8	21	0.2
Total	65,523	100	51,849	79.13	13,452	20.5	222	0.3

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant a des institutions ou des groupes

Tableau 11.2 : Répartition de la SAU totale des exploitations par commune et selon le sexe de l'exploitant
(SAU en carreaux)

Département : Grande-Anse

Communes	Exploitant		Masculin		Féminin		Non concerné*	
	SAU	%	SAU	%	SAU	%	SAU	%
Jérémie	10,522.1	16.10	8,591.7	81.65	1,914.3	18.2	16.1	0.2
Abricots	2,932.4	4.50	2,352.2	80.21	576.6	19.7	3.6	0.1
Bonbon	841.2	1.30	733.4	87.18	107.8	12.8	0.0	0.0
Moron	3,731.4	5.70	3,058.5	81.97	670.1	18.0	2.7	0.1
Chambellan	3,859.7	5.90	3,065.5	79.42	780.6	20.2	13.6	0.4
Anse d'Hainault	4,607.3	7.00	3,351.4	72.74	1,033.5	22.4	222.4	4.8
Dame Marie	4,165.0	6.40	3,222.2	77.36	939.6	22.6	3.2	0.1
Les Irois	2,280.7	3.50	1,706.7	74.83	573.7	25.2	0.3	0.0
Corail	2,848.9	4.30	2,494.0	87.54	352.7	12.4	2.3	0.1
Roseaux	6,006.2	9.20	5,278.5	87.88	725.9	12.1	1.9	0.0
Beaumont	3,155.4	4.80	2,463.6	78.07	685.7	21.7	6.2	0.2
Pestel	7,075.4	10.80	5,438.7	76.87	1,622.0	22.9	14.7	0.2
Total	52,025.6	79.4	41,756.3	80.26	9,982.5	19.2	286.8	0.6

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant a des institutions ou des groupes

Tableau 11.3 : Nombre total d'exploitations, répartition des exploitations par commune et selon le niveau d'instruction de l'exploitant

Département : Grande-Anse

Communes	Total	Niveau d'étude						
		Aucun	Lire/Ecrire	Primaire	Secondaire	Professionnel	Universitaire	Non concerné*
Jérémie	13,267	7,686	3,624	1,346	493	78	24	16
Abricots	5,299	3,364	880	729	264	52	4	6
Bonbon	1,231	764	218	151	86	9	3	0
Moron	6,506	3,436	2,229	580	250	9	2	0
Chambellan	3,288	1,754	1,077	396	49	8	2	2
Anse d'Hainault	3,464	2,197	706	276	129	13	7	136
Dame Marie	4,509	2,916	858	498	189	21	26	1
Les Irois	2,198	1,537	496	83	77	3	1	1
Corail	4,222	2,453	1,399	235	102	22	10	1
Roseaux	6,568	4,061	1,498	746	243	15	5	0
Beaumont	5,208	2,741	1,515	728	215	7	1	1
Pestel	9,763	5,177	3,277	966	302	14	9	18
Total	65,523	38,086	17,777	6,734	2,399	251	94	182

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant a des institutions ou des groupes

Tableau 11.4 : Nombre total d'exploitations, répartition des exploitations par commune et selon le niveau d'instruction de l'exploitant

Département : Grande-Anse

Communes	Total	Lieu de résidence principale					
		Dans la section	Autre section	Quartier/Ville	Port-au-Prince	Etranger	Non concerné*
Jérémie	13,267	12,457	17	761	16	0	16
Abricots	5,299	5,094	4	190	5	0	6
Bonbon	1,231	1,029	33	167	2	0	0
Moron	6,506	6,283	14	202	7	0	0
Chambellan	3,288	3,277	2	1	6	0	2
Anse d'Hainault	3,464	2,830	7	479	10	2	136
Dame Marie	4,509	4,010	11	481	6	0	1
Les Irois	2,198	1,981	3	212	1	0	1
Corail	4,222	3,832	12	362	14	1	1
Roseaux	6,568	6,453	4	103	8	0	0
Beaumont	5,208	4,906	7	288	5	1	1
Pestel	9,763	9,505	43	164	32	1	18
Total	65,523	61,657	157	3,410	112	5	182

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

* : Il s'agit d'exploitations appartenant a des institutions ou des groupes

Tableau 11.5 : Nombre total d'exploitations, répartition des exploitations par commune et selon l'activité principale de l'exploitant

Département : Grande-Anse

Communes	Total	Activité principale de l'exploitant									
		Agriculture	Pêche	Elevage	Bâtiments et TP	Adminis- tration	Mines et carrières	Transfor- mation	Commerce	Services	Artisanat
Jérémie	13,267	12,638	154	102	6	31	13	1	234	46	42
Abricots	5,299	4,570	133	52	13	39	0	2	257	167	66
Bonbon	1,231	1,101	34	2	10	9	0	1	42	30	2
Moron	6,506	6,093	27	62	7	14	0	1	261	41	0
Chambellan	3,288	3,220	29	32	1	1	0	1	3	1	0
Anse d'Hainault	3,464	3,105	181	21	4	24	0	1	120	4	4
Dame Marie	4,509	4,231	57	30	2	21	1	1	148	18	0
Les Irois	2,198	1,953	116	48	5	15	0	2	57	2	0
Corail	4,222	3,943	132	30	1	3	0	0	51	43	19
Roseaux	6,568	6,369	56	15	17	7	0	1	58	43	2
Beaumont	5,208	5,145	35	16	0	0	0	0	12	0	0
Pestel	9,763	9,003	537	78	28	8	2	1	89	13	4
Total	65,523	61,371	1,491	488	94	172	16	12	1,332	408	139

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 11.6 : Répartition des exploitations par commune et selon la principale destination de la production

Département : Grande-Anse

Communes	Total		Autoconsommation		Vente	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Jérémie	13,267	20	6,972	52.6	6,295	47.4
Abricots	5,299	8	3,592	67.8	1,707	32.2
Bonbon	1,231	2	974	79.1	257	20.9
Moron	6,506	10	5,393	82.9	1,113	17.1
Chambellan	3,288	5	1,267	38.5	2,021	61.5
Anse d'Hainault	3,464	5	1,439	41.5	2,025	58.5
Dame Marie	4,509	7	2,824	62.6	1,685	37.4
Les Irois	2,198	3	1,528	69.5	670	30.5
Corail	4,222	6	2,488	58.9	1,734	41.1
Roseaux	6,568	10	2,074	31.6	4,494	68.4
Beaumont	5,208	8	2,125	40.8	3,083	59.2
Pestel	9,763	15	1,602	16.4	8,161	83.6
Total	65,523	100	32,278	49.3	33,245	50.7

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 11.8 : Nombre total de parcelles, répartition des parcelles par commune et selon le mode de faire-valoir des parcelles

Département : Grande-Anse

Communes	Nombre total de parcelles	Mode de faire valoir de la parcelle						
		Direct	Indirect Nature	Indirect sans Contrepartie	Indirect Service	Indirect Espèces	Sans autorisation préalable	Caution ou Plane
Jérémie	24,901	20,745	1,657	984	5	877	583	50
Abricots	10,887	9,319	468	262	6	29	803	0
Bonbon	3,532	2,965	85	56	5	9	411	1
Moron	7,790	7,223	245	15	0	1	306	0
Chambellan	5,013	4,162	282	123	3	10	431	2
Anse d'Hainault	7,755	6,843	190	18	2	11	355	336
Dame Marie	10,540	8,264	435	67	0	35	1,703	36
Les Irois	5,835	4,168	281	42	0	10	1,334	0
Corail	6,468	6,002	145	139	4	16	161	1
Roseaux	18,968	17,840	434	163	11	53	435	32
Beaumont	13,734	13,040	599	75	0	2	1	17
Pestel	12,462	12,259	165	5	0	0	14	19
Total	127,885	112,830	4,986	1,949	36	1,053	6,537	494

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 11-9 : Nombre total de parcelles, nombres de parcelles irriguées et non irriguées par commune
et selon l'origine de l'eau d'irrigation**

Département : Grande-Anse

Communes	Nombre total de parcelles	Irrigation		Origine de l'eau					
		Irriguée	Non irriguée	Total	Barrage	Fleuve/ Rivière	Source	Lac/ Etang	Puits/ Forage
Jérémie	24,901	81	24,820	81	54	6	20	1	0
Abricots	10,887	250	10,637	250	6	210	12	22	0
Bonbon	3,532	4	3,528	4	2	1	0	1	0
Moron	7,790	11	7,779	11	1	0	10	0	0
Chambellan	5,013	1	5,012	1	0	0	0	1	0
Anse d'Hainault	7,755	17	7,738	17	3	2	0	12	0
Dame Marie	10,540	5	10,535	5	4	1	0	0	0
Les Irois	5,835	11	5,824	11	0	7	1	3	0
Corail	6,468	235	6,233	235	142	59	34	0	0
Roseaux	18,968	20	18,948	20	2	17	1	0	0
Beaumont	13,734	5	13,729	5	5	0	0	0	0
Pestel	12,462	6	12,456	6	1	4	0	1	0
Total	127,885	646	127,239	646	220	307	78	41	0

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 11-10 : Superficie totale des occupations, Superficie occupée par commune et selon les grands groupes de cultures
et d'autres occupations du sol**
(Superficies en carreaux)

Département : Grande-Anse

Communes	Superficie totale des occupations	Grands groupes d'occupation de sol										
		Céréales	Légumineuses	Légumes	Fruits et noix	Cultures oléagineuses	Boissons épices	Cultures sucrières	Floricultures et pépinières	Cultures aromatiques	Autres cultures	Autres Occupations
Jérémie	21,729.5	4,561.8	10,279.3	4,770.2	497.4	31.8	206.0	383.2	3.1	0.5	1.1	995.2
Abricots	3,903.6	368.1	622.3	2,295.6	145.7	50.6	197.7	48.9	0.3	0.6	0.1	173.8
Bonbon	1,043.5	102.4	78.5	676.9	50.5	4.8	12.3	5.2	0.0	0.0	0.1	112.9
Moron	7,145.6	1,200.2	2,616.6	2,846.0	30.0	3.1	82.8	2.5	0.0	0.4	0.0	364.3
Chambellan	4,768.2	871.1	1,291.0	2,122.0	37.4	8.3	81.8	2.5	0.3	0.0	0.0	353.7
Anse d'Hainault	6,923.1	2,027.9	1,281.4	2,641.8	106.2	60.5	600.9	38.1	9.4	5.1	7.7	144.1
Dame Marie	4,735.0	272.4	275.8	2,183.1	251.7	40.2	674.0	44.0	0.3	0.2	0.3	993.0
Les Irois	3,722.9	978.2	922.7	1,241.4	22.0	81.0	51.7	84.3	0.0	0.4	5.2	336.0
Corail	3,617.1	1,330.2	460.5	1,441.8	163.3	3.9	68.7	23.6	0.0	0.1	0.3	124.6
Roseaux	8,359.6	1,343.8	3,241.1	2,363.2	172.1	28.1	479.9	41.6	0.2	0.5	0.2	689.0
Beaumont	9,969.7	1,381.3	5,031.1	1,060.9	148.0	0.7	298.2	8.7	0.0	0.3	0.0	2,040.5
Pestel	10,260.8	1,267.4	3,148.6	4,843.2	192.5	100.2	446.4	6.4	0.1	0.0	0.2	255.9
Total	86,178.4	15,704.7	29,248.8	28,485.9	1,816.8	413.1	3,200.3	689.0	13.6	8.1	15.2	6,582.9

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 11.11 : Nombre d'arbres et autres cultures dispersés recensés par commune et selon le type

Département : Grande-Anse

Communes	Total arbre		Arbre productif		Arbre non productif	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Jérémie	1,152,547	19.3	1,001,067	86.9	151,480	13.1
Abricots	316,625	5.3	292,068	92.2	24,557	7.8
Bonbon	144,094	2.4	139,845	97.1	4,249	2.9
Moron	438,370	7.4	391,341	89.3	47,029	10.7
Chambellan	334,705	5.6	294,774	88.1	39,931	11.9
Anse d'Hainault	410,388	6.9	320,054	78.0	90,334	22.0
Dame Marie	255,924	4.3	181,176	70.8	74,748	29.2
Les Irois	216,305	3.6	182,030	84.2	34,275	15.8
Corail	268,509	4.5	247,802	92.3	20,707	7.7
Roseaux	1,019,476	17.1	783,805	76.9	235,671	23.1
Beaumont	860,017	14.4	636,483	74.0	223,534	26.0
Pestel	545,096	9.1	474,088	87.0	71,008	13.0
Total	5,962,056	100.0	4,944,533	82.9	1,017,523	17.1

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 11.12 : Effectifs du cheptel par commune et selon l'espèce

Département : Grande-Anse

Communes	Effectif total	Effectif par espèce				
		Bovins	Porcins	Ovins	Caprins locaux	Caprins améliorés
Jérémie	87,897	16,899	26,307	12,497	32,102	92
Abricots	28,884	5,090	8,985	5,979	8,768	62
Bonbon	6,342	1,003	2,096	563	2,680	0
Moron	45,438	10,816	10,916	9,640	13,898	168
Chambellan	17,354	4,590	5,340	1,637	5,780	7
Anse d'Hainault	17,669	5,193	5,569	1,606	5,283	18
Dame Marie	20,073	3,298	6,974	3,342	6,453	6
Les Irois	14,003	4,630	3,452	2,243	3,677	1
Corail	33,923	7,746	2,952	8,120	15,091	14
Roseaux	31,365	4,424	5,904	9,585	11,437	15
Beaumont	45,347	8,750	13,042	9,024	14,529	2
Pestel	65,759	14,693	8,967	10,498	31,563	38
Total	414,054	87,132	100,504	74,734	151,261	423

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 11.13 : Effectifs des volailles (traditionnelles) par commune et selon le type

Département : Grande-Anse

Communes	Type de volaille						Total
	Poule	Canard	Dindes	Pigeon	Pintade	Oies	
Jérémie	140,153	1,406	9,265	8,647	174	10	159,655
Abricots	38,960	423	1,533	2,343	37	6	43,302
Bonbon	11,519	52	49	313	0	0	11,933
Moron	66,573	1,439	6,025	6,624	48	1	80,710
Chambellan	37,420	991	283	1,182	54	2	39,932
Anse d'Hainault	18,774	229	12	162	19	0	19,196
Dame Marie	26,493	539	435	1,252	0	0	28,719
Les Irois	16,271	77	10	245	1	0	16,604
Corail	25,743	77	16	399	6	1	26,242
Roseaux	48,745	93	324	485	14	3	49,664
Beaumont	57,344	1,053	2,496	6,867	235	0	67,995
Pestel	89,995	428	111	1,877	73	78	92,562
Total	577,990	6,807	20,559	30,396	661	101	636,514

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 11.14 : Répartition des équidés et autres élevages par commune et selon l'espèce
(Cheptel en propriété et en gardiennage)**

Département : Grande-Anse

Communes	Chevaux		Mulets		Anes		Lapins	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Jérémie	3,328	18.4	3,779	32.2	1,076	15.4	116	9.3
Abricots	792	4.4	589	5.0	241	3.4	584	46.8
Bonbon	90	0.5	33	0.3	33	0.5	0	0.0
Moron	2,579	14.3	1,971	16.8	301	4.3	237	19.0
Chambellan	768	4.3	325	2.8	183	2.6	30	2.4
Anse d'Hainault	810	4.5	321	2.7	1,103	15.8	16	1.3
Dame Marie	656	3.6	338	2.9	387	5.5	83	6.6
Les Irois	471	2.6	227	1.9	234	3.3	3	0.2
Corail	1,037	5.7	425	3.6	261	3.7	0	0.0
Roseaux	386	2.1	544	4.6	301	4.3	12	1.0
Beaumont	1,762	9.8	1,782	15.2	703	10.0	133	10.6
Pestel	5,376	29.8	1,412	12.0	2,173	31.1	35	2.8
Total	18,055	100.0	11,746	100.0	6,996	100.0	1,249	100.0

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 11-16 : Nombre total d'exploitations, nombre des exploitations ayant cherché et obtenu un crédit selon le type de crédit

Département : Grande-Anse

Communes	Nombre total d'exploitations	Exploitations ayant cherché à contracter du crédit		Exploitations ayant obtenu un crédit		Type de crédit	
		Effectif	%	Effectif	%	Campagne	Investissement
Jérémie	13,267	433	3.3	90	0.7	89	48
Abricots	5,299	13	0.2	0	0.0	0	0
Bonbon	1,231	0	0.0	0	0.0	0	0
Moron	6,506	386	5.9	60	0.9	62	5
Chambellan	3,288	3	0.1	0	0.0	0	0
Anse d'Hainault	3,464	40	1.2	36	1.0	35	0
Dame Marie	4,509	3	0.1	2	0.0	2	0
Les Irois	2,198	152	6.9	144	6.6	124	117
Corail	4,222	2	0.0	1	0.0	1	0
Roseaux	6,568	138	2.1	54	0.8	54	0
Beaumont	5,208	0	0.0	0	0.0	0	0
Pestel	9,763	39	0.4	6	0.1	6	5
Total	65,523	1,209	1.8	393	0.6	373	175

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 11.17 : Répartition des exploitations par commune et selon les conseils reçus et les besoins en conseils déclarés

Département : Grande-Anse

Communes	Nombre total d'exploitations		Exploitations ayant reçu de conseils		Exploitations ayant besoin de conseils	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Jérémie	13,267	20.2	14,735	111.1	14,495	109.3
Abricots	5,299	8.1	222	4.2	162	3.1
Bonbon	1,231	1.9	27	2.2	19	1.5
Moron	6,506	9.9	2,279	35.0	249	3.8
Chambellan	3,288	5.0	109	3.3	26	0.8
Anse d'Hainault	3,464	5.3	395	11.4	360	10.4
Dame Marie	4,509	6.9	1,026	22.8	1,010	22.4
Les Irois	2,198	3.4	446	20.3	263	12.0
Corail	4,222	6.4	46	1.1	35	0.8
Roseaux	6,568	10.0	109	1.7	86	1.3
Beaumont	5,208	7.9	4,767	91.5	3,274	62.9
Pestel	9,763	14.9	2,431	24.9	999	10.2
Total	65,523	100.0	26,592	40.6	20,978	32.0

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 11.18 : Nombre d'exploitations et leur SAU, nombre d'emplois permanents, familial et non familial,
par commune
(SAU en carreaux)**

Département : Grande-Anse

Communes	Exploitations		Nombre d'emplois permanents			Nombre moyen d'emplois	
	Total	SAU	Total	Familial	Non familial	Par exploitation	Par carreau de SAU
Jérémie	13,267	10,522.1	44,236	43,220	1,016	3.3	4.2
Abricots	5,299	2,932.4	12,374	11,941	433	2.3	4.2
Bonbon	1,231	841.2	3,213	3,191	22	2.6	3.8
Moron	6,506	3,731.4	26,285	25,673	612	4.0	7.0
Chambellan	3,288	3,859.7	9,420	8,905	515	2.9	2.4
Anse d'Hainault	3,464	4,607.3	9,489	9,387	102	2.7	2.1
Dame Marie	4,509	4,165.0	10,958	10,539	419	2.4	2.6
Les Irois	2,198	2,280.7	6,350	5,859	491	2.9	2.8
Corail	4,222	2,848.9	11,002	10,899	103	2.6	3.9
Roseaux	6,568	6,006.2	16,874	16,618	256	2.6	2.8
Beaumont	5,208	3,155.4	13,311	12,738	573	2.6	4.2
Pestel	9,763	7,075.4	25,213	24,781	432	2.6	3.6
Total	65,523	52,025.6	188,725	183,751	4,974	2.9	3.6

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

**Tableau 11.19 : Nombre d'exploitations et leur SAU, nombre de jours d'emploi occasionnel, total et pour les femmes, par saison
et par commune
(SAU en carreaux)**

Département : Grande-Anse

Commune	exploitations		Nombre de jours d'emploi occasionnel							
	Total	SAU	Première saison		Deuxième saison		Troisième saison		Total	Dont femmes
			Total	Dont femmes	Total	Dont femmes	Total	Dont femmes		
Jérémie	13,267	10,522.1	524,929	94,782	367,116	1.3. 78,702	1.4. 143,362	1.5. 34,277	1.6. 1,035,407	1.7. 207,761
Abricots	5,299	2,932.4	181,866	16,103	24,848	3,863	1,725	427	208,439	20,393
Bonbon	1,231	841.2	44,673	2,495	2,359	89	100	18	47,132	2,602
Moron	6,506	3,731.4	177,808	9,064	77,524	1,406	20,192	557	275,524	11,027
Chambellan	3,288	3,859.7	145,060	7,931	40,418	3,028	2,573	281	188,051	11,240
Anse d'Hainault	3,464	4,607.3	314,417	43,348	115,471	23,089	40,255	12,133	470,143	78,570
Dame Marie	4,509	4,165.0	191,228	10,930	6,044	791	374	99	197,646	11,820
Les Irois	2,198	2,280.7	141,809	31,182	45,116	9,749	18,310	4,093	205,235	45,024
Corail	4,222	2,848.9	196,342	33,425	115,978	23,609	3,746	1,000	316,066	58,034
Roseaux	6,568	6,006.2	390,912	82,684	263,151	58,699	82,358	20,561	736,421	161,944
Beaumont	5,208	3,155.4	472,289	152,958	319,674	110,725	97,156	33,266	889,119	296,949
Pestel	9,763	7,075.4	834,894	131,544	33,511	6,878	2,021	654	870,426	139,076
Total	65,523	52,025.6	3,616,227	616,446	1,411,210	320,628	412,172	107,366	5,439,609	1,044,440

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

Tableau 11.20 : Nombre d'exploitations et leur SAU, Importance (%) de l'emploi occasionnel déployé à la première saison, la part des femmes par commune

(SAU en carreaux)

Département : Grande-Anse

Commune	Exploitations		Nombre de jours d'emploi occasionnel			Nombre moyen de jours de travail	
	Total	SAU	Total	% en 1ere Saison	% femmes	Par exploitation	Par carreau de SAU
Jérémie	13,267	10,522.1	1,035,407	50.7	20.1	78.0	98.4
Abricots	5,299	2,932.4	208,439	87.3	9.8	39.3	71.1
Bonbon	1,231	841.2	47,132	94.8	5.5	38.3	56.0
Moron	6,506	3,731.4	275,524	64.5	4.0	42.3	73.8
Chambellan	3,288	3,859.7	188,051	77.1	6.0	57.2	48.7
Anse d'Hainault	3,464	4,607.3	470,143	66.9	16.7	135.7	102.0
Dame Marie	4,509	4,165.0	197,646	96.8	6.0	43.8	47.5
Les Irois	2,198	2,280.7	205,235	69.1	21.9	93.4	90.0
Corail	4,222	2,848.9	316,066	62.1	18.4	74.9	110.9
Roseaux	6,568	6,006.2	736,421	53.1	22.0	112.1	122.6
Beaumont	5,208	3,155.4	889,119	53.1	33.4	170.7	281.8
Pestel	9,763	7,075.4	870,426	95.9	16.0	89.2	123.0
Total	65,523	52,025.6	5,439,609	66.5	19.2	83.0	104.6

Source: Recensement Général de l'Agriculture

Enquête Exploitation 2009

MARNDR / FAO / EU

RÉCENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE (RGA)



Annexe 12 : Nomenclature des cultures

NOMENCLATURE DES CULTURES

Céréales
01 Maïs
02 Riz
03 Sorgho / petit mil
Cultures légumineuses
04 Haricots (beurre, blanc, noir, rouge,..)
05 Pois Congo
06 Pois souche,
07 Pois inconnu
08 Autres cultures légumineuses (Pois tendre, pois France, olives Haïti, pois nourrice, pois Jérusalem, ..)
Légumes et melons
<u>Légumes à feuilles ou à tiges</u>
09 Chou
10 Chou fleur, brocoli
11 Céleri, persil, cresson
12 Laitue
13 Épinard, pourpiers
14 Lalo, liane panier
15 Autres légumes à feuilles ou à tiges (Artichauts, chicorée, ...)
<u>Légumes à pépins</u>
16 Concombre
17 Aubergine
18 Tomate

19 Mirliton
20 Pastèque (melon)
21 Cantaloupe, melon France
22 Potiron, Giraumon, courgette, courge
23 Gombo, Calalou
24 Autres légumes à pépins, (Poivron,...)
<u>Racines, bulbes et tubercules</u>
25 Carotte et navet
26 Mazombelle
27 Betterave rouge
28 Ail
29 Oignons (y compris échalotes)
30 Poireaux, cive et autres légumes liliacées,
31 Pomme de terre
32 Patates
33 Igname, masoko
34 Manioc doux,
35 Manioc amer
36 Malanga, Taro,
37 Autres Racines et tubercules n.c.a. (radis, arrawoot, pannem, pois manioc...)
38 Champignon et truffe
Fruits et noix
<u>Fruits tropicaux et subtropicaux</u>
39 Avocat
40 Banane & plantain
41 Tamarin,

42 Goyave
43 Corossol
44 Cachiman (None), pomme cannelle
45 Mangue francisque
46 Autres mangues
47 Papaye
48 Ananas
49 Arbre véritable
50 Arbre à pain et diaka
51 Abricot
52 Quenêpe
53 Carambola
54 Autres fruits tropicaux et subtropicaux (<i>Datte, jaquier, jaune d'œuf, sapotille, cayimite, ...</i>)
<u>Agrumes</u>
55 Pamplemousse (Chadèque) et lemon
56 Citron et lime
57 Orange
58 Orange amer
59 Autres agrumes, (Bigaradier, tangerines, mandarines, clémentines,....)
<u>Raisins et baies</u>
60 Raisin
61 Fraise
62 Autres baies (Mures, Framboises,...)
<u>Fruits à pépins et fruits à noyau</u>
63 Cerise
64 Pêche

65 Grenadine
66 Grenade
67 Grenadia (fruit de passion)
68 Autres fruits à pépins et à noyau (Pomme, poire, Prune,...)
<u>Noix</u>
69 Amande
70 Noix de cajou (Anacardier)
71 autres noix (aki,...)
Cultures oléagineuses
72 Arachide
73 Cocotier
74 Autres cultures oléagineuses, (Tournesol, palmier à huile, roroli, ricin (Palma christi), palmiste, Médecinier béni...)
Cultures pour boissons et épices
<u>Cultures pour boissons</u>
75 Café
76 Cacao
77 Autres cultures pour boissons (Mabi,...)
<u>Cultures pour épices</u>
78 Piment (capsicum spp.)
79 Gingembre,
80 Autres épices (cannelle, safran Haïti, poivres, bois dine....)
Cultures sucrières
81 Canne à sucre
Floriculture et Pépinières
82 Floriculture

83	Pépinière plantes ornementales
84	Pépinières pour cultures
Cultures aromatiques et médicinales	
85	Thym
86	Vétiver
87	Autres cultures aromatiques et/ou médicinales. (Citronnelle, Casse sec, Bois d'ortie, basilic, menthe, Anis, Ti baume, compagnie)
Autres cultures	
88	Cultures herbacées et autres cultures fourragères (Herbe de Guatemala, de Guinée, éléphant, herbe avion...)
89	Cultures textiles (Sisal, coton,...)
90	Roseau
91	Tabac
92	Autres cultures (roucou,)
Autres occupations	
93	Jachère temporaire
94	Jachère permanente
95	Bâtiment
96	Terrain inculte
97	Retenue d'eau
98	Forêt

UNITÉ D'ÉTUDE ET DE PROGRAMMATION
COMPOSANTE DE STTSITQUES AGRICOLES
Bureau Central du Recensement Général de l'Agriculture
Damien, Route Nationale N° 1, 25174097 / 25113864
statagricoles@agriculture.gouv.ht

Dépôt légal : 11-09-372

ISBN : 978-99935-7-030-1

Bibliothèque Nationale d'Haïti